

ensemble, réinventons la Picardie





Collection

Diagnostics Territoriaux de santé des pays de Picardie

Grand Amiénois - partie Amiens Métropole

Contexte

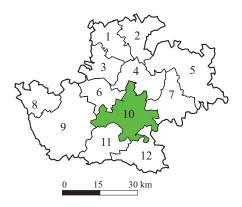
Au 1^{er} janvier 2008, le pays du Grand Amiénois compte 335 850 habitants, soit plus de la moitié de la population départementale (59,1 %) et 17,6 % de la population picarde. Ce pays est le plus peuplé et le plus vaste (2 989 km²) des pays picards.

Situé entre les pays côtiers, d'une part, et les pays frontaliers au département de l'Aisne, d'autre part, ce pays s'étend du Pas-de-Calais au département de l'Oise (cf. page 60).

Sur les 382 communes du pays, 344 sont classées en zone rurale (soit 90,1 % des communes).

Quinze communes urbaines ont moins de 5 000 habitants dans le Grand Amiénois : Saleux (2 386 habitants), Boves (2 869 habitants), Rivery (3 396 habitants), Salouël (4 548 habitants) et Camon (4 633 habitants) de la communauté d'agglomération Amiens Métropole ; Flesselles (2 065 habitants) de CC Bocage Hallue ; Beauval (2 146 habitants) de la CC du Doullennais ; Ailly-sur-Somme (3 186 habitants) de la CC Ouest d'Amiens ; Airaines (2 207 habitants) et Poix-de-Picardie (2 369 habitants) de la CC Sud Ouest Amiénois ; Ailly-sur-Noye (2 728 habitants) de la CC Val de Noye ; Villers-Bretonneux (4 185 habitants) de la CC Val de Somme ; Saint-Ouen (2 049 habitants), Vignacourt (2 279 habitants) et Flixecourt (3 183 habitants) la CC Val de Nièvre et environs.

Quatre communes urbaines du pays ont entre 5 000 et 10 000 habitants. Il s'agit de Longueau (5 353 habitants) de l'EPCI de la CA Amiens Métropole ; Corbie (6 411 habitants) de la CC Val de Somme ; Doullens (6 454 habitants) de la CC du Doullennais et Albert (9 800 habitants) du secteur CC du Pays du Coquelicot. Enfin, Amiens (CA Amiens Métropole) compte 134 381 habitants au recensement de 2008.



- 1 : CC* du Bernavillois
- 2 : CC du Doullennais
- 3 : CC Val de Nièvre et Environs
- 4 : CC Bocage Hallue
- 5 : Secteur CC du Pays du Coquelicot
- 6 : CC Ouest Amiens
- 7 : CC Val de Somme
- 8 : CC Région de Oisemont
- 9 : CC Sud Ouest Amiénois
- 10 : CA** Amiens Métropole
- 11 : CC du Canton de Conty
- 12: CC Val de Noye
- * CC : communauté de communes
- ** CA : communauté d'agglomération



Claude Gewerc Président du Conseil régional de Picardie

Cette étude détaillée de l'état sanitaire et social des Picards fait partie d'une série d'analyses qui permettront aux acteurs de la santé, mais aussi et avant tout aux politiques de mieux cerner les spécificités de chacun des Pays qui composent notre Région.

Cette démarche scientifique a plusieurs mérites. Le premier d'entre eux est de prendre en compte la diversité d'une région et de ses territoires, de produire des données à l'échelle du pays et des intercommunalités qui le composent, afin qu'un diagnostic précis et nuancé puisse être établi. La santé, on le sait, dépend d'un si grand nombre de facteurs, que cette approche détaillée est la seule qui vaille.

Une autre grande qualité du présent document est de lier le sanitaire et le social, de mettre en parallèle la situation économique des habitants et leurs problèmes de santé. Nous voyons ici exposé dans le détail un lien qui devient une évidence entre inégalités sociales et inégalités sanitaires.

Cette prolongation des injustices économiques et sociales dans le domaine sanitaire, cette série de discriminations qui ne disent pas leur nom dans l'accès aux soins doit être un des principaux soucis d'une politique de santé publique digne de ce nom. Pour une région comme la Picardie, jalonnée d'espaces ruraux à l'habitat clairsemé, cela passe par la lutte contre la formation de déserts sanitaires.

Le Conseil régional utilise pleinement les moyens d'action dont il dispose dans ce domaine, il va même largement audelà des compétences qui sont les siennes. Le schéma régional des formations sanitaires et sociales 2007-2013 est une illustration de nos efforts pour rendre encore plus accessibles et plus attractives les formations dans les domaines de la santé et de l'action sociale. Le nombre d'étudiants accueillis dans ces filières est en constante augmentation.

La Région incite également les internes en médecine à s'installer en milieu rural, ce qui est l'arme de lutte par excellence contre la désertification sanitaire. En échange d'une allocation d'étude, ces futurs médecins s'engagent à s'installer là où leur présence sert le plus l'intérêt général, dans nos campagnes. Elle passe également des conventions avec les établissements hospitaliers picards afin d'inciter les internes et les futurs professionnels du paramédical à exercer ensuite dans nos hôpitaux.

À l'écoute des pays de Picardie et de leurs besoins, le Conseil régional cofinance la création de maisons médicales pluridisciplinaires, très appréciées des jeunes médecins, ce qui limite, de plus, leurs frais d'installation. De nombreux projets sont en cours d'étude, ce qui nous permettra de multiplier ce type d'infrastructures.

Par ailleurs, dresser un état sanitaire et social d'un territoire permet aux collectivités, aux associations et aux professionnels de terrain d'orienter les actions à développer en fonction des caractéristiques propres à cette entité géographique. Ces initiatives devraient permettre d'influer sur les comportements à risque de la population, face à leur santé.

La question de l'accès aux soins, de la justice sanitaire comme prolongement indispensable de la justice sociale, même si elle trouve des solutions locales dans lesquelles les régions prennent une part de plus en plus large, relève avant tout d'un choix de société national. Les inégalités dans l'accès aux soins et la prévention sont un problème qui ne trouvera de solution pleine et entière que dans une véritable politique de santé publique.

Sommaire

Page 1	Éditorial
Page 3	Introduction
Page 5	Analyse de la situation
Page 6	Chapitre 1. Données générales
Page 6	Démographie
Page 7	Social
Page 12	Emploi
Page 14	Chapitre 2. État de santé
Page 14	Données générales
Page 17	Tumeurs
Page 23	Maladies de l'appareil circulatoire
Page 28	Pathologies liées à la consommation d'alcool
Page 30	Pathologies liées à la consommation de tabac
Page 32	Affections psychiatriques
Page 34	Causes externes
Page 37	Autres causes
Page 37	Vaccinations
Page 38	Chapitre 3. Offre de soins et de services
Page 38	Professionnels de santé
Page 48	Consommations de soins
Page 49	Dépistages
Page 50	Personnes âgées
Page 51	Établissements d'hébergement pour personnes âgées
Page 51	Établissements de soins
Page 52	Chapitre 4. Structures de prévention
Page 53	Synthèse
Page 57	Annexes
Page 58	Affections de longue durée (ALD)
Page 58	Taux standardisés
Page 58	Test de significativité
Page 59	Le Programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI)
Page 59	Le répertoire Fichier national des établissements sanitaires et sociaux
Page 59	Les consommations de psychotropes
Page 59	Les professionnels de santé exerçant en libéral
Page 60	Carte des pays de Picardie
Page 60	Carte des principales routes du Grand Amiénois
Page 60	Carte des zones limitrophes du Grand Amiénois
Page 61	Structures de prévention Glossaire
Page 67	Giossaire

« L'exercice d'évaluation de l'impact territorial d'une politique publique nécessite la définition préalable des objectifs territoriaux de cette politique. De ce point de vue, il est justifié de distinguer deux grandes catégories de politiques publiques : d'un côté, les politiques territoriales, par nature construites autour d'objectifs territoriaux plus ou moins nombreux, et, de l'autre, les politiques sectorielles, qui, s'adressant à l'ensemble du territoire national, se fixent a priori d'autres objectifs que territoriaux ».

Introduction de la définition des objectifs territoriaux dans le livre de Sandrine Haas et d'Emmanuel Vigneron, *Évaluation et territoires*, Collection travaux n°4, Diact, La Documentation française.

La région est en train de devenir le territoire de prédilection où s'élaborent les politiques publiques, et notamment la politique de santé. La loi relative à la politique de santé publique du 9 août 2004 l'a clairement exprimé. De même, le processus engagé dans le cadre de la révision générale des politiques publiques et la création des agences régionales de santé (ARS) avec la loi portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires du 21 juillet 2009 va dans le sens d'un renforcement de ce niveau géographique dans l'élaboration de la politique de santé.

Toutefois, si l'échelon géographique régional constitue une unité satisfaisante du point de vue national, il ne peut être suffisant pour le décideur local. En effet, les travaux engagés par différentes institutions depuis quelques années, et tout particulièrement par les observatoires régionaux de la santé, montrent que les inégalités territoriales en matière sanitaire et sociale sont bien plus importantes à l'intérieur d'une même région qu'entre les régions.

C'est par le biais de *focus* localisés que l'on peut disposer des connaissances nécessaires à l'élaboration d'une politique régionale adaptée aux difficultés rencontrées par la population. Dans ce contexte, l'observatoire régional de la santé et du social de Picardie (OR2S) s'est engagé depuis plusieurs années à produire des indicateurs à différents niveaux géographiques, venus en complément d'extensions régionales à des enquêtes menées au plan national.

Ce regard croisé permet de porter des diagnostics sur l'état des lieux de la région et de la population picarde.

Ces diagnostics reposent sur des partenariats engagés par l'OR2S depuis plusieurs années avec la quasi totalité des producteurs de données du domaine sanitaire et social (Insee, Inserm, InVS, Assurance maladie, conseils généraux, caisses d'allocations familiales, Atih et divers services de l'État), partenariats qui, au niveau national, se concrétisent à travers la Fédération nationale des observatoires régionaux de la santé (Fnors). Les données sont alors traitées, analysées et partagées avec les experts locaux avant d'être diffusées plus largement.

Appartenant à la série « *Diagnostics Territoriaux de santé des pays de Picardie* », ce document s'inscrit dans cette dynamique et rejoint l'article 4 du décret 2000-90 du 19 septembre 2000*, même si cela n'était pas mentionné alors. Ainsi, la présentation de plus de deux cents indicateurs permet de connaître les forces et les faiblesses du pays.

Quatre chapitres composent ce document. Le premier chapitre décrit la situation en termes démographique, social et économique. Les deux suivants sont plus étoffés et sont consacrés à la mesure de la santé et à l'offre de soins et de services. Le dernier chapitre recense les associations de prévention et témoigne de la collaboration engagée depuis plusieurs années avec le comité régional d'éducation et de promotion de la santé (Cres) de Picardie puis maintenant avec l'instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (Ireps).

La présentation n'est pas figée. Si la forme est maintenue entre l'ensemble des numéros, des indicateurs peuvent être intégrés en fonction de leur disponibilité, en faisant ainsi un véritable outil réactif d'indicateurs sanitaires et sociaux**.

En conclusion, ce document n'a d'intérêt que s'il est partagé par celles et ceux (professionnels ou population) qui vivent au quotidien les constats portés sur le territoire et par celles et ceux qui peuvent influer sur leur devenir. Ces situations ne sont pas immuables, à tous de les utiliser pour que, dans notre région, demain soit mieux qu'aujourd'hui.

D' Joseph Casile Président de l'OR2S

Précision : Le pays du Grand Amiénois compte plus de 335 000 habitants au recensement du 1^{er} janvier 2008, soit près des trois cinquièmes de la population départementale. C'est à la fois le pays le plus peuplé de Picardie et celui qui est le plus étendu. C'est la raison pour laquelle il a été décidé de découper le diagnostic territorial de ce pays en trois parties : une partie nord-est composée de six établissements publics de coopération intercommunale, une partie sud-ouest composée de cinq établissements publics de coopération intercommunale, et la communauté d'agglomération Amiens Métropole. Ce document concerne la seule communauté d'agglomération Amiens Métropole qui, avec un peu plus de 175 000 habitants, représente 52,5 % de la population du Grand Amiénois.

^{*} Cet article précise que la charte de pays exprime le projet de développement durable du territoire. Elle comprend :

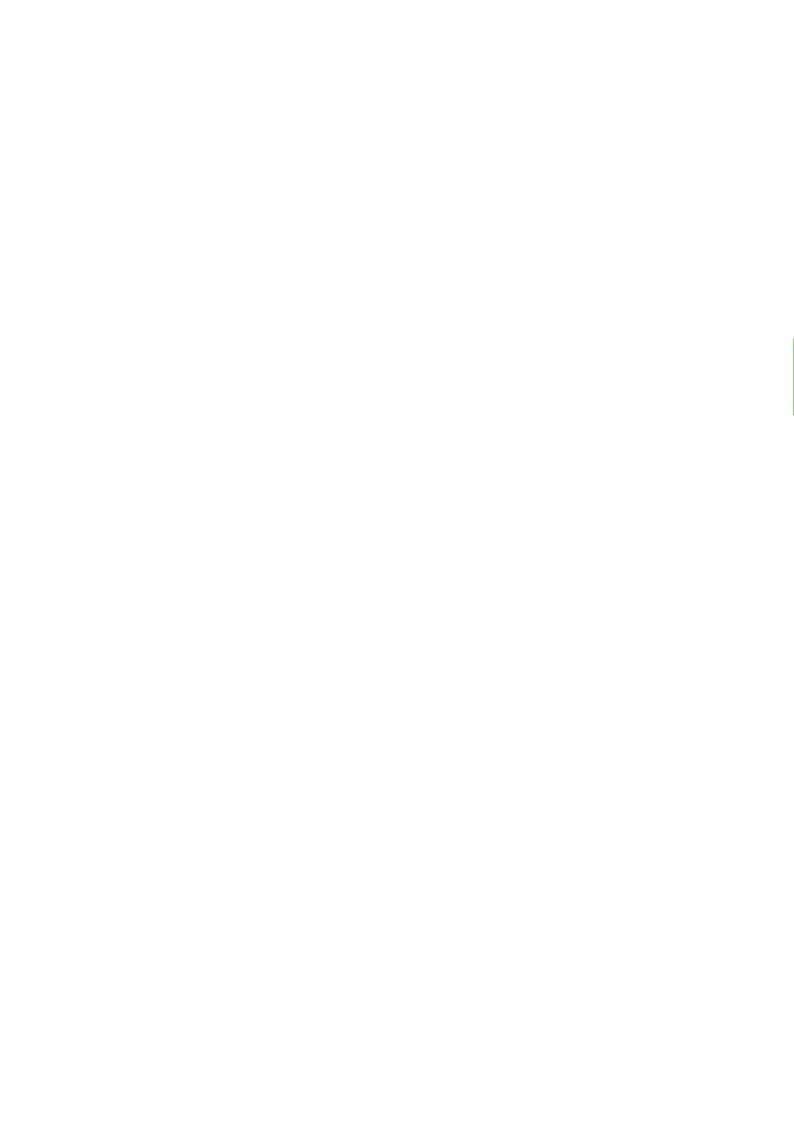
⁻ un rapport établissant un diagnostic de l'état du pays, présentant ses évolutions démographique, sociale, économique, culturelle et environnementale sur vingt

⁻ un document définissant, au moins à dix ans, les orientations stratégiques du pays, les mesures et les modalités d'organisation nécessaires pour assurer leur cohérence et leur mise en œuvre ainsi que les dispositions permettant d'évaluer les résultats de l'action conduite au sein du pays ;

⁻ des documents cartographiques, traductions spatiales du diagnostic et du document d'orientation.

Source: Les pays, collection Territoires en mouvement, Datar, La Documentation française.

^{**} Les indicateurs seront actualisés en fonction de leur production sur le site internet de l'OR2S.





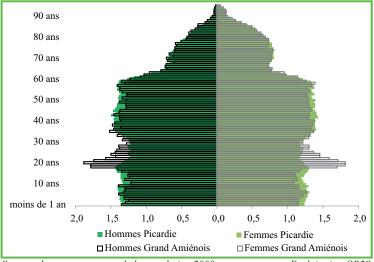
Analyse de la situation

Page 6	Chapitre 1. Données générales
Page 14	Chapitre 2. État de santé
Page 38	Chapitre 3. Offre de soins et de services
Page 52	Chapitre 4. Structures de prévention

Chapitre 1. Données générales

Démographie

Répartition de la population par sexe et par âge au recensement de population de 2008



Source: Insee recensement de la population 2008

Exploitation OR2S

Au 1er janvier 2008, le pays du Grand Amiénois compte 335 850 habitants, soit une densité de 112,4 habitants au km² (sixième densité la plus élevée des pays picards). Cette densité est supérieure à celles de la Somme (92,1 h/km²) et de la Picardie (98,3 h/km²) et proche de la densité nationale (114,2 h/km²).

Le pays du Grand Amiénois présente un pourcentage un peu plus important de jeunes de moins de 25 ans que les niveaux de référence (33,6 % de moins de 25 ans contre 32,1 % dans la Somme, 32,5 % en Picardie et 30,9 % en France métropolitaine) et se place au troisième rang des pays picards pour cette proportion (derrière le Grand Creillois et Thelle Vexin-Sablons). Cette « jeunesse » du pays provient essentiellement de la communauté d'agglomération Amiens Métropole (36,3 %, deuxième proportion la plus importante des EPCI picards derrière la CC Agglomération de Creil).

La proportion de 75 ans et plus en 2008 est plus faible dans le Grand Amiénois (7,6 %) que dans la Somme (8,4 %) et qu'en France métropolitaine (8,7 %) mais équivalente à celle de la Picardie (7,6 %). La communauté d'agglomération Amiens

Métropole se place dans les trente plus faibles EPCI picards avec un taux de 7,0 % de personnes âgées de 75 ans et plus. En 2005-2009, le Grand Amiénois présente l'indice conjoncturel de fécondité (ICF) le plus bas des pays picards avec seulement 1,80 enfant par femme en moyenne, contre 1,88 dans la Somme, 2,05 en Picardie et 1,96 en France métropolitaine. Ce faible indice provient essentiellement de la communauté d'agglomération Amiens Métropole qui présente l'ICF le plus bas des EPCI picards (1,69 enfant par femme).

Sur les 21 058 naissances domiciliées dans le Grand Amiénois en 2005-2009, 187 sont issues de mères mineures, soit un taux de 8,9 pour 1 000 naissances vivantes. Ce taux est inférieur à ceux du département (9,9 ‰) et de la région (9,2 ‰) mais reste sensiblement supérieur au taux national (5,3 %). La communauté d'agglomération Amiens Métropole se place parmi les vingt EPCI présentant les taux les plus élevés (11,8 ‰) avec plus de la moitié des naissances du Grand Amiénois.

Sur les 21 058 naissances domiciliées dans le Grand Amiénois en 2005-2009, 93,5 % ont eu lieu au sein du pays, 4,8 % dans un autre pays du département de la Somme (dont 3,0 % dans le pays des Trois Vallées et 1,8 % dans le Santerre Haute-Somme), 0,3 % dans l'Oise, 0,2 % dans l'Aisne et 1,2 % ailleurs en France. Entre 2005 et 2009, la grande majorité des naissances se sont effectuées dans le Grand Amiénois avec 98,9 % des naissances (dont 98,8 % à Amiens). Les autres naissances ont lieu à 0,2 % dans le reste de la Somme, 0,1 % dans l'Oise, 0,1 % dans l'Aisne et 0,7 % dans le reste de la France.

Parmi les 23 207 décès domiciliés dans le Grand Amiénois en 2001-2008, 93,8 % ont été enregistrés au sein même du pays, 3,5 % dans d'autres pays de la Somme, 0,3 % dans l'Oise, 0,1 % dans l'Aisne et 2,3 % ailleurs en France. Ces décès ont eu lieu pour 59,7 % d'entre eux dans un établissement hospitalier ou en clinique privée, pour 30,7 % au domicile de la personne, pour 4,9 % en maison de retraite et pour 4,7 % sur la voie publique ou dans un autre lieu non précisé.

Ainsi, en 2005-2008, le solde naturel (naissances retranchées des décès) du Grand Amiénois est de 5 389 habitants sur la période, soit un excédent de 1 347 habitants en moyenne annuelle. Dans la CA Amiens Métropole, le solde naturel est de 997 habitants par an en 2005-2008.

Données par EPCI



- CC du Bernavillois
- CC du Doullennais CC Val de Nièvre et Environs
- CC Bocage Hallue Secteur CC du Pays du Coquelicot CC Ouest Amiens CC Val de Somme
- CC Région de Oisemont CC Sud Ouest Amiénois
- 11 : CC du Canton de Conty

	Population au 1/01/2008	Taux d'accroissement annuel entre 1999 et 2008 (%)	Proportion de moins de 25 ans (en %) au 1/01/2008	Proportion de 75 ans et plus (en %) au 1/01/2008
CA Amiens Métropole	175 675	0,00	36,3	7,0
Grand Amiénois	335 850	0,21	33,6	7,6
Somme	568 086	0,25	32,1	8,4
Picardie	1 906 601	0,29	32,5	7,6
France métropolitaine	62 134 868	0,68	30,9	8,7

Source: Insee recensement de la population 1999 et 2008



- CC du Bernavillois
- 2 : CC du Doullennais
- 3 : CC Val de Nièvre et Environs
- CC Bocage Hallue Secteur CC du Pays du Coquelicot
- CC Ouest Amiens
- CC Région de Oisemont
- 9 : CC Sud Ouest Amiénois
- 11 : CC du Canton de Conty 12 : CC Val de Noye

	Nombre de naissances en 2005-2009	Nombre de naissances dont la mère est mineure en 2005-2009	Indice conjoncturel de fécondité en 2005-2009 (en nombre moyen d'enfant(s) par femme)
CA Amiens Métropole	11 364	134	1,69
Grand Amiénois	21 058	187	1,80
Somme	34 916	346	1,88
Picardie	124 815	1 154	2,05
France métropolitaine	3 939 056	20 935	1,96

Source : Insee Exploitation OR2S

Social

Revenu et non diplômés

En 2008, le revenu net imposable annuel moyen des habitants du Grand Amiénois est de 21 020 €, ce qui est supérieur à la Somme (20 256 €), proche de la Picardie (21 451 €) et inférieur à la France métropolitaine (23 202 €). Le revenu net imposable moyen pour les habitants de la communauté d'agglomération Amiens Métropole est équivalent aux références du pays et de la région (21 221 €).

Compte tenu de ces revenus, le pays du Grand Amiénois compte davantage de foyers non imposables (49,1 %) en 2008 que les niveaux régional et national (respectivement 48,3 % et 46,6 %) mais moins que dans le département (51,1 %).

En 2008, 41,0 % des 15 ans et plus du Grand Amiénois sont sans qualification (sans diplôme ou titulaires du certificat d'études primaires ou du brevet des collèges), ce qui représente le quatrième taux le plus bas des pays picards. Le pays présente une proportion de personnes sans qualification supérieure au niveau national (36,6 % de non diplômés) mais inférieure au département (45,0 %) et à la région (43,1 %). La communauté d'agglomération Amiens Métropole représente le douzième taux le plus bas des EPCI picards (38,0 %) mais reste supérieur au niveau national.

Parmi les 20-29 ans, les non diplômés représentent 20,0 % des jeunes sortis du système scolaire du Grand Amiénois en 2008, soit le deuxième taux le plus faible des pays picards (après le Sud de l'Oise). Cette proportion est inférieure à celles de la Somme (21,8 %) et de la Picardie (22,3 %) mais reste supérieure à celle de la France métropolitaine (17,8 %). Le taux pour la communauté d'agglomération Amiens Métropole est de même ordre que la moyenne du pays du Grand Amiénois (20,5 %).

Données par EPCI



- 1 : CC du Bernavillois
- CC du Doullennais CC Val de Nièvre et Environs
- CC Bocage Hallue
- Secteur CC du Pays du Coquelicot
- CC Val de Somme
- : CC Région de Oisemont : CC Sud Ouest Amiénois
- CC du Canton de Conty

	Revenu net imposable annuel moyen en 2008	non imposables	Pourcentage de personnes de 15 ans et plus sans qualification* au 1/01/2008	Pourcentage de jeunes de 20-29 ans sans qualification* au 1/01/2008
CA Amiens Métropole	21 221 €	48,9	38,0	20,5
Grand Amiénois	21 020 €	49,1	41,0	20,0
Somme Picardie France métropolitaine	20 256 € 21 451 € 23 202 €	51,1 48,3 46,6	45,0 43,1 36,6	21,8 22,3 17,8

Sources : DGI, Insee recensement de la population 2008

^{*} Sans diplôme ou ayant le certificat d'études primaires ou le brevet des collèges et sortis du système scolaire.

— Handicap

Concernant l'allocation adulte handicapé (AAH), le Grand Amiénois présente un taux proche de ceux de la Somme (33,8 %) et de la Picardie (32,1 %): 34,8 allocataires pour 1 000 personnes de 20-59 ans au 31 décembre 2009. Ce taux est néanmoins supérieur au taux national (25,8 ‰). La communauté d'agglomération Amiens Métropole présente un taux élevé par rapport aux références (38.2 %).

Au 1^{er} novembre 2011, dix foyers de vie pour adultes handicapés sont situés dans le pays du Grand Amiénois, totalisant 406 places, dont trois dans la communauté d'agglomération Amiens Métropole (deux à Amiens et un à Poulainville, totalisant 76 places). À cette même date, quatre foyers d'accueil médicalisé pour adultes handicapés sont situés dans le pays, dont un à Amiens Métropole (20 places autorisées non intallées).

Neuf foyers d'hébergement pour adultes handicapés sont recensés dans le Grand Amiénois au 1er novembre 2011, totalisant 235 places, dont cinq dans la communauté d'agglomération Amiens Métropole (quatre à Amiens et un à Cagny, totalisant 118 places).

Enfin, huit services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) pour adultes handicapés sont implantés dans le Grand Amiénois au 1er novembre 2011, dont six se situent dans la communauté d'agglomération Amiens Métropole (cinq à Amiens et un à Cagny).

Pour les jeunes en situation de handicap, le pays du Grand Amiénois compte au 31 décembre 2009, 8,7 bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans contre 8,6 % dans la Somme, 10,3 % pour la Picardie et 10,4 ‰ en France métropolitaine.

Au 3 octobre 2011, le pays du Grand Amiénois compte quatorze instituts médico éducatifs (IME), totalisant 772 places, dont quatre dans la communauté d'agglomération Amiens Métropole (trois à Amiens et un à Pont-de-Metz, totalisant 209 places auxquelles s'ajoutent 60 places en hébergement complet internat pour un établissement d'Amiens et 12 places spécifiques aux enfants autistes pour l'établissement de Pont-de-Metz).

À la même date, le pays recense neuf services d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad) sur son territoire, totalisant 212 places, dont sept dans la communauté d'agglomération Amiens Métropole (six à Amiens et un à Pont-de-Metz, totalisant 165 places auxquelles s'ajoutent 17 places spécifiques pour enfants autistes sur trois des établissements d'Amiens).

Le Grand Amiénois compte également un établissement pour enfants ou adolescents polyhandicapés (24 places dont 9 en semi-internat), un établissement pour déficients moteurs (91 places dont 38 en hébergement complet internat et 53 en semi-internat), deux centres médico psycho pédagogiques (CMPP) et un centre d'action médico sociale précoce. Hormis un centre médico psychopédagogique situé à Rivery, tous les autres établissements sont sur la commune d'Amiens.

Données par EPCI



- 1 : CC du Bernavillois
- CC du Doullennai
- CC Val de Nièvre et Environs
- : CC Bocage Hallue : Secteur CC du Pays du Coquelicot
- 6 : CC Ouest Amien
- CC Val de Somme
- CC Région de Oisemon
- 9 : CC Sud Ouest Amiénois
- 11 : CC du Canton de Conty
- 12 : CC Val de Nove

	Nombre d'allocataires de l'AAH au 31/12/2009	Nombre d'allocataires de l'AEEH au 31/12/2009	Taux d'allocataires de l'AAH (pour 1 000 personnes de 20-59 ans) au 31/12/2009	Taux d'allocataires de l'AEEH (pour 1 000 personnes de moins de 20 ans) au 31/12/2009	
CA Amiens Métropole	3 768	387	38,2	8,6	
Grand Amiénois	6 391	745	34,8	8,7	
Somme	10 265	1 231	33,8	8,6	
Picardie	32 838	5 168	32,1	10,3	
France métropolitaine	853 219	159 212	25,8	10,4	
Courses: Caf MSA Justa reconsoment de la nonvlation 2009 Exploitation OP29					

Sources: Caf, MSA, Insee recensement de la population 2008

Enfance et famille

La part des familles monoparentales représente 21,6 % des familles du Grand Amiénois en 2008, soit le quatrième pourcentage le plus élevé des pays picards (derrière le Grand Creillois, le Chaunois et le Saint-Quentinois). Ce taux est supérieur à ceux de la Somme et de la région (respectivement 19,8 % et 19,3 %), mais il est comparable à celui de la France métropolitaine (21,2 %). Le taux pour la communauté d'agglomération Amiens Métropole est le taux le plus élevé des EPCI picards avec 28,5 % de familles monoparentales. En 2008, la part des enfants âgés de moins de 25 ans vivant au sein d'une famille sans actif occupé du pays du Grand Amiénois représente 13,4 % de la population du même âge. Cette proportion est du même ordre que celle de la Somme (13,3 %) mais est supérieure à celles de la Picardie et de la France métropolitaine (respectivement 12,5 % et 11,1 %). Cette proportion place le pays en sixième position des pays picards présentant les taux les plus élevés. La communauté d'agglomération Amiens Métropole présente un taux supérieur aux références avec 17,9 % d'enfants âgés de moins de 25 ans vivant au sein d'une famille sans actif occupé, ce qui est le septième taux le plus élevé des EPCI picards.

Minima sociaux

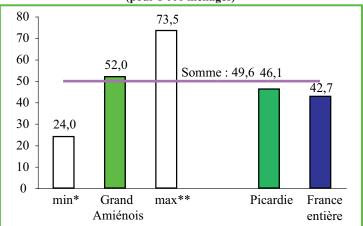
Au 31 décembre 2009, 52,0 allocataires du revenu de solidarité active (RSA) socle sont dénombrés pour 1 000 ménages dans le Grand Amiénois. Ce taux est supérieur à ceux de la Somme, de la Picardie et de la France métropolitaine (respectivement 49,6 ‰, 46,1 ‰ et 42,7 ‰).

Le taux d'allocataires du RSA socle pour la communauté d'agglomération Amiens Métropole est le sixième taux le plus élevé des EPCI picards avec 67,8 allocataires pour 1 000 ménages, ce qui est supérieur aux taux du pays, du département et de la région.

Concernant la population des 25-49 ans, le pays du Grand Amiénois dénombre 47,6 allocataires du RSA socle pour 1 000 habitants du même âge. Ce taux est supérieur à ceux de la Somme et de la Picardie (respectivement 44,1 % et 38,6 %). La communauté d'agglomération Amiens Métropole présente le cinquième taux le plus élevé des EPCI picards avec 67,4 allocataires pour 1 000 habitants de 25-49 ans.

À cette même date, le Grand Amiénois recense 148,6 alloca-

Taux d'allocataires du RSA socle au 31 décembre 2009 (pour 1 000 ménages)



Sources: Caf, MSA, Insee recensement de la population 2008 Exploitation OR2S * min : Sud de l'Oise ; ** max : Grand Creillois

taires du RSA majoré pour 1 000 familles monoparentales. Ce taux est inférieur à ceux de la Somme et de la Picardie (respectivement 158,9 % et 151,1 %) et supérieur au taux de la France métropolitaine (126,7 %). La communauté d'agglomération Amiens Métropole présente un taux supérieur au pays et à la région mais proche de celui du département (157,6 %).

Données par EPCI



- 1 : CC du Bernavillois
- : CC du Doullennai
- : CC Val de Nièvre et Environs : CC Bocage Hallue
- 5 : Secteur CC du Pays du Coquelicot
- : CC Ouest Amiens : CC Val de Somme
- 8 : CC Région de Oisemont 9 : CC Sud Ouest Amiénois
- 11 : CC du Canton de Conty

	Nombre d'allocataires du RSA socle au 31/12/2009	Taux d'allocataires du RSA socle (pour 1 000 ménages) au 31/12/2009	Taux d'allocataires du RSA socle de 25-49 ans (pour 1 000 personnes de 25-49 ans) au 31/12/2009
CA Amiens Métropole	5 292	67,8	67,4
Grand Amiénois	7 332	52,0	47,6
Somme	11 704	49,6	44,1
Picardie	35 404	46,1	38,6
France métropolitaine	1 136 979	42,7	-

Sources: Caf, MSA, Insee recensement de la population 2008

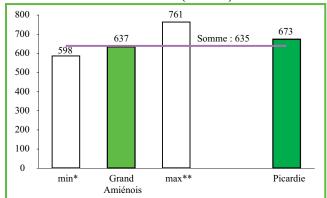
Exploitation OR2S

	Nombre d'allocataires du RSA majoré au 31/12/2009	Taux d'allocataires du RSA majoré (pour 1 000 familles monoparentales) au 31/12/2009
CA Amiens Métropole	1 093	157,6
Grand Amiénois	1 561	148,6
Somme	2 599	158,9
Picardie	8 407	151,1
France métropolitaine	238 945	126,7

Sources: Caf, MSA, Insee recensement de la population 2008 Exploitation OR2S

Personnes âgées

Montant moyen mensuel des pensions vieillesse versées en 2009 (en euros)



Sources: Cram. MSA * min : Thiérache ; ** max : Sud de l'Oise

Exploitation OR2S

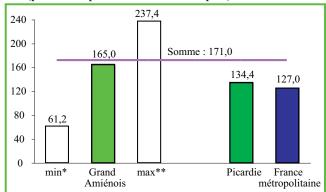
Les personnes âgées résidant dans le pays du Grand Amiénois ont reçu en moyenne 637 € par mois de pensions vieillesse en 2009, ce qui est équivalent à la Somme (635 €) mais inférieur à la Picardie (673 €). Ce montant est le troisième moins élevé des pays picards après les pays Trois Vallées et Thiérache. Les personnes âgées résidant dans la communauté d'agglomération Amiens Métropole ont reçu un montant comparable au pays (634 €) en 2009.

En 2009, 24.5 % des pensions vieillesse du pays sont des pensions de réversion. Ce pourcentage est du même ordre sur le CA Amiens Métropole et au niveau régional.

NB: concernant les chiffres ci-dessus, il s'agit de montants moyens de pensions vieillesse versées en 2009. Une même personne peut cumuler plusieurs pensions vieillesse, ce qui n'est pas additionné ici. Par ailleurs, pour le régime agricole, cela ne concerne que les salariés. Concernant les pensions de réversion, il a été retenu les prestataires bénéficiant d'une pension de réversion et éventuellement d'un autre droit.

Les personnes âgées du Grand Amiénois sont plus nombreuses à percevoir l'aide personnalisée d'autonomie (Apa) à domicile que celles du reste de la Picardie ou de la France en 2008 : 165,0 allocataires de l'Apa à domicile pour 1 000 personnes de 75 ans et plus contre respectivement 134,4 ‰ et 127,0 ‰. Dans la CA Amiens Métropole, le taux de bénéficiaires est au niveau du taux national.

Taux de bénéficiaires de l'Apa à domicile (pour 1 000 personnes de 75 ans et plus) au 31/12/2008



Sources : Conseils généraux 02, 60 et 80, Drees, Insee recensement de la population 2007 Exploitation OR2S

Exploitation OR2S

* min : Sud de l'Oise ; ** max : Saint-Quentinois

Données par EPCI



- 1 : CC du Bernavillois
- CC du Doullennais CC Val de Nièvre et Environs
- : CC Bocage Hallue : Secteur CC du Pays du Coquelicot : CC Ouest Amiens
- CC Val de Somme
- 8 : CC Région de Oisemont 9 : CC Sud Ouest Amiénois

- 11 : CC du Canton de Conty 12 : CC Val de Noye

	Montant mensuel moyen des pensions vieillesse versées en 2009	Pourcentage de pensions de réversion (parmi l'ensemble des pensions vieillesse) au 31/12/2009
CA Amiens Métropole	634	24,6
Grand Amiénois	637	24,5
Somme Picardie	635 673	25,2 24,6

Sources: Cram, MSA

Données par EPCI



- 1 · CC du Bernavillois
- CC du Doullennai
- CC Val de Nièvre et Environs CC Bocage Hallue
- Secteur CC du Pays du Coquelicot
- CC Ouest Amiens : CC Val de Somme
- 8 : CC Région de Oisemont 9 : CC Sud Ouest Amiénois

- 11 : CC du Canton de Conty
- 12 : CC Val de Noye

	Nombre de bénéficiaires de l'Apa à domicile au 31/12/2008	Taux de bénéficiaires de l'Apa à domicile (pour 1 000 personnes de 75 ans et plus) au 31/12/2008
CA Amiens Métropole	1 534	125,9
Grand Amiénois	4 150	165,0
Somme	7 958	171,0
Picardie	19 120	134,4
France métropolitaine	677 534	127,0

Sources: Conseils généraux 02, 60 et 80, Drees, Insee recensement de la Exploitation OR2S population 2007

Logement

Au 31 décembre 2009, le pays dénombre 113,1 bénéficiaires de l'aide personnalisée au logement (APL) pour 1 000 ménages sur son territoire. Ce taux est supérieur aux taux du département et proche de celui de la région (respectivement 97,7 ‰ et 110,5 ‰). La communauté d'agglomération Amiens Métropole présente un taux supérieur aux références avec 165,2 allocataires pour 1 000 ménages (septième taux le plus élevé des EPCI picards).

À cette même date, le Grand Amiénois dénombre 124,1 bénéficiaires de l'allocation logement à caractère social (ALS) pour 1 000 ménages sur son territoire. Ce taux est supérieur aux taux du département et de la région (respectivement 98,8 % et 66,3 %). La communauté d'agglomération Amiens Métropole présente le taux le plus élevé des EPCI picards avec 180,7 allocataires de l'ALS pour 1 000 ménages.

Concernant l'allocation logement à caractère familial (ALF), le Grand Amiénois dénombre 45,2 bénéficiaires pour 1 000 ménages au 31 décembre 2009. Ce taux est le cinquième moins élevé des pays picards. Il est inférieur à ceux de la Somme et de la Picardie (respectivement 54,2 ‰ et 52,4 ‰). La communauté d'agglomération Amiens Métropole présente le sixième taux le plus élevé des EPCI picards avec 32,0 allocataires pour 1 000 ménages, ce taux restant inférieur au pays.

En regroupant toutes ces différentes formes d'allocations logement, le Grand Amiénois présente le deuxième taux le plus élevé des pays de Picardie (282,4 %) après celui du Grand Creillois, à un niveau supérieur à ceux du département, de la région et de la France. La CA Amiens Métropole présente une valeur bien supérieure à celles des niveaux départemental, régional et national.

En 2009, le pays du Grand Amiénois dénombre 26 126 logements sociaux sur son territoire, soit une densité de 185,2 pour 1 000 ménages. Ce taux, qui est le sixième taux le plus élevé des pays picards, est supérieur aux taux départemental (154,7 %), régional (175,2 %) et national (164,3 %). La Communauté d'agglomération Amiens Métropole présente un taux plus élevé que les références avec la sixième densité la plus élevée des pays picards (284,2 logements sociaux pour 1 000 ménages).

Données par EPCI



- CC du Bernavillois
- CC du Doullennais
- CC Val de Nièvre et Environs
- CC Bocage Hallue Secteur CC du Pays du Coquelicot
- 6 : CC Ouest Amiens
- CC Val de Somme CC Région de Oisemont
- 9 : CC Sud Ouest Amiénois
- 11 : CC du Canton de Conty 12 : CC Val de Nove

	Nombre de bénéficiaires des allocations logement* au 31/12/2009	Taux de bénéficiaires des allocations logement* (pour 1 000 ménages) au 31/12/2009	Nombre de logements sociaux au 1/1/2009	Taux de logements sociaux (pour 1 000 ménages) au 1/1/2009
CA Amiens Métropole	29 516	377,9	22 198	284,2
Grand Amiénois	39 835	282,4	26 126	185,2
Somme Picardie France métropolitaine	59 237 176 003 6 119 500	250,8 229,2 229,9	36 533 134 546 4 372 868	154,7 175,2 164 3

Sources: Caf, MSA, Dreal, Insee recensement de la population 2008

Exploitation OR2S

* Aide personnalisée au logement, allocation logement à caractère social ou allocation logement à caractère familial.

Couverture maladie universelle

La CMU de base concerne 47,4 bénéficiaires pour 1 000 habitants du Grand Amiénois en 2009, ce qui place le pays au premier rang des pays picards comptant le plus de bénéficiaires. Ce taux est supérieur aux niveaux de la Somme (40,3 ‰) et de la Picardie (29,5 %). La communauté d'agglomération Amiens Métropole est le deuxième EPCI picard, derrière la communauté d'agglomération du Beauvaisis, à compter le plus grand nombre de bénéficiaires avec un taux de 70,8 pour 1 000 habitants.

De même, les bénéficiaires de la CMU complémentaire sont plus nombreux dans le Grand Amiénois (83,6 pour 1 000 habitants) que dans la Somme (78,7 ‰), qu'en Picardie (63,9 ‰) et qu'en France métropolitaine (57,6 ‰). Le pays se place en quatrième position des pays picards présentant les plus forts taux. La communauté d'agglomération Amiens Métropole est le sixième EPCI picard à compter le plus grand nombre de bénéficiaires avec un taux de 115,5 pour 1 000 habitants.

Données par EPCI



- 1 : CC du Bernavillois
- 3 : CC Val de Nièvre et Environs
- : CC Bocage Hallue : Secteur CC du Pays du Coquelicot
- 6 : CC Ouest Amiens
- : CC Val de Somme
- : CC Région de Oisemont : CC Sud Ouest Amiénois
- : CC du Canton de Conty

	Nombre de bénéficiaires de la CMU de base en 2009	Nombre de bénéficiaires de la CMU complémentaire en 2009	Taux de bénéficiaires de la CMU de base (pour 1 000 habitants) en 2009	Taux de bénéficiaires de la CMU complémentaire (pour 1 000 habitants) en 2009
CA Amiens Métropole	12 411	20 260	70,8	115,5
Grand Amiénois	15 843	27 957	47,4	83,6
Somme Picardie	22 795 56 061	44 539 121 419	40,3 29,5	78,7 63,9
France métropolitaine*	1 554 821	3 577 406	25,2	57,9

Sources: Cpam, MSA, RSI, Insee recensement de la population 2007

Exploitation OR2S

* Pour la valeur nationale, la source de données diffère (exploitation Fonds CMU). Avec cette source, la valeur de la Picardie, à titre de comparaison est de 20,7 pour la CMU de base et de 64,3 pour la CMU complémentaire.

Emploi

Groupe socio-professionnel

L'emploi dans le Grand Amiénois est dominé par les employés (29,5 % des emplois au recensement 2008, contre respectivement 28,7 % dans la Somme, 28,9 % en Picardie et 28,4 % en France métropolitaine), suivis des ouvriers (25,3 %, contre 29,9 % dans la Somme, 28,9 % en Picardie et 22,7 % en France métropolitaine) et des professions intermédiaires (25,5 % contre respectivement 23,0 %, 24,0 % et 24,9 %).

Les cadres et professions intellectuelles supérieures occupent 13,7 % des emplois du Grand Amiénois en 2008, ce qui est supérieur aux taux de la Somme et de la Picardie et inférieur à celui de la France métropolitaine (respectivement 11,2 %, 11,4 % et 16,1 %). En 2008, les artisans, commerçants et chefs d'entreprise représentent 4,0 % des emplois du pays, ce qui est inférieur aux taux de la Somme (4,6 %), de la Picardie (4,9 %) et de la France métropolitaine (6,0 %).

Enfin, les agriculteurs sont peu présents dans le Grand Amiénois : 2,1 % des emplois contre 2,6 % dans la Somme, 1,9 % en Picardie et 2,0 % en France métropolitaine. La CA Amiens Métropole présente quelques caractéristiques différentes de celles du pays. Ainsi, les cadres et professions intellectuelles supérieures et les professions intermédiaires y sont plus nombreux que sur l'ensemble du pays, c'est l'inverse qui se passe pour les ouvriers dans le département, la région et la France métropolitaine.

	Part d'agriculteurs exploitants* au 1/01/2008 (%)	Part des artisans, commerçants chefs d'entreprise* au 1/01/2008 (%)	Part des cadres et professions intellectuelles supérieures* au 1/01/2008 (%)	Part des professions intermédiaires* au 1/01/2008 (%)	Part des employés* au 1/01/2008 (%)	Part des ouvriers* au 1/01/2008 (%)
CC Amiens Métropole	0,4	3,3	18,5	28,0	30,0	19,9
min ⁽¹⁾	0,3	3,6	5,7	17,9	23,8	20,0
Grand Amiénois	2,1	4,0	13,7	25,5	29,5	25,3
max ⁽²⁾	6,3	6,3	19,0	28,0	34,8	42,8
Somme	2,6	4,6	11,2	23,0	28,7	29,9
Picardie	1,9	4,9	11,4	24,0	28,9	28,9
France métropolitaine	2,0	6,0	16,1	24,9	28,4	22,7

Source: Insee recensement de la population 2008

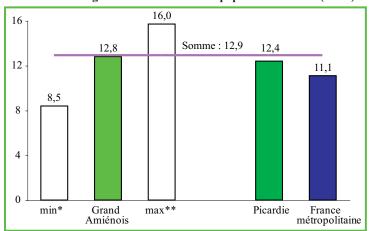
* Parmi les actifs ayant un emploi

(1) minimum des pays suivant l'ordre du tableau Grand Creillois, Grand Creillois, Thiérache, Vallées Bresles et Yères, Vallées Bresles et Vères, Vallées et Vères, Vallées Bresles et Vères, Vallées et Vères, Vallées et Vères, Vallées et Vères, Vallées e

(2) maximum des pays suivant l'ordre du tableau Thiérache, Vallées Bresles et Yères, Sud de l'Oise, Sud de l'Oise, Grand Creillois, Vallées Bresles et Yères

Chômage

Taux de chômage¹ au recensement de la population de 2008 (en %)



Source: Insee recensement de la population 2008

Exploitation OR2S

recensement de population de 2008. Ce taux est équivalent au département (12,9 %), mais supérieur à ceux de la région (12,4 %) et du niveau national (11,1 %). La communauté d'agglomération Amiens Métropole présente le quinzième taux le plus élevé avec 14,9 %. Le taux de chômage pour les personnes âgées de 20 à 29 ans

Le taux de chômage du Grand Amiénois est de 12,8 % au

et résidant dans le Grand Amiénois est de 20,0 % en 2008. Ce taux est inférieur au taux du département (20,4 %), équivalent à celui de la région (20,1 %) et supérieur à celui du niveau national (17,4 %). Le taux de chômage pour cette catégorie de personnes de la communauté d'agglomération Amiens Métropole est supérieur aux références (21,2 %).

Le taux de chômage pour les personnes âgées de 30 à 59 ans et résidant dans le Grand Amiénois est de 9,7 % en 2008. Ce taux est équivalent au taux du département (9,8 %) et supérieur aux taux de la région (9,4 %) et du niveau national (8,9 %). La communauté d'agglomération Amiens Métropole présente le quatorzième taux le plus élevé des EPCI de Picar-

die avec 11,6 %.

Au 31 décembre 2009, le Grand Amiénois compte 17 662 demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégorie A. Les moins de 25 ans représentent 25,3 % des DEFM de catégorie A du Grand Amiénois. Ils rejoignent les valeurs départementale (25,6 %) régionale (25,0 %) mais ils sont supérieur au niveau national (19,5 %). Le chômage de longue durée (plus d'un an d'ancienneté) touche 30,6 % des demandeurs d'emploi du pays, ce qui est au-dessous des niveaux départemental et régional (respectivement 29,6 %, 29,9 %) au 31 décembre 2009. Il n'existe pas de différence entre le pourcentage de l'ensemble du pays et celui de la seule CA Amiens Métropole.

Données par EPCI



- 1 : CC du Bernavillois
- : CC du Doullennais : CC Val de Nièvre et Environs
- 4 : CC Bocage Hallue 5 : Secteur CC du Pays du Coquelicot 6 : CC Ouest Amiens
- : CC Val de Somme
- : CC Région de Oisemont : CC Sud Ouest Amiénois
- 11 : CC du Canton de Conty

	Taux de chômage* au 01/01/2008	Taux de chômage* des 20-29 ans au 01/01/2008	Taux de chômage* des 30-59 ans au 01/01/2008
CA Amiens Métropole	14,9	21,2	11,6
Grand Amiénois	12,8	20,0	9,7
Somme	12,9	20,4	9,8
Picardie	12,4	20,1	9,4
France métropolitaine	11,1	17,4	8,9

Sources: Insee recensement de la population 2008

Exploitation OR2S

	1 1		
* Selon la définition de l'Insee e	la déclaration des pers	sonnes lors du recensement	(en %).

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégorie A sont des « demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi », c'està-dire n'ayant exercé aucune activité, même réduite, au cours du mois précédent et étant disponibles (ni en stage, ni en formation, ni en maladie...).

	Nombre de DEFM de catégorie A au 31/12/2009	Pourcentage de moins de 25 ans parmi les DEFM de catégorie A au 31/12/2009	Pourcentage de DEFM de plus d'un an d'ancienneté parmi les DEFM de catégorie A au 31/12/2009
CA Amiens Métropole	10 117	24,6	30,8
Grand Amiénois	17 662	25,3	30,6
Somme Picardie	30 726 90 876	25,6 25,0	29,6 29,9
France métropolitaine	2 681 440	19,5	-

Sources: Pôle emploi, Direccte

^{*} min : Sud de l'Oise ; ** max : Thiérache

¹ Selon la définition de l'Insee et la déclaration des personnes lors du recensement.

Données générales

Affections de longue durée

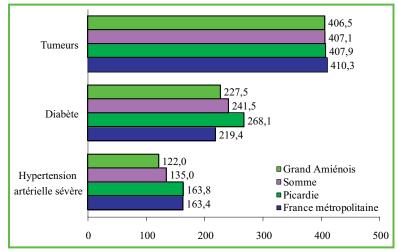
En 2004-2005, le Grand Amiénois compte 1 779,5 bénéficiaires de l'exonération du ticket modérateur au titre d'une affection de longue durée (ALD) pour 100 000 habitants (soit 5 284 personnes en moyenne annuelle). Ce taux est le cinquième plus faible des pays picards. Il est significativement inférieur au taux national (1 884,7; 1 842,6 dans le département et 1 937,8 en région). Amiens Métropole se différencie significativement du niveau national avec un taux d'ALD de 1 751,1 pour 100 000 habitants

Chez les femmes, le taux est de 1 533,9 pour 100 000 en 2004-2005, soit 2 541 bénéficiaires en moyenne par an. Ce taux, le quatrième plus faible des pays picards, est significativement inférieur à la movenne nationale (1 607.7 ; 1 578,7 dans la Somme et 1 648,3 en Picardie).

Le taux de nouvelles admissions en ALD chez les hommes est de 2 080,6 pour 100 000 en 2004-2005, ce qui est significativement inférieur au niveau national (2 226,8; 2 162,1 dans le département et 2 285,8 en région). Ce taux est le deuxième plus faible des pays picards.

Tant chez les hommes que chez les femmes, le taux sur la CA Amiens Métropole est inférieur significativement à celui du niveau national.

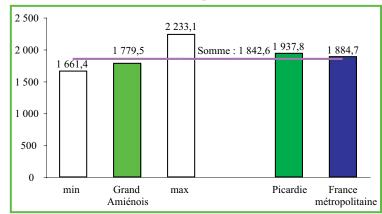
Taux d'admissions en ALD pour les trois premières causes chez les femmes en 2004-2005 (pour 100 000 femmes)



Sources: Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Nouveaux bénéficiaires de l'exonération du ticket modérateur au titre d'une ALD en 2004-2005 (pour 100 000 habitants)



min : Vallées Bresles et Yeres ; ** max : Grand Creillois

Exploitation OR2S

Sources: Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S

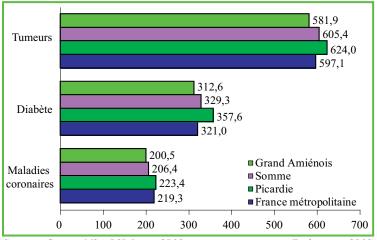
Les nouvelles admissions féminines en ALD sont principalement liées aux tumeurs, au diabète et à l'hypertension artérielle sévère.

Le taux d'admissions en ALD pour tumeurs chez les femmes est de 406,5 pour 100 000, soit 659 femmes admises en moyenne annuelle. Ce taux, le septième plus élevé des pays picards, ne diffère pas significativement de la France métropolitaine (410,3; 407,1 dans la Somme et 407,9 en Picardie).

Le diabète a entraîné un taux d'admissions de 227,5 pour 100 000 en 2004-2005 pour les femmes du Grand Amiénois (366 femmes en moyenne par an), soit le troisième taux le plus faible des pays picards. Ce taux n'est pas significativement différent du niveau national (219,4; 241,5 dans le département et 268,1 en région).

Les femmes du Grand Amiénois ont un taux d'admissions en ALD pour une hypertension artérielle sévère de 122,0 pour 100 000 (soit 204 femmes admises en moyenne par an), ce qui est significativement inférieur au taux national (163,4; 135,0 dans le département et 163,8 en région). Ce taux est le cinquième plus faible des pays picards.

Taux d'admissions en ALD pour les trois premières causes chez les hommes en 2004-2005 (pour 100 000 hommes)



Sources: Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Pour les hommes, les nouvelles admissions en ALD sont d'abord le fait de tumeurs. Le diabète et les maladies coronaires viennent ensuite.

En 2004-2005, le taux d'admissions pour tumeurs chez les hommes du Grand Amiénois est de 581,9 pour 100 000 (740 hommes admis en movenne par an), ce qui constitue le cinquième taux le plus bas des pays picards. Ce taux ne diffère pas significativement de la France métropolitaine (597,1; 605,4 dans la Somme et 624,0 en Picardie).

Le diabète constitue un taux d'admissions en ALD de 312,6 pour 100 000 hommes dans le Grand Amiénois (428 hommes admis en moyenne par an). Ce taux, le troisième plus faible des pays picards, n'est pas significativement différent de celui du niveau national (321,0; 329,3 dans le département et 357,6 en région).

Enfin, le taux d'admissions pour maladies coronaires dans le Grand Amiénois (200,5 pour 100 000; soit 263 hommes admis en moyenne par an), est significativement inférieur au taux national (219,3; 206,4 dans le département et 223,4 en région).

Données par EPCI



- : CC du Bernavillois
- : CC du Doullennais : CC Val de Nièvre et Environs
- 4 : CC Bocage Hallue
- : Secteur CC du Pays du Coquelicot : CC Ouest Amiens : CC Val de Somme

- 8 : CC Région de Oisemon 9 : CC Sud Ouest Amiénois
- 11 : CC du Canton de Conty 12 : CC Val de Noye

	Nombre annuel moyen de nouvelles admissions en ALD en 2004-2005				uvelles admissi 05 (pour 100 00	
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
CA Amiens Métropole	1 265	1 301	2 566	1 506,5	2 064,2	1 751,1
Grand Amiénois	2 541	2 743	5 284	1 533,9	2 080,6	1 779,5
Somme	4 626	5 101	9 727	1 578,7	2 162,1	1 842,6
Picardie	15 492	17 629	33 121	1 648,3	2 285,8	1 937,8
France métropolitaine	523 087	576 896	1 099 982	1 607,7	2 226,8	1 884,7

Sources: Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes et un taux ne peut pas être nul alors que le nombre l'est.

Séjours hospitaliers*

En 2004-2005, 167 910 hospitalisations en moyenne par an ont été dénombrées pour des habitants du Grand Amiénois (92 258 femmes et 75 652 hommes), soit un taux de 261,0 hospitalisations pour 1 000 habitants. Ce taux est à comparer à ceux de la Somme (268,8), de la Picardie (277,2) et de la France métropolitaine (255,8).

Le taux d'hospitalisation des femmes est inférieur dans le Grand Amiénois par rapport à ceux observés dans la Somme (273,4 %)) et en Picardie (281,8 %). La même situation est observable chez les hommes puisque le taux départemental s'élève à 269,8 % et le taux régional à 278,4 %.

Ces séjours ont lieu pour 91,6 % d'entre eux au sein même du Grand Amiénois (dont 86,2 % à Amiens et 3,9 % à Doullens), pour 3,4 % dans le reste du département de la Somme (2,8 % à Abbeville), pour 0,2 % dans l'Aisne, pour 0,2 % dans l'Oise, pour 1,2 % dans la région du Nord - Pas-de-Calais (0,4 % à Lille, 0,3 % à Arras), pour 0,9 % à Paris et pour 2,5 % ailleurs en France.

* voir en annexes le paragraphe concernant le Programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI).

Données par EPCI



- 1 : CC du Bernavillois
- CC du Doullennais
- 3 : CC Val de Nièvre et Environs
- : CC Bocage Hallue : Secteur CC du Pays du Coquelicot
- 6 : CC Ouest Amiens · CC Val de Somme
- 8 : CC Région de Oisemont 9 : CC Sud Ouest Amiénois
- 10 : CA Amiens Métro
- 11 : CC du Canton de Conty 12 : CC Val de Noye

	Nombre annuel moyen de séjours* en 2004-2005				séjours* en 200 our 1 000 habita	
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
CA Amiens Métropole	49 253	37 726	86 979	270,4	264,9	264,7
Grand Amiénois	92 258	75 652	167 910	266,6	260,8	261,0
Somme	80 778	68 668	149 446	273,4	269,8	268,8
Picardie	272 999	235 063	508 063	281,8	278,4	277,2
France métropolitaine	8 394 868	7 186 581	15 581 449	259,2	257,8	255,8

Sources: Atih, Insee, OR2S * Hors nouveaux-nés bien portant. Exploitation OR2S

Mortalité

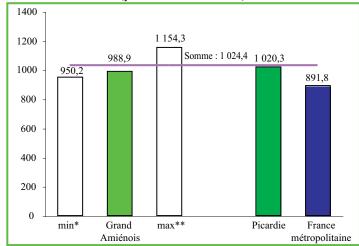
En 2000-2008, le Grand Amiénois a un taux standardisé de mortalité générale de 988,9 pour 100 000 habitants (soit 2 894 décès en moyenne par an). Ce taux, le sixième plus faible des pays picards est néanmoins significativement supérieur au taux national (891,8 ; 1 024,4 dans le département et 1 020,3 en région).

Amiens Métropole, avec près de 923,5 décès pour 100 000 habitants (deuxième plus faible taux du Grand Amiénois), connait tout de même une surmortalité en comparaison au taux national.

Avant 65 ans, 688 habitants du Grand Amiénois sont décédés en moyenne par an entre 2000 et 2008, soit un taux standardisé de mortalité prématurée de 262,0 pour 100 000 habitants de moins de 65 ans. Ce taux est significativement supérieur à la France métropolitaine (217,2 ; 268,9 dans la Somme et 257,8 en Picardie). La communauté d'agglomération d'Amiens Métropole a un taux significativement supérieur au taux de la France métropolitaine.

En 2000-2008, le Grand Amiénois a un taux de mortalité infantile de 4,8 pour 1 000 naissances vivantes contre 4,4 % dans la Somme, 4,1 % en Picardie et 3,9 % en France métropolitaine. La communauté d'agglomération d'Amiens Métropole enregistre un taux de 5,5 ‰.

Taux standardisé de mortalité générale en 2000-2008 (pour 100 000 habitants)



Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

* min : Compiégnois ; ** max : Trait Vert - Santerre Initiatives

Données par EPCI

	de décès e	nnuel moyen en 2000-2008 + femmes)	Taux pour 100 000 habitants en 2000-2008 (hommes + femmes)		en 2000-2008 (hommes + femmes) Espérance de vie à la naissance		en 2000-2008 (hommes + femmes) Espérance de vie à la naissance infantile, pour 1		Taux de mortalité infantile, pour 1 000
	Mortalité générale	Mortalité prématurée (avant 65 ans)	Mortalité générale	Mortalité prématurée (avant 65 ans)	Hommes	Femmes	en 1995-2008		
CA Amiens Métropole	1 325	356	923,5	268,9	75,1	82,7	5,5		
Grand Amiénois	2 894	688	988,9	262,0	74,9	82,2	4,8		
Somme Picardie France métropolitaine	5 406 16 695 526 432	1 211 3 918 107 613	1 024,4 1 020,3 891,8	268,9 257,8 217,2	74,5 74,7 76,5	82,0 82,1 83,6	4,4 4,1 3,9		

Sources: Inserm CépiDc, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes et un taux ne pas être nul alors que le nombre l'est.

Tumeurs

Ensemble des tumeurs

Affections de longue durée

Le pays du Grand Amiénois a un taux de nouvelles admissions en ALD pour tumeur de 476,3 pour 100 000 habitants en 2004-2005, taux comparable au niveau national. Chaque année en moyenne, ce sont 1 399 personnes qui sont admises en ALD au titre d'une tumeur (659 femmes et 740 hommes).

La CA Amiens Métropole affiche également un niveau non significativement différent de la moyenne nationale.

Données par EPCI



- 1 : CC du Bernavillois
- : CC du Doullennais : CC Val de Nièvre et Environs
- 4 : CC Bocage Hallue 5 : Secteur CC du Pays du Coquelicot 6 : CC Ouest Amiens
- : CC Val de Somme
- 8 : CC Région de Oisemont 9 : CC Sud Ouest Amiénois
- 11 : CC du Canton de Conty
- 12 : CC Val de Noye

	admission	nnuel moyen d ns en ALD pou en 2004-2005	ır tumeurs	en A	e nouvelles adı ALD pour tum 00 habitants) e	eurs
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
CA Amiens Métropole	352	351	703	429,0	585,1	489,2
Grand Amiénois	659	740	1 399	406,5	581,9	476,3
Somme Picardie	1 169 3 787	1 391 4 646	2 559 8 433	407,1 407,9	605,4 624,0	487,0 496,1
France métropolitaine	130 821	152 291	283 112	410,3	597,1	485,0

Sources: Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes et un taux ne pas être nul alors que le nombre l'est.

Séjours hospitaliers

En 2004-2005, le pays Grand Amiénois compte près de 6 268 personnes hospitalisées pour cause de tumeur chaque année (2 563 femmes et 3 705 hommes). Ceci représente 20,4 hospitalisations pour 1 000 habitants, ce qui est plus faible que les taux de la Somme (21,6 %) et de la Picardie (22,8 %).



Entre 2000 et 2008, les tumeurs ont causé le décès de quelque 800 personnes en moyenne annuelle, soit un taux standardisé de mortalité de 271,8 personnes sur 100 000, ce qui est significativement supérieur à la moyenne nationale. Ce taux est à comparer à ceux enregistrés dans la Somme (280,1) et en Picardie (275,8). Amiens Métropole (269,2) affiche également un niveau significativement supérieur à celui de la France hexagonale avec un peu moins de 400 décès en moyenne annuelle.

La mortalité survenant avant 65 ans liée à cette pathologie est également particulièrement présente dans le Grand Amiénois puisque le taux standardisé de mortalité prématurée (101,7 pour 100 000 habitants de moins de 65 ans) est significativement plus élevé que celui observé en France hexagonale (86,3). Il est de l'ordre des moyennes régionale (100,4)) et départementale (104,2). Amiens Métropole compte également une surmortalité prématurée (105,3) en comparaison à l'ensemble de la France hexagonale.

Le cancer de la trachée, des bronches et du poumon* constitue la première cause de mortalité par cancer dans le pays du Grand Amiénois avec un taux de près de 48,4 pour 100 000 en 2000-2008 contre 50,6 dans la Somme, 51,5 en Picardie et 45,3 en France hexagonale. Si la différence est, sur l'ensemble du pays, significative avec le niveau national, elle ne l'est pas sur la CA Amiens Métropole.

Le cancer du côlon-rectum* se place au second rang avec une mortalité avoisinant les 30,0 pour 100 000, ce qui est significativement supérieur au niveau français (27.7). Il se situe au niveau de la moyenne observée dans la Somme (30.3 pour 100 000) mais au-dessus du taux picard (28,6). La différence avec le niveau national n'est pas retrouvée sur la CA Amiens Métropole.

Chez les femmes, c'est le cancer du sein* qui est responsable du plus grand nombre de décès devant le cancer du côlon-rectum. Il n'est pas retrouvé de différence avec le niveau national, tant dans l'ensemble du pays que pour la CA Amiens Métropole.

Chez les hommes, la première cause de mortalité par cancers concerne le cancer de la trachée, des bronches et du poumon, devant le cancer de la prostate*. Si le premier cancer présente une différence significative avec le niveau national pour l'ensemble du pays (mais pas pour Amiens Métropole), il n'est retrouvé aucune différence pour le second.

* Ces cancers seront vus plus en détail dans la suite du document, notamment au niveau des EPCI.

Données par EPCI



- 1 : CC du Bernavillois
- CC du Doullennais CC Val de Nièvre et Environs
- : CC Bocage Hallue : Secteur CC du Pays du Coquelicot
- CC Ouest Amien
- CC Val de Somm
- 3 : CC Région de Oisemont 3 : CC Sud Ouest Amiénois

- 11 : CC du Canton de Conty 12 : CC Val de Noye

	en 20	nel moyen de décès 00-2008 es+femmes)	en 20	0 000 habitants 00-2008 s+femmes)
	Mortalité générale par tumeurs	Mortalité prématurée par tumeurs	Mortalité générale par tumeurs	Mortalité prématurée par tumeurs
CA Amiens Métropole	385	134	269,2	105,3
Grand Amiénois	799	261	271,8	101,7
Somme Picardie France métropolitaine	1 490 4 629 146 796	463 1 499 42 383	280,1 275,8 248,1	104,2 100,4 86,3

Sources: Inserm CépiDc, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes et un taux ne pas être nul alors que le nombre l'est.

Cancer de la prostate

Affections de longue durée

Le taux de nouvelles admissions en ALD pour un cancer de la prostate dans le Grand Amiénois (184,5 pour 100 000 hommes en 2004-2005) ne diffère pas significativement du taux national (200,2) et départemental (187,5) mais il est inférieur à la moyenne régionale (209,7). Chaque année, 226 hommes bénéficient d'une exonération du ticket modérateur au titre d'une ALD pour cette localisation. Le taux observé à Amiens Métropole (198,5 pour 100 000) ne diffère pas de la moyenne nationale.

Données par EPCI



- 1 : CC du Bernavillois
- 2 : CC du Doullennais 3 : CC Val de Nièvre et Environs 4 : CC Bocage Hallue
- 5 : Secteur CC du Pays du Coquelicot
- : CC Val de Somme
- 8 : CC Région de Oisemont
- 9 : CC Sud Ouest Amiénois
- 11 : CC du Canton de Conty
- 12 : CC Val de Noye

	Nombre annuel moyen de nouvelles admissions en ALD pour cancer de la prostate en 2004-2005	Taux de nouvelles admissions en ALD pour cancer de la prostate (pour 100 000 hommes) en 2004-2005
CA Amiens Métropole	113	198,5
Grand Amiénois	226	184,5
Somme Picardie	419 1 499	187,5 209,7
France métropolitaine	50 033	200,2

Sources: Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes et un taux ne pas être nul alors que le nombre l'est.



Le cancer de la prostate a été la cause de 442 hospitalisations en moyenne par an en 2004-2005, ce qui revient à 3,4 pour 1 000 hommes contre 3,5 dans la Somme, 3,8 en Picardie et 3,0 en France hexagonale.

Mortalité

Le cancer de la prostate entraîne un taux de 47,2 décès pour 100 000 hommes dans le Grand Amiénois contre 50,7 dans la Somme, 51,7 en Picardie et 44,0 en France métropolitaine (pas de différence significative). Ce taux atteint 43,8 à Amiens Métropole, ce qui ne diffère pas de la moyenne nationale.

Données par EPCI



- 1 : CC du Bernavillois
- : CC du Doullennai
- 3 : CC Val de Nièvre et Environs 4 : CC Bocage Hallue
- 5 : Secteur CC du Pays du Coquelicot
- 6 : CC Ouest Amiens 7 : CC Val de Somme
- 8 : CC Région de Oisemont
- 9 : CC Sud Ouest Amiénois
- 11 : CC du Canton de Conty 12 : CC Val de Noye

	Nombre annuel moyen de décès par cancer de la prostate en 2000-2008	Taux de mortalité par cancer de la prostate (pour 100 000 hommes) en 2000-2008
CA Amiens Métropole	21	43,8
Grand Amiénois	48	47,2
Somme	96	50,7
Picardie	294	51,7
France métropolitaine	9 100	44,0

Sources: Inserm CépiDc, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif. Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes et un taux ne pas être nul alors que le nombre l'est.

Cancer du sein*

Affections de longue durée

Le taux de nouvelles admissions en ALD pour cancer du sein est de 180,0 pour 100 000 femmes dans le Grand Amiénois (288 femmes en moyenne annuelle), ce qui est proche des taux observés dans la Somme (174,9), en Picardie (171,2) et en France métropolitaine (175,0). Ce taux atteint 193,2 à Amiens Métropole, ce qui n'est pas significativement différent du taux français.

Données par EPCI



- CC du Bernavillois
- CC du Doullennais

- CC du Bounenhais
 CC Val de Nièvre et Environs
 CC Bocage Hallue
 Secteur CC du Pays du Coquelicot
- : CC Ouest Amiens
- CC Val de Somme
- 8 : CC Région de Oisemont
- 9 : CC Sud Ouest Amiénois
- 11 : CC du Canton de Conty
- 12 : CC Val de Noye

	Nombre annuel moyen de nouvelles admissions en ALD pour cancer du sein en 2004-2005 (femmes)	Taux de nouvelles admissions en ALD pour cancer du sein (pour 100 000 femmes) en 2004-2005
CA Amiens Métropole	157	193,2
Grand Amiénois	288	180,0
Somme	492	174,9
Picardie	1 580	171,2
France métropolitaine	54 841	175,0

Sources: Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes et un taux ne pas être nul alors que le nombre l'est.



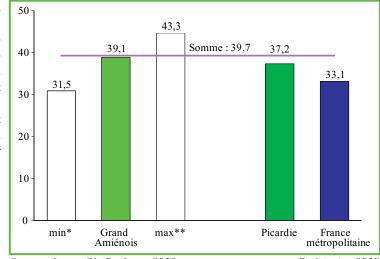
En 2004-2005, 581 hospitalisations pour cause de cancer du sein ont été recensées en moyenne par an dans le Grand Amiénois, ce qui revient à un taux de 3,5 séjours pour 1 000 femmes, contre 3,5 dans la Somme, 4,2 en Picardie et 3,6 en France hexagonale.



Le taux de mortalité par cancer du sein dans le Grand Amiénois atteint 39,1 pour 100 000 femmes en 2000-2008 (39,7 dans la Somme et 37,2 en Picardie). Ce taux est significativement plus élevé que celui enregistré dans l'ensemble de la France métropolitaine (33,1). Chaque année en moyenne, sur la période 2000-2008, 66 femmes en décèdent dont 35 dans la CA Amiens Métropole.

La communauté de communes d'Amiens Métropole connaît également une surmortalité au niveau du cancer du sein par rapport au niveau national avec un taux de 40,8 pour 100 000 femmes.

Taux standardisé de mortalité par cancer du sein en 2000-2008 (pour 100 000 femmes)



Sources: Inserm CépiDc, Insee, OR2S

* min : Sources et Vallées ; ** max : Trois Vallées

^{*} cf. page 49, consulter le dépistage du cancer du sein chez les femmes âgées de 50 à 74 ans.

Données par EPCI



- : CC du Bernavillois
- CC du Doullenna
- CC Val de Nièvre et Environs CC Bocage Hallue
- Secteur CC du Pays du Coquelicot CC Ouest Amiens
- CC Val de Somme
- : CC Région de Oisemont : CC Sud Ouest Amiénois
- 11 : CC du Canton de Conty

	Nombre annuel moyen de décès par cancer du sein en 2000-2008 (femmes)	Taux de mortalité par cancer du sein (pour 100 000 femmes) en 2000-2008
CA Amiens Métropole	35	40,8
Grand Amiénois	66	39,1
Somme	120	39,7
Picardie	358	37,2
France métropolitaine	11 206	33,1

Sources: Inserm CépiDc, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes et un taux ne pas être nul alors que le nombre l'est.

Cancer du côlon-rectum*

Affections de longue durée

Le cancer du côlon-rectum entraîne chaque année 136 nouvelles exonérations du ticket modérateur en 2004-2005 (61 femmes et 76 hommes) dans le Grand Amiénois. Cela correspond à un taux d'admissions en ALD de 47,3 pour 100 000 habitants dans le pays, ce qui ne diffère pas du niveau national (50,5), ni des niveaux départemental (47,6) et régional (47,9).

Les hommes sont davantage concernés par ces admissions puisque le taux masculin dépasse les 60 dans le pays quand, dans le même temps, le taux féminin est en dessous des 40. Aucun de ces taux ne présente de différence significative avec les taux nationaux. La communauté d'agglomération d'Amiens Métropole présente un taux d'admissions en ALD pour cancer du côlon-rectum s'élevant à 47,6 pour 100 000 (42,4 pour les femmes, 55,3 pour les hommes). Ce taux ne diffère pas de la moyenne nationale, que ce soit au niveau global ou pour chaque sexe.

* cf. page 50, consulter le dépistage organisé du cancer du côlon-rectum chez les personnes âgées de 50 à 74 ans.

Données par EPCI

	Nombre annuel moyen de nouvelles admissions en ALD pour cancer du côlon-rectum en 2004-2005			Taux de nouvelles admissions en ALD pour c du côlon-rectum (pour 100 000 habitants en 2004-2005		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
CA Amiens Métropole	35	32	67	42,4	55,3	47,6
Grand Amiénois	61	76	136	37,0	61,7	47,3
Somme Picardie	107 368	142 431	249 799	36,3 39,2	62,7 59,1	47,6 47,9
15.5			=		· /	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·

Sources: Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes et un taux ne pas être nul alors que le nombre l'est.

Séjours hospitaliers

Le taux de séjours hospitaliers pour cancer du côlon-rectum dans le pays du Grand Amiénois est de 2,0 pour 1 000 habitants en 2004-2005 contre 2,0 dans la Somme et 2,2 en Picardie. Les femmes sont moins souvent hospitalisées puisque leur taux d'hospitalisation est de 1,5 contre 2,6 pour celui des hommes (258 femmes par an contre 332 hommes).



Le cancer colorectal constitue la deuxième cause de mortalité par cancers dans le pays du Grand Amiénois avec un taux de 30,0 pour 100 000 habitants en 2000-2008. Ce taux est à comparer à ceux de la région (28,6) et du département (30,3). Il est supérieur au niveau national (27,7; différence significative).

Chez les femmes, le cancer colorectal est également la deuxième cause de mortalité par cancer dans le pays du Grand Amiénois (42 femmes décédées chaque année sur la période). Le taux de mortalité y atteint 23,6 pour 100 000 femmes contre 23,5 dans la Somme, 22,0 en Picardie et 21,4 en France hexagonale (pas de différence significative).

La mortalité par cancer du côlon-rectum chez les hommes est de 40,1 pour 100 000 (troisième cause de mortalité par cancers entre 2000 et 2008) dans le Grand Amiénois contre 40,4 dans la Somme, 38,1 en Picardie et 37,2 au niveau national (aucune différence

Le taux de mortalité pour cette pathologie à Amiens Métropole est de 30,5 pour 100 000 (23,1 pour les femmes et 42,6 pour les hommes), ce qui ne diffère pas du niveau national.

Données par EPCI



- CC du Bernavillois
- : CC du Doullennais
- CC Val de Nièvre et Environs CC Bocage Hallue
- : Secteur CC du Pays du Coquelicot
- 6 · CC Quest Amien
- : CC Val de Somme : CC Région de Oisemont
- 9 : CC Sud Ouest Amiénois
- 11 : CC du Canton de Conty
- 12 : CC Val de Noye

	Nombre annuel moyen de décès par cancer du côlon-rectum en 2000-2008			du côlon	e mortalité p -rectum (por ants) en 200	ur 100 000
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
CA Amiens Métropole	20	22	43	23,1	42,6	30,5
Grand Amiénois	42	45	87	23,6	40,1	30,0
Somme	75	85	160	23,5	40,4	30,3
Picardie	218	252	470	22,0	38,1	28,6
France métropolitaine	7 703	8 627	16 330	21,4	37,2	27,7

Sources: Inserm CépiDc, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes et un taux ne pas être nul alors que le nombre l'est.

Cancer de l'utérus*

Affections de longue durée

En 2004-2005, le cancer de l'utérus est la cause de 65 nouvelles admissions en ALD par an dans le pays du Grand Amiénois, soit un taux de 40,4 pour 100 000 femmes (36,3 dans la Somme, 31,6 en Picardie). Ce taux le plus élevé des pays picards, est significativement supérieur à la moyenne nationale (26,3).

Séjours hospitaliers

Le cancer de l'utérus a également été la cause de 170 hospitalisations annuelles en 2004-2005 (1,0 pour 1 000 femmes). Le taux d'hospitalisation pour cette cause est de 1,0 pour 1 000 dans la Somme, 0,9 en Picardie et 0,7 en France métropolitaine.

Mortalité

Sur la période 2000-2008, le taux de mortalité par cancer de l'utérus est de 13,0 pour 100 000 femmes dans le Grand Amiénois (13,1 dans la Somme, 11,3 en Picardie). Il montre une surmortalité en comparaison du taux national (8,6). Chaque année, 22 femmes décèdent de cette pathologie dans le Grand Amiénois au cours de la période. Le taux de 13,8 observé sur la CA Amiens Métropole ne diffère pas significativement du taux national.

* Le cancer de l'utérus comprend les cancers du col et du corps. Le dépistage (frottis), en revanche, ne concerne que le cancer du col de l'utérus (cf. page 50).

Maladies de l'appareil circulatoire

Ensemble des maladies de l'appareil circulatoire

Affections de longue durée

En 2004-2005, le taux de nouvelles admissions en ALD pour pathologies cardiaques graves dans le pays Grand Amiénois est de 140,1 pour 100 000 habitants. Ce taux est à comparer à ceux observés aux niveaux départemental (144,8), régional (148,7) et national (141,4; différence significative). Ce taux d'admissions en ALD pour pathologies cardiaques graves est de 122,4 à Amiens Métropole, avec une différence significative en regard du niveau national.

Les admissions pour maladie coronaire représentent un taux de 135,0 pour 100 000 habitants dans le Grand Amiénois contre 141,1 dans la Somme, 149,3 en Picardie et 141,5 en France hexagonale (pas de différence significative). Amiens Métropole, qui dispose du plus faible taux d'admissions en ALD du Grand Amiénois (119,9), présente une différence significative avec le niveau national. L'hypertension artérielle sévère a entraîné 119,8 nouvelles admissions en ALD pour 100 000 habitants du Grand Amiénois (347 personnes par an), ce qui est significativement inférieur à la moyenne nationale (171,3; 131,2 dans la Somme et 163,6 en Picardie). Amiens Métropole a un taux significativement plus faible d'admissions en ALD (113,9) que la France métropolitaine.

Données par EPCI



- 1 : CC du Bernavillois
- CC du Doullennais
- CC Val de Nièvre et Environs 4 : CC Bocage Hallue
- Secteur CC du Pays du Coquelicot
- CC Ouest Amiens
- : CC Région de Oisemont
- 9 : CC Sud Ouest Amiénois
- 11 : CC du Canton de Conty

	Nombre annuel moyen de nouvelles admissions en ALD pour pathologie cardiaque grave en 2004-2005 (hommes+femmes)	Taux de nouvelles admissions en ALD pour pathologie cardiaque grave (pour 100 000 habitants) en 2004-2005 (hommes+femmes)
CA Amiens Métropole	174	122,4
Grand Amiénois	405	140,1
Somme	758	144,8
Picardie	2 458	148,7
France métropolitaine	81 859	141,4

Sources: Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

	Nombre annuel moyen de nouvelles admissions en ALD pour maladie coronaire en 2004-2005 (hommes+femmes)	Taux de nouvelles admissions en ALD pour maladie coronaire (pour 100 000 habitants) en 2004-2005 (hommes+femmes)
CA Amiens Métropole	171	119,9
Grand Amiénois	395	135,0
Somme Picardie France métropolitaine	741 2 533 82 414	141,1 149,3 141,5

Sources: Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes et un taux ne pas être nul alors que le nombre l'est.

	Nombre annuel moyen de nouvelles admissions en ALD pour hypertension artérielle sévère en 2004-2005 (hommes+femmes)	Taux de nouvelles admissions en ALD pour hypertension artérielle sévère (pour 100 000 habitants) en 2004-2005 (hommes+femmes)
CA Amiens Métropole	160	113,9
Grand Amiénois	347	119,8
Somme Picardie France métropolitaine	687 2 731 99 547	131,2 163,6 171,3

Sources: Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S



Entre 2004 et 2005, les maladies de l'appareil circulatoire ont entraîné annuellement 7 707 hospitalisations dans le Grand Amiénois (3 429 femmes et 4 278 hommes), soit un taux d'hospitalisation de 25,3 pour 1 000 habitants (19,7 ‰ chez les femmes et 32,6 ‰ chez les hommes). Ce taux est à comparer aux taux observés aux niveaux départemental (26,3 ‰), régional (26,8 ‰) et national (23,0%).

Données par EPCI



- 1 : CC du Bernavillois
- CC du Doullennais CC Val de Nièvre et Environs
- CC Bocage Hallue
- teur CC du Pays du Coquelicot
- CC Ouest Amiens
- CC Val de Somme
- 8 : CC Région de Oisemont 9 : CC Sud Ouest Amiénois

- 11 : CC du Canton de Conty 12 : CC Val de Noye

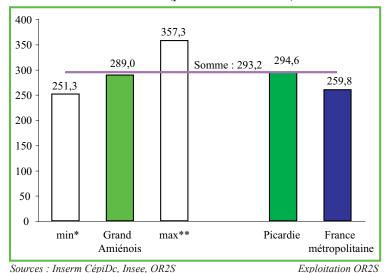
	pour maladies de l'appareil circulatoire en 2004-2005 (diagnostics principal et relié)			circulate	oire pour 1 000	es de l'appareil habitants incipal et relié)
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
CA Amiens Métropole	1 671	1 964	3 636	19,0	31,5	24,3
Grand Amiénois	3 429	4 278	7 707	19,7	32,6	25,3
Somme Picardie	6 483 20 993	7 876 25 910	14 359 46 902	21,0 21,2	33,2 33,8	26,3 26,8
France métropolitaine	604 721	792 190	1 396 911	17,4	30,2	23,0

Sources: Atih, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Mortalité

Taux standardisé de mortalité par maladies de l'appareil circulatoire en 2000-2008 (pour 100 000 habitants)



Sources : Inserm CépiDc Insee OR2S * min : Grand Creillois ; ** max : Chaunois

Le taux standardisé de mortalité par maladies de l'appareil circulatoire atteint 289,0 personnes pour 100 000 sur la période 2000-2008 dans le Grand Amiénois, soit

833 personnes en moyenne qui en décèdent chaque année. Ce taux est à comparer à ceux observés en Picardie (294,6) et dans la Somme (293,2). Il est significativement plus important qu'au niveau national (259,8).

Amiens Métropole, avec un taux de 258,0 pour 100 000 habitants, dispose de la plus faible mortalité du Grand Amiénois pour cette pathologie (pas de différence significative avec la France).

Dans le Grand Amiénois, les maladies de l'appareil circulatoires entraînent également un nombre de décès de personnes de moins de 65 ans important : 102 en moyenne annuelle, soit un taux standardisé de mortalité prématurée de 39,7 pour 100 000 habitants de moins de 65 ans contre 29,7 en France (différence significative). Cela situe ce pays entre le niveau picard (37,7) et le niveau samarien (40,0). Le taux de mortalité prématurée observé à Amiens Métropole (41,0) est également significativement supérieur à la moyenne nationale.

Données par EPCI



- 1 : CC du Bernavillois
- CC du Doullennais
 CC Val de Nièvre et Environs
- 4 : CC Bocage Hallue 5 : Secteur CC du Pays du Coquelicot
- : CC Ouest Amiens
- CC Val de Somme
- 8 : CC Région de Oisemont 9 : CC Sud Ouest Amiénois

- 11 : CC du Canton de Conty 12 : CC Val de Noye

	•	ns de décès en 2000-2008 es+femmes)	Taux pour 100 000 ha (hommes-	
	Mortalité <i>générale</i> par maladies de l'appareil circulatoire	Mortalité <i>prématurée</i> par maladies de l'appareil circulatoire	Mortalité <i>générale</i> par maladies de l'appareil circulatoire	Mortalité <i>prématurée</i> par maladies de l'appareil circulatoire
CA Amiens Métropole	363	53	258,0	41,0
Grand Amiénois	833	102	289,0	39,7
Somme Picardie France métropolitaine	1 533 4 701 152 781	178 566 14 624	293,2 294,6 259,8	40,0 37,7 29,7

Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes et un taux ne pas être nul alors que le nombre l'est.

Accidents vasculaires cérébraux =

Affections de longue durée

En 2004-2005, les accidents vasculaires cérébraux (AVC) sont responsables de l'admission en ALD de 169 personnes par an dans le Grand Amiénois, soit un taux de 57,5 pour 100 000. Ce taux ne diffère pas significativement de la celui de la France hexagonale (61,0; 55,3 dans la Somme et 55,7 en Picardie).

Amiens Métropole affiche un taux d'admissions en ALD ne différant pas de la moyenne nationale (55,6).

Données par EPCI



- CC du Bernavillois
- CC du Doullenn:
- C Val de Nièvre et Environs
- CC Bocage Hallue Secteur CC du Pays du Coquelicot
- CC Ouest Amiens CC Val de Somme
- CC Région de Oisemont CC Sud Ouest Amiénois
- 11 : CC du Canton de Conty
- 12 : CC Val de Noye

	Nombre annuel moyen de nouvelles admissions en ALD pour accident vasculaire cérébral invalidant en 2004-2005 (hommes+femmes)	Taux de nouvelles admissions en ALD pour accident vasculaire cérébral invalidant (pour 100 000 habitants) en 2004-2005 (hommes+femmes)
CA Amiens Métropole	80	55,6
Grand Amiénois	169	57,5
Somme Picardie France métropolitaine	292 935 35 378	55,3 55,7 61,0

Sources: Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes et un taux ne pas être nul alors que le nombre l'est.

Séjours hospitaliers

En 2004-2005, le taux de séjours hospitaliers pour accident vasculaire cérébral est de 2,3 pour 1 000 habitants dans le pays du Grand Amiénois (2,4 ‰ dans la Somme, 2,6 ‰ en Picardie), soit 696 hospitalisations chaque année. Amiens Métropole a un taux d'hospitalisation semblable à celui du pays.

Données par EPCI



- 1 : CC du Bernavillois 2 : CC du Doullennais
- : CC Val de Nièvre et Environs
- : CC Bocage Hallue : Secteur CC du Pays du Coquelicot
- 6 : CC Ouest Amiens
- : CC Val de Somme : CC Région de Oisemont
- 9 : CC Sud Ouest Amiénois

- 11 : CC du Canton de Conty 12 : CC Val de Noye

	Nombre annuel moyen de séjours pour accident vasculaire cérébral en 2004-2005 (diagnostics principal et relié)				rs pour accid pour 1 000 h en 2004-2005 tics principal	abitants
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
CA Amiens Métropole	147	190	337	1,6	3,3	2,3
Grand Amiénois	309	386	696	1,7	3,1	2,3
Somme	607	704	1 311	1,9	3,1	2,4
Picardie	2 156	2 347	4 503	2,1	3,3	2,6
France métropolitaine	65 047	74 801	139 848	1,8	3,0	2,3

Sources: Atih, Insee, OR2S Exploitation OR2S



Les maladies vasculaires cérébrales entraînent une mortalité de 62,3 pour 100 000 dans le Grand Amiénois (179 décès annuels). Cela est à comparer aux taux départemental et régional (respectivement 62,5 et 64,0). En France hexagonale, le taux s'élève à 59,6 sans différence significative.

La mortalité à Amiens Métropole est du même ordre avec un taux de mortalité qui atteint 58,0 pour 100 000 (sans différence avec le taux national).

Données par EPCI



- 1 : CC du Bernavillois
- : CC du Doullennais : CC Val de Nièvre et Environs
- 4 : CC Bocage Hallue 5 : Secteur CC du Pays du Coquelicot 6 : CC Ouest Amiens
- : CC Val de Somme
- 8 : CC Région de Oisemont 9 : CC Sud Ouest Amiénois
- 11 : CC du Canton de Conty 12 : CC Val de Noye

	Nombre annuel moyens de décès par accident vasculaire cérébral en 2000-2008 (hommes+femmes)	Taux de mortalité par accident vasculaire cérébral (pour 100 000 habitants) en 2000-2008 (hommes+femmes)
CA Amiens Métropole	81	58,0
Grand Amiénois	179	62,3
Somme Picardie France métropolitaine	326 1 019 34 969	62,5 64,0 59,6

Sources: Inserm CépiDc, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes et un taux ne pas être nul alors que le nombre l'est.

Cardiopathies ischémiques

Affections de longue durée

En 2004-2005, les cardiopathies ischémiques ont entrainé un taux de nouvelles admissions en ALD de 76,2 pour 100 000 habitants dans le Grand Amiénois, soit 223 personnes par an (75 femmes et 147 hommes). Ce taux est à comparer à ceux enregistrés aux niveaux départemental (79,7), régional (81,9) et national (81,1; différence non significative avec la France métropolitaine). Amiens Métropole affiche le plus faible taux de nouvelles admissions en ALD du pays avec 66,6 pour 100 000 habitants (différence significative avec le taux national). Cette différence avec le niveau national est également retrouvée parmi la population masculine.

	Nombre annuel moyen de nouvelles admissions en ALD pour cardiopathies ischémiques en 2004-2005			(pour	velles admissi iopathies isch 100 000 habit en 2004-2005	émiques
	Femmes	Femmes Hommes Ensemble			Hommes	Ensemble
CA Amiens Métropole	32	62	95	39,3	100,4	66,6
Grand Amiénois	75	147	223	45,1	112,4	76,2
Somme Picardie	138 434	281 950	418 1 384	45,7 45,8	118,8 123,0	79,7 81,9
France métropolitaine	14 552	32 650	47 202	42,8	126,2	81,1

Sources: Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes et un taux ne pas être

nul alors que le nombre l'est.

Séjours hospitaliers

Les cardiopathies ischémiques ont entraîné 1 518 hospitalisations chaque année sur la période 2004-2005 dans le Grand Amiénois, soit un taux d'hospitalisations de 5,0 pour 1 000 habitants (5,3 ‰ dans la Somme, 5,8 ‰ en Picardie), ce qui en fait le troisième plus faible taux des pays de Picardie. Les hommes sont davantage sujets à des hospitalisations liées à ces causes avec un taux de 7,6 pour 1 000 contre 2,9 pour les femmes.

Le taux d'hospitalisation observé à Amiens Métropole (4,7 pour 1 000) ne souligne pas de différence avec l'échelon national.

	Nombre annuel moyen de séjours pour cardiopathies ischémiques en 2004-2005 (diagnostics principal et relié)			Taux de séjours pour cardiopathies ischémiques pour 1 000 habitants en 2004-2005 (diagnostics principal et relié)		
	Femmes	s Hommes Ensemble		Femmes	Hommes	Ensemble
CA Amiens Métropole	232	460	692	2,7	7,4	4,7
Grand Amiénois	499	1 019	1 518	2,9	7,6	5,0
Somme Picardie France métropolitaine	965 3 240 91 551	1 923 7 018 223 558	2 888 10 258 315 109	3,1 3,3 2,6	7,9 8,9 8,3	5,3 5,8 5,2

Sources: Atih, Insee, OR2S Exploitation OR2S

Mortalité

Avec 212 décès en moyenne annuelle sur la période 2000-2008, la mortalité par cardiopathies ischémiques s'élève à 73,1 pour 100 000 habitants dans le Grand Amiénois. Ce taux est compris entre ceux des niveaux départemental (78,6) et régional (79,8) d'une part, et de la moyenne nationale (70,1), d'autre part. Amiens Métropole, avec près de 65,0 décès pour 100 000 habitants, enregistre le troisième taux le plus faible du pays Grand Amiénois, soit un niveau significativement inférieur à celui de l'échelon national.

	Nombre annuel moyen de décès par cardiopathies ischémiques en 2000-2008 (hommes+femmes)	Taux de mortalité par cardiopathies ischémiques (pour 100 000 habitants) en 2000-2008 (hommes+femmes)		
CA Amiens Métropole	92	65,0		
Grand Amiénois	212	73,1		
Somme Picardie France métropolitaine	412 1 286 41 228	78,6 79,8 70,1		

Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes et un taux ne pas être nul alors que le nombre l'est.

Pathologies liées à la consommation d'alcool

Affections de longue durée

En 2004-2005, le taux de nouvelles admissions en ALD pour maladies chroniques du foie et cirrhose atteint 25,9 pour 100 000 habitants dans le Grand Amiénois, soit 79 admissions annuelles (33 femmes et 46 hommes). Ce taux est significativement moins élevé que le niveau national (37,6). La Somme et la Picardie ont des taux s'élevant à respectivement 25,7 et 32,3 pour 100 000. Les admissions en ALD pour cette pathologie sont également moins fréquentes à Amiens Métropole (29,2) que dans le reste de la France hexagonale, notamment chez les hommes.

Données par EPCI



- 1 : CC du Bernavillois
- CC du Doullennais
- CC Val de Nièvre et Environs
- CC Bocage Hallue Secteur CC du Pays du Coquelicot
- CC Quest Amiens
- CC Val de Somme CC Région de Oisemont
- 9 : CC Sud Ouest Amiénois

- 11 : CC du Canton de Conty 12 : CC Val de Noye
- Taux de nouvelles admissions Nombre annuel moyen de nouvelles admissions en ALD en ALD pour maladies chroniques pour maladies chroniques du foie du foie et cirrhoses et cirrhoses en 2004-2005 (pour 100 000 habitants) en 2004-2005 Femmes Hommes Ensemble Femmes Hommes Ensemble CA Amiens Métropole 37,6 17 45 28 21,8 29,2 33 Grand Amiénois 46 79 21,1 25,9 Somme 57 31.1 79 136 20,7 25,7 231 40,0 Picardie 342 573 25.3 32.3 49,2 France métropolitaine 8 2 1 0 13 939 22 149 26,7 37,6

Sources: Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes et un taux ne pas être nul alors que le nombre l'est.

Mortalité

Les pathologies liées à l'alcool (cirrhoses, psychoses alcooliques et alcoolisme et cancers des voies aérodigestives supérieures) ont entrainé la mort de 136 personnes par an sur la période 2000-2008 dans le Grand Amiénois. Cela représente un taux standardisés de 44,8 pour 100 000 habitants. Cela place ce pays entre les niveaux régional (44,3) et départemental (47,8) et au dessus de la moyenne nationale (34,6; différence significative). Amiens Métropole, qui présente un taux identique à celui du Grand Amiénois, enregistre également une surmortalité par rapport à la France hexagonale.

Parmi les pathologies liées à l'alcool, la cirrhose enregistre un taux de 16,2 pour 100 000 en 2000-2008 dans le Grand Amiénois, ce qui correspond à 49 décès chaque année en moyenne. Ce taux est a comparé à ceux de la Somme et de Picardie. En France, le taux de mortalité atteint 13,2 pour 100 000, ce qui représente une différence significative avec le pays de la capitale picarde. La mortalité par cirrhose est significativement plus élevée à Amiens Métropole (16,4) que dans l'ensemble de la France hexagonale.

Les psychoses alcooliques et l'alcoolisme sont la cause de 21 décès par année en 2000-2008 dans le Grand Amiénois, soit 6,7 pour 100 000. Ce taux, équivalent de ceux observés dans la Somme (6,7) et en Picardie (6,4), est significativement supérieur au taux français (4,9). Amiens Métropole, avec un taux de 6,9 pour 100 000 est également en surmortalité par rapport au niveau national pour cette pathologie.

La mortalité par cancer des voies aérodigestives supérieures (VADS), qui est également liée au tabagisme, affiche un taux de 21,9 pour 100 000 dans le Grand Amiénois en 2000-2008. Cela est significativement plus élevé que la moyenne nationale (16,4) mais reste entre les niveaux régional (20,8) et départemental (23,3). La mortalité par cancer des VADS est également significativement plus importante à Amiens Métropole (21,6) en comparaison à la France hexagonale.

Données par EPCI



- 1 : CC du Bernavillois 2 : CC du Doullennais 3 : CC Val de Nièvre et Environs
- 4 : CC Bocage Hallue 5 : Secteur CC du Pays du Coquelicot 6 : CC Ouest Amiens 7 : CC Val de Somme

- 8 : CC Région de Oisemont 9 : CC Sud Ouest Amiénois
- 11 : CC du Canton de Conty 12 : CC Val de Noye

	Nombre annuel moyen de décès pour causes liées à l'alcool en 2000-2008			Taux de mortalité pour causes liées à l'alcool (pour 100 000 habitants) en 2000-2008		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
CA Amiens Métropole	15	52	67	18,2	78,5	44,8
Grand Amiénois	30	106	136	18,3	76,7	44,8
Somme	55	203	258	18,7	82,6	47,8
Picardie	170	609	779	17,9	75,7	44,3
France métropolitaine	4 472	16 120	20 592	13,7	60,0	34,6

Sources : Inserm, CépiDc, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Exploitation OR2S

NB: Les causes liées à l'alcool comprennent les cirrhoses, les psychoses alcooliques et alcoolisme et les cancers des voies aérodigestives supérieures.

	Nombre annuel moyen de décès pour cirrhoses en 2000-2008			Taux de mortalité pour cirrhoses (pour 100 000 habitants) en 2000-2008		
	Femmes Hommes Ensemble		Femmes	Hommes	Ensemble	
CA Amiens Métropole	8	16	24	10,2	24,1	16,4
Grand Amiénois	16	33	33 49	10,1	23,4	16,2
Somme	31	65	96	10,8	26,1	17,8
Picardie	95	206	301	10,1	25,3	17,0
France métropolitaine	2 287	5 613	7 900	7,1	20,5	13,2

Sources : Inserm, CépiDc, Insee, OR2S

	Nombre annuel moyen de décès par psychoses alcooliques et alcoolisme en 2000-2008 (hommes+femmes)	Taux de mortalité par psychoses alcooliques et alcoolisme (pour 100 000 habitants) en 2000-2008 (hommes+femmes)
CA Amiens Métropole	11	6,9
Grand Amiénois	21	6,7
Somme	36	6,7
Picardie	116	6,4
France métropolitaine	2 946	4,9

Sources : Inserm, CépiDc, Insee, OR2S Exploitation OR2S

	Nombre annuel moyen de décès par cancers des voies aérodigestives supérieures en 2000-2008			Taux de mortalité par cancers des voies aérodigestives supérieures (pour 100 000 habitants) en 2000-2008		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
CA Amiens Métropole	5	27	32	5,8	42,0	21,6
Grand Amiénois	10	56	66	5,7	41,8	21,9
Somme	17	108	125	5,6	44,9	23,3
Picardie	52	310	362	5,4	39,6	20,8
France métropolitaine	1 585	8 161	9 746	4,7	31,2	16,4

Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes et un taux ne pas être nul alors que le nombre l'est.

Pathologies liées à la consommation de tabac

Affections de longue durée

Le cancer de la trachée, des bronches et du poumon a entrainé, annuellement en 2004-2005, l'admission en ALD de 105 personnes domiciliées dans le Grand Amiénois, soit un taux de 35,6. Ce niveau est à comparer à ceux rencontrés aux niveaux départemental (39,5) et régional (43,6). Ce taux ne diffère pas significativement du taux national (38,9).

Les hommes sont plus concernés par cette pathologie que les femmes puisque le taux d'admissions est de 67,7 contre 9,3. Le taux masculins du pays (67,7) et de la CA Amiens Métropole (66,2) ne présentent pas de différence significative avec celui enregistré dans l'ensemble de la France hexagonale (66,3). Il est par contre enregistré une différence significative pour les femmes tant pour l'ensemble du pays que pour la seule communauté d'agglomération Amiens Métropole.

Données par EPCI



- 1 : CC du Bernavillois
- : CC du Doullennais
- Val de Nièvre et Environs
- 4 : CC Bocage Hallue 5 : Secteur CC du Pays du Coquelicot
- 6 : CC Ouest Amien
- 7 : CC Val de Somme 8 : CC Région de Oisemont
- 9 : CC Sud Ouest Amiénois
- 11 : CC du Canton de Conty 12 : CC Val de Noye
- pour cancers de la trachée, des bronches en ALD pour cancers de la trachée, et du poumon (pour 100 000 habitants) des bronches et du poumon en 2004-2005 en 2004-2005 Ensemble Femmes Hommes Femmes Hommes Ensemble 42 7,1 CA Amiens Métropole 48 66,2 33,2 6 Grand Amiénois 15 90 105 9,3 67,7 35.6 Somme 34 176 209 73.7 39,5 Picardie 146 77,3 601 747 43.6 15.8 France métropolitaine 5 299 17 429 22 728 16,7 66,3 38,9

Nombre annuel moyen de nouvelles admissions

Sources: Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Taux de nouvelles admissions en ALD

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes et un taux ne pas être nul alors que le nombre l'est.



En 2004-2005, près de 721 séjours hospitaliers sont liés au cancer de la trachée, des bronches et du poumon dans le Grand Amiénois, soit un taux de 2,3 pour 1 000. Les séjours sont à comparer à ceux de la Somme (2,4) et de Picardie (2,7). Le taux de séjours est de quant à lui de 2,1 à Amiens Métropole.

Données par EPCI



- 1 · CC du Bernavillois
- 3 : CC Val de Nièvre et Environs
- : CC Bocage Hallue : Secteur CC du Pays du Coquelicot : CC Ouest Amiens
- CC Val de Somme
- 8 : CC Région de Oisemont 9 : CC Sud Ouest Amiénois

- 11 : CC du Canton de Conty 12 : CC Val de Noye

	Nombre annuel moyen de séjours pour cancer de la trachée, des bronches et du poumon en 2004-2005 (diagnostics principal et relié) (hommes+femmes)	Taux de séjours pour cancers de la trachée, des bronches et du poumon pour 1 000 habitants en 2004-2005 (diagnostics principal et relié) (hommes+femmes)
CA Amiens Métropole	316	2,1
Grand Amiénois	721	2,3
Somme	1 322	2,4
Picardie	4 802	2,7
France métropolitaine	128 610	2,1

Sources: Atih, Insee, OR2S



Les causes de décès liées au tabac (cancer de la trachée, des bronches et du poumon, cardiopathies ischémiques, bronchites chroniques et maladies pulmonaires obstructives) ont entrainé 414 décès en moyenne annuelle sur la période 2000-2008, ce qui revient à un taux standardisé de mortalité de 142,0 pour 100 000. Par comparaison, le taux de la Somme est de 149,9, celui de Picardie de 151,7 et celui de la France hexagonale de 132,5 (différence significative). La mortalité pour cause de tabac à Amiens Métropole (130,8) est plutôt proche de la moyenne nationale.

Les hommes restent plus concernés que les femmes pour la mortalité liée au tabac avec un taux de 238,8 pour 100 000 contre 74,2. Parmi les causes de mortalité liées au tabac, le cancer de la trachée, des bronches et du poumon est particulièrement importants avec un taux de mortalité de 48,4 pour 100 000, soit 144 décès chaque année dans le Grand Amiénois. La mortalité du pays est plus importante que celle du niveau national (45,3 ; différence significative) mais cela est le fait de la seule surmortalité masculine, les femmes se trouvant en sous-mortalité. À Amiens Métropole, la mortalité pour cette pathologie ne diffère pas du niveau national pour l'ensemble de la population. Toutefois, ce constat global masque une disparité suivant le genre, à l'image de l'ensemble du pays. En effet, chez les hommes, la mortalité y est significativement plus importante (96,1 contre 83,3) et, chez les femmes, elle y est au contraire inférieure (12,6 contre 16,6).

Les bronchites chroniques et maladies pulmonaires obstructives sont la cause de 59 décès chaque année en moyenne en 2000-2008 dans le Grand Amiénois, soit un taux de mortalité de 20,5 pour 100 000 (20,7 et 20,4 dans la Somme et la Picardie). La moyenne nationale est significativement en dessous (17,1). La seule différence perceptible avec le taux national à Amiens Métropole est au niveau des hommes où la mortalité atteint un taux de 37,2 contre 30,5 en France hexagonale (différence significative).

Données par EPCI



- 1 · CC du Bernavillois
- : CC Val de Nièvre et Environs
- : CC Bocage Hallue
- : Secteur CC du Pays du Coquelicot : CC Ouest Amiens
- : CC Val de Somme
- 8 : CC Région de Oisemont 9 : CC Sud Ouest Amiénois
- 11 : CC du Canton de Conty

	Nombre annuel moyen de décès pour maladies liées au tabac en 2000-2008				mortalité pou ac (pour 100 0 en 2000-2008	00 habitants)
	Femmes Hommes Ensemble		Femmes	Hommes	Ensemble	
CA Amiens Métropole	60	126	186	64,6	231,9	130,8
Grand Amiénois	137	277	414	74,2	238,8	142,0
Somme	262	530	792	78,5	249,7	149,9
Picardie	831	1 665	2 496	81,7	250,6	151,7
France métropolitaine	27 267	50 895	78 162	72,6	218,9	132,5

Sources: Inserm CépiDc, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

NB : Les causes liées au tabac comprennent les cancers de la trachée, des bronches et du poumon, les cardiopathies ischémiques, les bronchites chroniques et maladies pulmonaires obstructives.

	Nombre annuel moyen de décès pour cancers de la trachée, des bronches et du poumon en 2000-2008			Taux de mortalité pour cancers de la trachée, des bronches et du poumon (pour 100 000 habitants) en 2000-2008		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
CA Amiens Métropole	11	57	68	12,6	96,1	47,0
Grand Amiénois	24	120	144	14,0	93,6	48,4
Somme Picardie	43 151	228 731	271 883	14,1 15,8	97,5 97,7	50,6 51,5
France métropolitaine	5 527	21 368	26 895	16,6	83,3	45,3

Sources: Inserm CépiDc, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géogra- phiques peuvent avoir un test non si-		Nombre annuel moyen de décès pour bronchites chroniques et maladies pulmonaires obstructives en 2000-2008			Taux de mortalité pour bronchites chroniques et maladies pulmonaires obstructives (pour 100 000 habitants) en 2000-2008		
gnificatif par rapport à la France alors		Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
que leurs taux sont plus élevés que ceux	CA Amiens Métropole	9	17	26	9,4	37,2	18,8
d'autres unités géographiques qui en- registrent pourtant un test significatif.	Grand Amiénois	19	40	59	10,0	40,0	20,5
Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes et un taux ne pas être nul	Somme Picardie France métropolitaine	34 111 3 627	74 216 6 411	109 327 10 038	10,1 10,9 9,5	39,6 37,1 30,5	20,7 20,4 17,1

Sources: Inserm CépiDc, Insee, OR2S

17,1 Exploitation OR2S

veau national est significative sont mis alors que le nombre l'est.

Les taux dont la différence avec le ni-

Affections psychiatriques

Affections de longue durée

Le Grand Amiénois a un taux de nouvelles admissions en ALD pour affections psychiatriques de longue durée de 103,1 pour 100 000 en 2004-2005 (330 personnes chaque année). Cela est significativement inférieur au taux national (168,9; 99,0 dans la Somme et 131,1 en Picardie). Ces admissions en ALD sont également moins fréquentes au niveau d'Amiens Métropole (117,8 pour 100 000). Avec 261 nouvelles admissions chaque année, la maladie d'Alzheimer et autres démences entraînent un taux d'admissions en ALD de 269,6 pour 100 000 habitants de 50 ans et plus dans le Grand Amiénois en 2004-2005 (pas de différence significative avec le niveau national: 253,3; 252,2 dans la Somme et 256,3 en Picardie). Le taux d'admissions en ALD est de 307,7 à Amiens Métropole, significativement supérieur au taux de l'échelon national.

Données par EPCI



- 1 : CC du Bernavillois
- : CC du Doullennais : CC Val de Nièvre et Environs
- 4 : CC Bocage Hallue 5 : Secteur CC du Pays du Coquelicot
- : CC Val de Somme
- 8 : CC Région de Oisemont 9 : CC Sud Ouest Amiénois
- 11 : CC du Canton de Contv

	Nombre annuel moyen de nouvelles admissions en ALD pour affections psychiatriques de longue durée en 2004-2005 (hommes+femmes)	Taux de nouvelles admissions en ALD pour affections psychiatriques de longue durée (pour 100 000 habitants) en 2004-2005 (hommes+femmes)
CA Amiens Métropole	195	117,8
Grand Amiénois	330	103,1
Somme	539	99,0
Picardie	2 397	131,1
France métropolitaine	99 822	168,9

Sources: Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

	Nombre annuel moyen de nouvelles admissions en ALD pour maladie d'Alzheimer et autres démences en 2004-2005 (hommes+femmes)	Taux de nouvelles admissions en ALD pour maladie d'Alzheimer et autres démences (pour 100 000 habitants âgés de 50 ans et plus) en 2004-2005 (hommes+femmes)
CA Amiens Métropole	144	307,7
Grand Amiénois	261	269,6
Somme Picardie France métropolitaine	450 1 378 50 199	252,2 256,3 253,3

Sources: Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes et un taux ne pas être nul alors que le nombre l'est.

Séjours hospitaliers

En 2004-2005, le Grand Amiénois a un taux de séjours hospitaliers liés à des troubles mentaux et comportementaux de 3,8 pour 1 000 habitants, soit 1 246 hospitalisations chaque année. Ce taux est de 5,2 dans la Somme et 6,5 en Picardie. Il est un peu plus faible à Amiens Métropole (3,3).

Données par EPCI



- 1 : CC du Bernavillois
- CC du Doullennais
- 3 : CC Val de Nièvre et Environs
- : CC Bocage Hallue : Secteur CC du Pays du Coquelicot
- 6 : CC Ouest Amiens
- CC Val de Somme
- : CC Région de Oisemont
- 9 : CC Sud Ouest Amiénois
- 11 : CC du Canton de Conty 12 : CC Val de Noye

	Nombre annuel moyen de séjours pour troubles mentaux et comportementaux en 2004-2005 (diagnostics principal et relié)			Taux de séjours pour troubles mentaux et comportementaux en 2004-2005 pour 1 000 habitants (diagnostics principal et relié)		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
CA Amiens Métropole	273	278	551	3,0	3,7	3,3
Grand Amiénois	671	575	1 246	3,8	3,9	3,8
Somme Picardie France métropolitaine	1 486 5 991 193 688	1 403 5 937 179 076	2 888 11 927 372 764	5,0 6,1 5,7	5,3 6,9 6,4	5,2 6,5 6,1

Sources: Atih, Insee, OR2S Exploitation OR2S

Mortalité

Le taux de mortalité pour la maladie d'Alzheimer se chiffre à 53,5 pour 100 000 habitants de plus de 50 ans dans le Grand Amiénois, soit à un niveau en dessous de ceux observés dans la Somme (59,0), la Picardie (66,5) et la France hexagonale (61,6; différence significative). La sous-mortalité en comparaison du niveau national est également visible pour Amiens Métropole (52,0).

Consommation de psychotropes

En 2006, 26,4 % des assurés sociaux du régime général du Grand Amiénois sont remboursés au moins une fois pour un psychotrope (31,1 % des femmes et 21,0 % des hommes), soit 59 663 personnes. Cette proportion est équivalente à celle observée dans l'ensemble du département (26,3 %) mais inférieure au niveau régional (24,1 %).

Parmi ces psychotropes, les anxiolytiques prennent une place importante puisque 18,0 % des assurés ont été remboursés au moins une fois pour avoir utilisé ce médicament dans l'année 2006. Un taux comparable est retrouvé dans la Somme (18,1 %), alors que seulement 16,4 % des Picards en ont consommé dans l'année. Les femmes sont davantage concernées que les hommes par ce psychotrope (22,0 % contre 13,3 %).

Les antidépresseurs sont consommés dans le Grand Amiénois par 9,0 % des assurés en 2006 (dans la Somme par 8,8 % et en Picardie par 8,3 %). Cette même année, c'est 20 251 personnes qui en ont consommé au moins une fois. Les femmes sont presque deux fois plus nombreuses que les hommes à consommer des antidépresseurs (11,7 % contre 5,9 %).

La consommation de neuroleptiques dans le Grand Amiénois est du même ordre qu'aux niveaux départemental et régional puisque 1.8 % de ses habitants y a eu recours dans l'année contre respectivement 1.7 % et 1.6 %. La consommation est équivalente entre les hommes et les femmes.

Dans le Grand Amiénois, près de 0,23 % des assurés du régime général a été remboursé pour la consommation de normothymiques en 2006. La situation est identique dans l'ensemble de la Picardie (0,22 %) et dans le département (0,20 %). Cela correspond à 529 personnes concernées dans le pays.

Les traitements de substitution aux opiacés (Subutex® et méthadone) concernent 0,42 % des assurés du régime général dans le Grand Amiénois, soit 1 083 personnes en 2006. La part des consommants est de 0,36 % dans le département de la Somme et de 0,30 % en Picardie. Les hommes sont davantage concernés puisque 0,68 % d'entre eux en ont pris contre 0,15 % des femmes.

Le traitement médicamenteux de la dépendance alcoolique a été remboursé à 0.39 % des assurés du régime général en 2006 dans le Grand Amiénois (255 femmes et 693 hommes). Cette part est équivalente à celle observée en Picardie (0,38 %) et dans la Somme (0,42 %). Les hommes sont trois fois plus concernés par ce type de traitements (0,60 % contre 0,21 %).

Note : tous les chiffres de consommation de médicaments sont liés à la fréquence de la maladie correspondante dans la population, à la tendance des personnes à consulter et à la couverture médicale. Ils dépendent aussi de la façon dont les médecins prennent en charge certaines pathologies où la prescription de médicaments n'est qu'une des possibilités (anxiété notamment). Ces données proviennent de la base de l'Urcam.

Causes externes

Séjours hospitaliers

Note : contrairement aux autres causes d'hospitalisation qui sont en diagnostics principaux et reliés, les données des accidents de circulation et des tentatives de suicide sont en diagnostics associés significatifs (Das). Par exemple, le diagnostic principal peut être une fracture de la jambe et le diagnostic associé, l'accident de circulation. Les accidents et les suicides ne sont jamais codés en diagnostic principal.

En 2004-2005, les accidents de la circulation ont entrainé 110 hospitalisations chaque année dans le Grand Amiénois, soit un taux de séjours de 0,3 pour 1 000 (0,2 % pour les femmes et 0,4 % pour les hommes). Ce taux est de 0,5 % dans la Somme, de 0,6 % en Picardie et de 0,4 % en France hexagonale. Ce taux est équivalent à Amiens Métropole (0,3 %).

Les tentatives de suicides ont entrainé annuellement 967 séjours hospitaliers dans le Grand Amiénois en 2004-2005 (614 femmes et 353 hommes). Le taux d'hospitalisation s'élève à 2,8 pour 1 000 (3,5 ‰ pour les femmes et 2,1 ‰ pour les hommes) contre 2,8 ‰ dans la Somme, 2,9 ‰ en Picardie et 1,6 ‰ en France hexagonale. Amiens Métropole, avec 3,1 séjours pour 1 000 habitants pour tentatives de suicide, a le deuxième niveau le plus élevé du Grand Amiénois.

Données par EPCI



- 1 : CC du Bernavillois
- 3 : CC Val de Nièvre et Environs
- 4 : CC Bocage Hallue 5 : Secteur CC du Pays du Coquelicot 6 : CC Ouest Amiens
- : CC Val de Somme
- 8 : CC Région de Oisemont 9 : CC Sud Ouest Amiénois
- iens Métror
- 11 : CC du Canton de Conty 12 : CC Val de Noye

	Nombre annuel moyen de séjours pour accidents de transport en 2004-2005 (diagnostic associé)			Taux de séjours pour accident de transport pour 1 000 habitants en 2004-2005 (diagnostic associé)		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
CA Amiens Métropole	17	29	47	0,2	0,4	0,3
Grand Amiénois	39	71	110	0,2	0,4	0,3
Somme	99	197	297	0,3	0,7	0,5
Picardie	362	755	1 118	0,4	0,8	0,6
France métropolitaine	7 716	15 154	22 870	0,2	0,5	0,4

Sources: Atih, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

	Taux de séjours pour tentatives de suicide en 2004-2005 pour 1 000 habitants (diagnostic associé)		
	Ensemble		
CA Amiens Métropole	3,1		
Grand Amiénois	2,8		
Somme Picardie	2,8 2,9 1,6		
Somme	:		

Sources: Atih, Insee, OR2S

Données de la sécurité routière

D'après l'observatoire régional de la sécurité routière, le nombre d'accidents survenus entre 2000 et 2005 est de 3 048 dans le Grand Amiénois* (508 en moyenne annuelle), dont 494 ont entraîné au moins un mort ou un blessé hospitalisé (82 en moyenne annuelle).

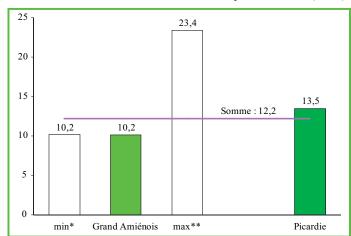
Pour cette période, 149 décès (soit 25 décès en moyenne annuelle), 472 blessés graves (79 en moyenne annuelle) et 3 457 blessés légers (576 en moyenne annuelle) ont été dénombrés.

* Cela concerne les accidents survenus dans le pays du Grand Amiénois, quel que soit le domicile de la personne accidentée.

La consommation d'alcool peut être appréhendée par les effets néfastes induits. L'une des conséquences d'une consommation excessive d'alcool est l'accident de voiture.

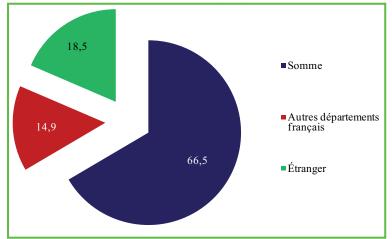
Sur 491 accidents survenus en 2005, 50 conducteurs ont une alcoolémie supérieure à 0,5 gramme d'alcool, soit 10,2 % du nombre d'accidents (pourcentage le plus faible des pays picards). La Somme a une proportion de 12,2 % (92 sur 757) et la Picardie, de 13,5 % (265 sur 1 967).

Proportion d'accidents survenus dans le Grand Amiénois dont le conducteur a un test d'alcoolémie retrouvé positif en 2005 (en %)



Source : Observatoire régional de la sécurité routière * min : Grand Amiénois ; ** max : Thiérache

Proportion d'accidents survenus dans le Grand Amiénois selon qu'ils soient le fait de personnes habitant dans la Somme ou non, en 2000-2005 (en %)



Source : Observatoire régional de la sécurité routière

Exploitation OR2S

Le pourcentage d'accidents dont la voiture est immatriculée dans le département est de 66,5 %, soit 2 555 accidents sur l'ensemble de la période.

Les véhicules ayant eu un accident entre 2000 et 2005 provenant d'un autre département, voire immatriculés dans un pays étranger, représentent respectivement 14,9 % et 18,5 % des accidents (soit 573 et 712 véhicules sur l'ensemble de la période).

Ces pourcentages sont équivalents à ceux de la région pour les véhicules hors département (25,8 %) mais supérieurs pour les véhicules étrangers (14,7 %).

Les données de l'observatoire régional de la sécurité routière proviennent du fichier national brut issu des bulletins d'analyse des accidents corporels transmis par le Sétra (Service d'études techniques des routes et autoroutes). Ces données sont ensuite corrigées par les observatoires départementaux avant d'être transmises à l'observatoire régional.

Jusqu'au 31 décembre 2004, les tués sont les personnes décédées dans les six jours suivant l'accident ; les blessés graves sont les personnes ayant nécessité plus de six jours d'hospitalisation ; les blessés légers sont les personnes ayant nécessité moins de six jours d'hospitalisation.

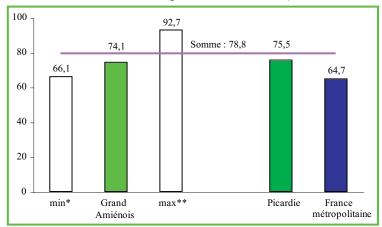
Le 1^{er} janvier 2005, afin de comparer ses résultats à ceux de ses voisins européens, la France a adopté la définition internationale. Depuis cette date, les périodes passent à 30 jours pour les tués, à plus de 24 heures d'hospitalisation pour les blessés graves et à moins de 24 heures d'hospitalisation pour les blessés légers.



Les causes externes de mortalité dans le pays du Grand Amiénois ont entrainé un taux standardisé de mortalité de 74,1 pour 100 000 habitants, ce qui est significativement supérieur à la moyenne nationale (64,7). Ce taux de mortalité est de 78,8 pour 100 000 dans la Somme et 75,5 en Picardie. Amiens Métropole affiche une mortalité davantage dans la norme nationale (66,6 ; pas de différence significative avec la France), ce qui en fait le plus faible taux de mortalité du Grand Amiénois.

Parmi les causes externes se trouvent les accidents de la circulation qui causent chaque année 35 décès en 2000-2008 dans le Grand Amiénois. Le taux de mortalité associé atteint 10,3 pour 100 000 habitants contre 11,3 dans la Somme, 12,1 en Picardie et 9,3 en France hexagonale (pas de dif- Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S férence significative). La mortalité est significativement inférieure à la moyenne nationale à Amiens Métropole (7,8; deuxième taux le plus faible de Picardie).

Taux standardisé de mortalité par causes externes en 2000-2008 (pour 100 000 habitants)



Exploitation OR2S

* min : Sud de l'Oise ; ** max : Trait Vert - Santerre Initiatives

De même, les suicides sont fréquents dans le Grand Amiénois avec une mortalité de 23,6 pour 100 000 habitants contre seulement 17,5 dans l'ensemble de la France hexagonale (différence significative). Les taux observés aux niveaux départemental et régional présentent également une surmortalité (respectivement 25,4 et 22,6) par rapport au niveau national. La mortalité est également significativement supérieure à Amiens Métropole (22,2) en comparaison de la moyenne nationale.

Données par EPCI



- 1 : CC du Bernavillois
- : CC du Doullennais : CC Val de Nièvre et Environs
- 4 : CC Bocage Hallue
- : Secteur CC du Pays du Coquelicot : CC Ouest Amiens : CC Val de Somme

- 8 : CC Région de Oisemont 9 : CC Sud Ouest Amiénois
- 11 : CC du Canton de Conty

	Nombre annuel moyen de décès en 2000-2008 (hommes+femmes)		Taux pour 100 000 habitai (hommes+femi	
	Mortalité par accident de la circulation	Mortalité par suicide	Mortalité par accident de la circulation	Mortalité par suicide
CA Amiens Métropole	15	36	7,8	22,2
Grand Amiénois	35	75	10,3	23,6
Somme	64	139	11,3	25,4
Picardie	227	409	12,1	22,6
France métropolitaine	5 617	10 550	9,3	17,5
C 1 C' 'D	I ODAG		r	1 1 OD10

Sources: Inserm CépiDc, Insee, OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes et un taux ne pas être nul alors que le nombre l'est.

Ces décès sont différents de ceux présentés par l'observatoire de la sécurité routière car les décès présentés dans le tableau ci-dessus sont domiciliés et ont donc pu survenir dans l'ensemble de la France, voire dans un pays étranger. À l'inverse, les décès de personnes non domiciliées dans le Grand Amiénois mais étant survenus dans ce pays ne sont pas comptabilisés dans ce tableau.

Autres causes

Entre 1991 et 2008, la grippe a été la cause de 63 décès dans le Grand Amiénois, ce qui correspond à un taux brut de mortalité de 1,1 pour 100 000 habitants (contre 1,2 dans la Somme, 0,8 en Picardie et 1,2 en France hexagonale).

Sur la même période, la tuberculose a entrainé la mort de 61 personnes dans le pays pour un taux de mortalité de 1,0 pour 100 000 contre 1,0 dans la Somme, 0,8 en Picardie et 1,0 en France hexagonale.

Enfin, le sida a été la cause de près de 60 décès répertoriés sur la période dans le Grand Amiénois. Le taux de mortalité est de 1,0 pour 100 000 contre 1,1 dans la Somme, 1,5 en Picardie et 3,4 en France hexagonale.

Vaccinations



En 2006, 66,1 % des habitants de 65 ans et plus du Grand Amiénois ont été vaccinés contre la grippe (67,4 % des hommes et 65,3 % des femmes). Ce pourcentage est équivalent à celui du département puisque 66,2 % des habitants de la Somme ont été vaccinés contre 64,9 % des picards. Dans l'ensemble du pays, ce sont 20 087 personnes de 65 ans et plus qui ont été vaccinées.

Chez les personnes en ALD âgées de moins de 65 ans, le taux de vaccination contre la grippe dans le pays du Grand Amiénois est de 49,4 % (48,3 % chez les hommes et 50,9 % chez les femmes). La part des vaccinés chez les ALD de moins de 65 ans est de 50,8 % dans la Somme et de 46,7 % en Picardie.

Données issues du système d'information de l'Assurance maladie (Erasme), exploitées par l'Urcam.

Données par EPCI



- 1 : CC du Bernavillois
- 2 : CC du Doullennais
- 3 : CC Val de Nièvre et Environs 4 : CC Bocage Hallue
- : Secteur CC du Pays du Coquelicot
- 6 · CC Quest Amien
- : CC Val de Somme 8 : CC Région de Oisemont
- 9 : CC Sud Ouest Amiénois
- 11 : CC du Canton de Conty
- 12 : CC Val de Nove

	prises en cl		de 65 ans et plus régime général rippe en 2006	de moins dans le r	tage de person de 65 ans pris égime général tre la grippe e	ses en charge et vaccinées
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
CA Amiens Métropole	65,3	66,7	65,8	47,1	45,2	46,0
Grand Amiénois	65,3	67,4	66,1	50,9	48,3	49,4
Somme Picardie	64,9 64,2	68,2 66,1	66,2 64,9	52,2 47,6	49,8 46,1	50,8 46,7

Source: Urcam Picardie - Erasme

Exploitation OR2S

Vaccinations infantiles**

En 2006, 85,1 % des enfants de deux ans ont été vaccinés contre la rougeole, les oreillons et la rubéole, contre 85,0 % dans la Somme et 89,3 % en Picardie.

Concernant le BCG, le taux de vaccination en 2006 atteint 75,1 % dans le Grand Amiénois, ce qui est à comparer aux 77,4 % observés dans la Somme et 84,6 % de la Picardie.

Le taux de vaccination contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche et la poliomyélite est de 90,1 % dans le pays en 2006, ce qui est voisin des taux enregistrés dans la Somme (89,5 %) et en Picardie (91,3 %).

Enfin, cette même année, la vaccination contre l'hépatite B est moins réalisée que les autres, avec un taux de 55,0 % contre 49,6 % dans la Somme et 52,7 % en Picardie.

^{**} Données des services de protection maternelle infantile (PMI) des conseils généraux.

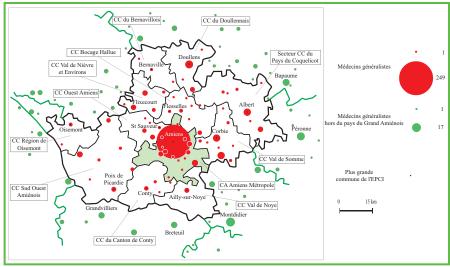
Chapitre 3. Offre de soins et de services

Professionnels de santé

Médecins généralistes

Entre le 1er juillet 2005 et le 30 juin 2006, 89,8 % des habitants du Grand Amiénois ayant consulté un médecin généraliste l'ont fait au sein même du pays, 4,2 % ont consulté ailleurs dans la Somme (2,3 % dans le pays des Trois Vallées, 1,2 % dans le Trait Vert - Santerre Initiatives), 0,1 % dans l'Aisne, 0,5 % dans l'Oise et 3,5 % ailleurs en France (1,4 % dans le Nord - Pas-de-Calais, 0,8 % en Seine-Maritime, 0,2 % à Paris).

Répartition des médecins généralistes¹ au 1^{er} janvier 2011 dans le pays du Grand Amiénois et les communes limitrophes du pays



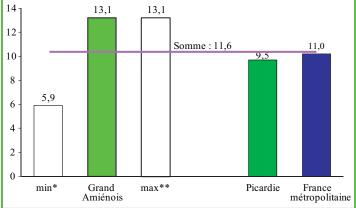
Sources : ARS-Adeli

Exploitation OR2S

¹ libéraux et mixtes

Pour situer le Grand Amiénois par rapport aux territoires limitrophes, se reporter à la carte page 60. Géo Fla, © IGN Paris 2012, reproduction interdite

Densité de médecins généralistes¹ au 1^{er} janvier 2011 (pour 10 000 habitants)



Sources : ARS-Adeli, Insee recensement de la population 2007

Exploitation OR2S

* min : Thelle Vexin-Sablons ; ** max : Grand Amiénois

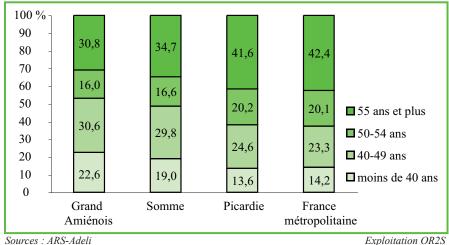
1 libéraux et mixtes

Au 1^{er} janvier 2011, le Grand Amiénois compte **438 médecins généralistes libéraux et mixtes**, soit une densité de 13,1 généralistes pour 10 000 habitants. Cette densité est la plus élevée des pays picards. Elle est également supérieure aux niveaux géographiques de référence (11,6 dans la Somme, 9,5 en Picardie et 11,0 en France métropolitaine).

Cinq EPCI du Grand Amiénois ont une densité supérieure au niveau national. La CA d'Amiens Métropole, deuxième densité la plus élevée des EPCI picards avec 16,5 généralistes pour 10 000 habitants au 1^{er} janvier 2011, recense les deux tiers des généralistes du pays du Grand Amiénois. Parmi les médecins généralistes du Grand Amiénois, un tiers sont des femmes (33,6 %), ce qui est supérieur aux proportions observées dans le département (30,4 %), en région (29,6 %) et au niveau national (32,6 %).

Dans la CA d'Amiens Métropole, les femmes représentent 35,2 % des généralistes.

Répartition des médecins généralistes1 par classes d'âge au 1er janvier 2011 (en %)



Dans le Grand Amiénois, l'âge moyen des médecins généralistes est de 48,1 ans au 1er janvier 2011, ce qui est plus jeune que dans le département (49,1 ans), qu'en région (51,2 ans) et qu'au niveau national (51,4 ans). Parmi ces généralistes, 30,8 % ont 55 ans et plus contre 34,7 % dans la Somme, 41,6 % en Picardie et 42,4 % en France métropolitaine. L'âge moyen dans la CA d'Amiens Métropole est de 48,2 ans, les 55 ans et plus représentant 32,8 % de l'ensemble des géné-

Sources : ARS-Adeli

1 libéraux et mixtes

Données par EPCI



- 1 : CC du Bernavillois
- 2 : CC du Doullennais 3 : CC Val de Nièvre et Environs 4 : CC Bocage Hallue
- 5 : Secteur CC du Pays du Coquelicot
- : CC Ouest Amiens : CC Val de Somme
- 8 : CC Région de Oisemont
- 9 : CC Sud Ouest Amiénois
- 10 : CA Amiens Métropole11 : CC du Canton de Conty
- 12 : CC Val de Noye

	Nombre de médecins généralistes (libéraux et mixtes) au 1 ^{er} janvier 2011	Densité de médecins généralistes (libéraux et mixtes) pour 10 000 habitants au 1er janvier 2011
CA Amiens Métropole	290	16,5
Grand Amiénois	438	13,1
Somme Picardie France métropolitaine	658 1 796 67 841	11,6 9,5 11,0

Sources: ARS-Adeli, Insee recensement de la population 2007

Exploitation OR2S

Il est possible que la somme du nombre de professionnels de santé présents dans les EPCI ne soit pas égale au nombre indiqué pour le pays dans la mesure où les professionnels exerçant dans différents EPCI ont été comptés dans chaque EPCI, mais une seule fois au niveau du pays.

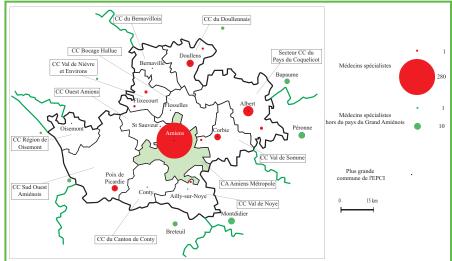
Médecins spécialistes

Les médecins spécialistes libéraux et mixtes sont au nombre de 294 dans le Grand Amiénois, soit une densité de 8,8 spécialistes pour 100 000 habitants au 1er janvier 2011 (deuxième densité la plus élevée des pays picards, après celle du Compiégnois : 10,8). Cette densité est équivalente au niveau national (8,9) et reste supérieure au département (6,1) et à la région (5,1). La communauté d'agglomération d'Amiens Métropole a la troisième densité la plus élevée des EPCI picards (16,1 pour 10 000, après celles de la CC de l'Abbevillois et de la CC des Trois Forêts).

Ces spécialistes comptent 175 professionnels de spécialités médicales: 5 en anatomie et cytologie pathologique, 26 en anesthésiologie réanimation, 20 en cardiologie, 17 en dermatologie et vénéréologie, 5 en endocrinologie et métabolismes, 13 en gynécologie médicale, 14 en gastro-entérologie hépatologie, 1 en médecine interne, 3 en médecine nucléaire, 6 en neurologie, 10 en pédiatrie, 6 en pneumologie, 36 en radiodiagnostic et imagerie médicale, 1 en oncologie radiothérapique, 2 en rééducation et réadaptation fonctionnelle, 8 en rhumatologie et 2 en radiothérapie.

Les spécialités chirurgicales comptent 99 professionnels : 6 en chirurgie générale, 5 en chirurgie plastique et reconstructrice, 1 en chirurgie thoracique et cardiaque, 15 en gynécologie obstétrique et/ou médicale, 1 en neurochirurgie, 32 en ophtalmologie, 14 en oto-rhino laryngologie, 3 en chirurgie maxillofaciale stomato, 3 en chirurgie urologique, 10 en chirurgie orthopédique et traumatologique, 4 en chirurgie vasculaire, 2 en chirurgie viscérale et 3 en stomatologie.

Répartition des médecins spécialistes¹ (toutes spécialités confondues) dans le pays du Grand Amiénois et les communes limitrophes du pays au 1^{er} janvier 2011



Source : ARS-Adeli libéraux et mixtes

Exploitation OR2S

Pour situer le Grand Amiénois par rapport aux territoires limitrophes, se reporter à la carte page 60. Géo Fla, © IGN Paris 2012, reproduction interdite

Le pays du Grand Amiénois compte également 5 spécialistes en biologie médicale et 15 psychiatres (1 neuropsychiatre et 14 psychiatres).

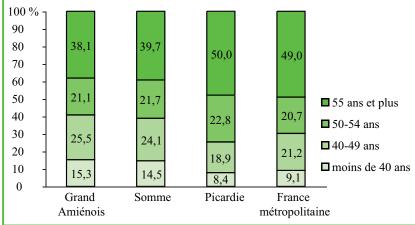
Entre le 1er juillet 2005 et le 30 juin 2006, 94,2 % des habitants du Grand Amiénois ayant consulté un dermatologue l'ont fait au sein même du pays, 2,2 % sont allés ailleurs dans la Somme (2,1 % dans le pays des Trois Vallées), 0,3 % dans l'Aisne, 0,3 % dans l'Oise et 3,0 % ailleurs en France (1,1 % dans le Nord - Pas-de-Calais, 0,6 % en Seine-Maritime, 0,3 % à Paris).

Sur cette même période, pour 88,7 % des habitants du Grand Amiénois ayant consulté un ophtalmologue les consultations ont eu lieu dans le Grand Amiénois, 5,5 % dans le reste de la Somme (2,8 % dans les Trois Vallées, 2,1 % dans le Trait Vert - Santerre Initiatives, 0,6 % dans le Santerre Haute-Somme), 0,1 % dans l'Aisne, 0,4 % dans l'Oise (0,3 % dans le Grand Beauvaisis) et 5,3 % ailleurs en France (2,6 % en Seine-Maritime, 1,0 % dans le Nord - Pas-de-Calais, 0,5 % à Paris).

Pour la gynécologie obstétrique, 90,8 % des consultations de patientes habitant le Grand Amiénois se sont déroulées dans le Grand Amiénois, 3,3 % dans le reste de la Somme (dont 3,0 % dans le pays des Trois Vallées), 0,3 % dans l'Aisne, 0,3 % dans l'Oise et 5,3 % dans d'autres départements français (3,7 % dans le Nord - Pas-de-Calais, 0,5 % à Paris).

Enfin, pour la gynécologie médicales, les habitantes du Grand Amiénois ont consulté dans 94,4 % des cas au sein même de leur pays et dans 3,3 % des cas dans un autre pays de la Somme (2,4 % dans le pays des Trois Vallées, 0,6 % dans le Santerre Haute-Somme), dans 0,1 % des cas dans l'Aisne, dans 0,2 % des cas dans l'Oise et dans 2,0 % des cas dans un autre département français (0,4 % dans le Nord, 0,5 % dans le Pas-de-Calais, 0,4 % à Paris).

Répartition des médecins spécialistes¹ par classes d'âge au 1^{er} janvier 2011 (en %)



Source : ARS-Adeli libéraux et mixtes

Exploitation OR2S

La moyenne d'âge des médecins spécialistes du Grand Amiénois est de 50,8 ans au 1^{er} janvier 2011, ce qui est jeune comparé aux moyennes départementale (51,3 ans), régionale (53,5 ans) et nationale (53,3 ans). Les spécialistes de 55 ans et plus représentent 38,1 % des effectifs du Grand Amiénois, contre 39,7 % dans la Somme, 50,0 %

en Picardie et 49,0 % en France métropolitaine. L'âge moyen des spécialistes est de 50,7 ans dans la CA d'Amiens métropole, les 55 ans et plus représentant 37,6 % des spécialistes.

Les femmes constituent 31,0 % des spécialistes du Grand Amiénois, ce qui est de l'ordre de la proportion du département (30,7 %), supérieur à la région (27,3 %) et inférieur à celle du niveau national (34,1 %).

Les femmes représentent 31,2 % des spécialistes de la CA d'Amiens Métropole.

Données par EPCI



- 1 : CC du Bernavillois 2 : CC du Doullennais
- 3 : CC Val de Nièvre et Environs
- : CC Bocage Hallue : Secteur CC du Pays du Coquelicot
- CC Ouest Amiens
- 7 : CC Val de Somme
- 8 : CC Région de Oisemont 9 : CC Sud Ouest Amiénois
- 11 : CC du Canton de Conty 12 : CC Val de Noye

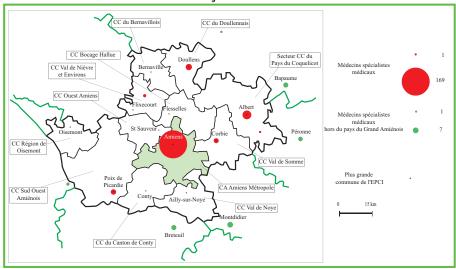
	Nombre de médecins spécialistes (libéraux et mixtes) au 1er janvier 2011	Densité de médecins spécialistes (libéraux et mixtes) pour 10 000 habitants au 1er janvier 2011
CA Amiens Métropole	282	16,1
Grand Amiénois	294	8,8
Somme Picardie	345 970	6,1 5,1
France métropolitaine	54 946	8,9

Sources: ARS-Adeli, Insee recensement de la population 2007

Exploitation OR2S

Il est possible que la somme du nombre de professionnels de santé présents dans les EPCI ne soit pas égale au nombre indiqué pour le pays dans la mesure où les professionnels exerçant dans différents EPCI ont été comptés dans chaque EPCI, mais une seule fois au niveau du pays.

Répartition des médecins spécialistes1 médicaux dans le pays du Grand Amiénois et les communes limitrophes du pays au 1er janvier 2011



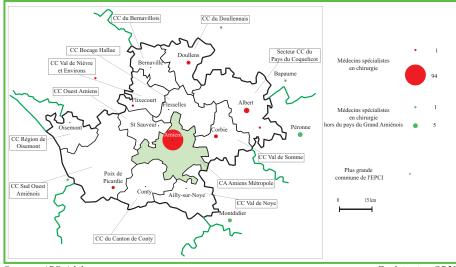
Source : ARS-Adeli

Exploitation OR2S

libéraux et mixtes

Pour situer le Grand Amiénois par rapport aux territoires limitrophes, se reporter à la carte page 60. NB: les spécialistes médicaux regroupent, entre autres, les spécialistes en anatomie et cytopathologie, anesthésie, cardiologie, dermatologie, gastro-entérologie, gynécologie médicale, médecine interne, médecine nucléaire, neurologie, pédiatrie, pneumologie, radiodiagnostic, radiothérapie, rééducation et rhumatologie. Géo Fla, © IGN Paris 2012, reproduction interdite

Répartition des médecins spécialistes1 en chirurgie dans le pays du Grand Amiénois et les communes limitrophes du pays au 1er janvier 2011



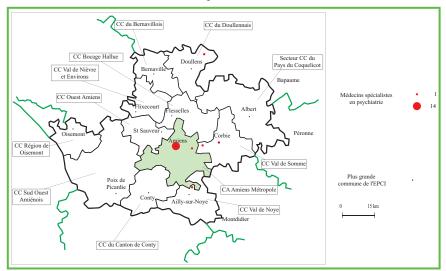
Source : ARS-Adeli

Exploitation OR2S

libéraux et mixtes Pour situer le Grand Amiénois par rapport aux territoires limitrophes, se reporter à la carte page 60. NB : les spécialistes en chirurgie regroupent, entre autres, les spécialistes en chirurgie générale, chirurgie maxillo-faciale, chirurgie orthopédique et traumatologique, chirurgie plastique et reconstructrice, chirurgie urologique, chirurgie vasculaire, gynécologie médicale et obstétrique (associées), gynécologie obstétrique (seule), ophtalmologie, oto-rhino laryngologie et en stomatologie

Géo Fla, © IGN Paris 2012, reproduction interdite

Répartition des médecins spécialistes¹ en psychiatrie dans le pays du Grand Amiénois et les communes limitrophes du pays au 1^{er} janvier 2011

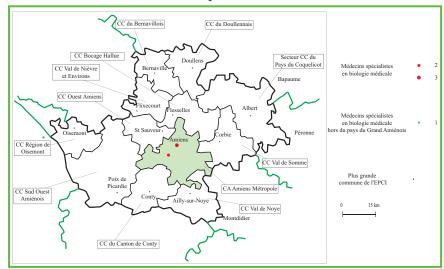


Source : ARS-Adeli
libéraux et mixtes

Exploitation OR2S

Pour situer le Grand Amiénois par rapport aux territoires limitrophes, se reporter à la carte page 60. Géo Fla, © IGN Paris 2012, reproduction interdite

Répartition des médecins spécialistes¹ en biologie médicale dans le pays du Grand Amiénois et les communes limitrophes du pays au 1^{er} janvier 2011



Source: ARS-Adeli

Exploitation OR2S

1 libéraux et mixtes

Pour situer le Grand Amiénois par rapport aux territoires limitrophes, se reporter à la carte page 60. NB: les médecins spécialistes en biologie médicale procèdent aux analyses biologiques (sang, urine...), touchant particulièrement aux domaines de l'hémobiologie transfusion, de l'immunologie, de la pharmacologie clinique et toxicologie, de la biochimie, de la bactériologie virologie, de l'hématologie biologique, de la parasitologie.

Géo Fla, © IGN Paris 2012, reproduction interdite

Chirurgiens dentistes

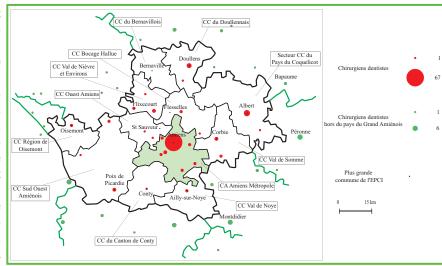
Les chirurgiens dentistes sont 122 à exercer dans le pays du Grand Amiénois au 26 octobre 2011, soit une densité de 3,6 pour 10 000 habitants (3,4 dans le département, 3,7 en région et 6,0 au niveau national). Cette densité est la septième plus élevée des pays picards.

Les chirurgiens dentistes ont une moyenne d'âge de 49,7 ans (50,7 ans dans la Somme, 49,6 ans en Picardie et 48,6 ans en France métropolitaine) et 36,1 % d'entre eux ont 55 ans et plus (37,8 % dans le département, 37,5 % en région et 34,0 % au national). L'âge moyen des chirurgiens dentistes dans la CA d'Amiens Métropole est de 49,3 ans, les 55 ans et plus représentant 28,8 % de l'ensemble des chirurgiens dentistes. La part des femmes (32,0 %) est plus faible dans le Grand Amiénois qu'au niveau national (36,8 %) mais devance celles de la région (30,8 %) et du département (28,5 %). Dans la CA d'Amiens Métropole, la part des femmes Sources : ARS-Adeli, OR2S dans cette profession est de 35,0 %.

dépasse la densité nationale.

La communauté d'agglomération d'Amiens

Répartition des chirurgiens dentistes1 dans le pays du Grand Amiénois et les communes limitrophes au 26 octobre 2011



1 lihéraux et mixtes

Exploitation OR2S

Aucun EPCI du Grand Amiénois n'égale, ni ne Pour situer le Grand Amiénois par rapport aux territoires limitrophes, se reporter à la carte page 60. Les données pour les départements du Pas-de-Calais et de Seine-maritime sont au 30 avril 2007.

Géo Fla, © IGN Paris 2012, reproduction interdite

Métropole, en regroupant les deux tiers des chirurgiens dentistes du pays, a la seizième densité la plus élevée des 89 EPCI picards (4,6 pour 10 000), ce qui est supérieur au département et à la région mais inférieur au niveau national.

Données par EPCI



- 1 : CC du Bernavillois
- 3 : CC Val de Nièvre et Environs
- : CC Bocage Hallue : Secteur CC du Pays du Coquelicot : CC Ouest Amiens
- : CC Val de Somme
- 3 : CC Région de Oisemont 9 : CC Sud Ouest Amiénois
- 11 : CC du Canton de Conty 12 : CC Val de Noye

	Nombre de chirurgiens dentistes (libéraux et mixtes) au 26 octobre 2011	Densité de chirurgiens dentistes (libéraux et mixtes) pour 10 000 habitants au 26 octobre 2011
CA Amiens Métropole	80	4,6
Grand Amiénois	122	3,6
Somme Picardie France métropolitaine	193 714 36 976	3,4 3,7 6,0

Sources: ARS-Adeli, Insee recensement de la population 2008, OR2S

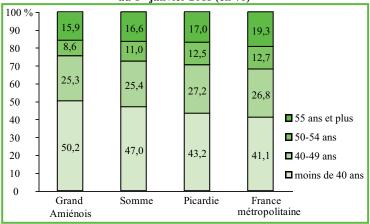
Exploitation OR2S

Les données pour la Somme, la Picardie et la France métropolitaine sont en 1^{er} janvier 2011.

Il est possible que la somme du nombre de professionnels de santé présents dans les EPCI ne soit pas égale au nombre indiqué pour le pays dans la mesure où les professionnels exerçant dans différents EPCI ont été comptés dans chaque EPCI, mais une seule fois au niveau du pays.

Auxiliaires médicaux

Répartition des auxiliaires médicaux¹ par classes d'âge au 1^{er} janvier 2011 (en %)

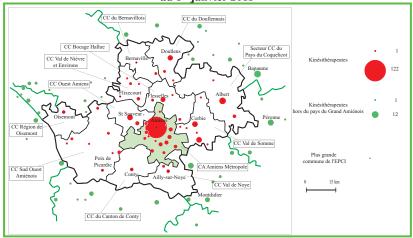


Source : ARS-Adeli
¹ libéraux et mixtes

Exploitation OR2S

En janvier 2011, 640 auxiliaires médicaux exercent dans le Grand Amiénois, ce qui représente 19,1 professionnels pour 10 000 habitants (contre 18,6 dans la Somme, 15,8 en Picardie et 25,2 en France métropolitaine). Cette densité est la sixième plus élevée des pays picards. La communauté d'agglomération Amiens Métropole a une densité supérieure au département mais qui reste inférieure au niveau national. Cette densité est la vingt-et-unième plus élevée des EPCI picards, et la quatrième plus élevée des EPCI du Grand Amiénois. Il s'agit d'une profession particulièrement féminisée puisque les femmes représentent 70,8 % des effectifs (72,8 % dans le département, 72,8 % en région et 70,6 % au niveau national). La part des femmes est de 67,2 % dans la CA Amiens Métropole. Les auxiliaires médicaux du Grand Amiénois sont jeunes : leur moyenne d'âge est de 40,8 ans (41,8 ans dans la Somme, 42,6 ans en Picardie et 43,3 ans en France métropolitaine). En outre, 15,9 % d'entre eux ont 55 ans et plus. Dans la CA d'Amiens Métropole, l'âge moyen est de 42,0 ans et la part des 55 ans et plus est de 20,7 %.

Répartition des kinésithérapeutes¹ dans le pays du Grand Amiénois et les communes limitrophes du pays au 1^{er} janvier 2011



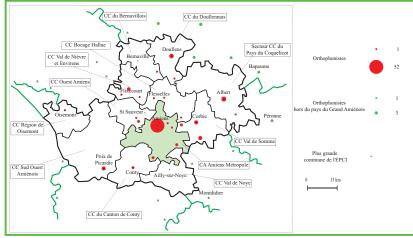
Sources : ARS-Adeli, OR2S

Exploitation OR2S

libéraux et mixtes

Pour situer le Grand Amiénois par rapport aux territoires limitrophes, se reporter à la carte page 60. Les données pour les départements du Pas-de-Calais et de Seine-maritime sont au 30 avril 2007.

Répartition des orthophonistes¹ dans le pays du Grand Amiénois et les communes limitrophes du pays au 26 octobre 2011



Sources : ARS-Adeli, OR2S

Exploitation OR2S

Pour situer le Grand Amiénois par rapport aux territoires limitrophes, se reporter à la carte page 60. Les données pour les départements du Pas-de-Calais et de Seine-maritime sont au 30 avril 2007. Géo Fla, © IGN Paris 2012, reproduction interdite

¹ libéraux et mixte

Données par EPCI



- : CC du Bernavillois
- : CC du Doullennais : CC Val de Nièvre et Environs : CC Bocage Hallue
- CC Val de Somme
 CC Région de Oisemont

- 9 : CC Sud Ouest Amiénois
- 11 : CC du Canton de Conty
- 12 : CC Val de Noye

	Nombre d'auxiliaires médicaux (libéraux et mixtes) au 1 ^{er} janvier 2011	Densité d'auxiliaires médicaux (libéraux et mixtes) pour 10 000 habitants au 1er janvier 2011
CA Amiens Métropole	358	20,4
Grand Amiénois	640	19,1
Somme	1 055	18,6
Picardie	3 020	15,8
France métropolitaine	156 439	25,2

Sources : ARS-Adeli, Insee recensement de la population 2008

Exploitation OR2S

Il est possible que la somme du nombre de professionnels de santé présents dans les EPCI ne soit pas égale au nombre indiqué pour le pays dans la mesure où les professionnels exerçant dans différents EPCI ont été comptés dans chaque EPCI, mais une seule fois au niveau du pays.

	Nombre de masseurs kinésithérapeutes (libéraux et mixtes) au 1 ^{er} janvier 2011	Densité de masseurs kinésithérapeutes (libéraux et mixtes) pour 10 000 habitants au 1 ^{er} janvier 2011
CA Amiens Métropole	158	9,0
Grand Amiénois	254	7,6
Somme	389	6,8
Picardie	1 029	5,4
France métropolitaine	55 749	9,0

Sources : ARS-Adeli, Insee recensement de la population 2008

Exploitation OR2S

Il est possible que la somme du nombre de professionnels de santé présents dans les EPCI ne soit pas égale au nombre indiqué pour le pays dans la mesure où les professionnels exerçant dans différents EPCI ont été comptés dans chaque EPCI, mais une seule fois au niveau du pays.

	Nombre d'orthophonistes (libéraux et mixtes) au 26 octobre 2011	Densité d'orthophonistes (libéraux et mixtes) pour 10 000 habitants au 26 octobre 2011
CA Amiens Métropole	56	3,2
Grand Amiénois	85	2,5
Somme	110	1,9
Picardie	318	1,7
France métropolitaine	16 056	2,6

Sources: ARS-Adeli, Insee recensement de la population 2008, OR2S

 $Exploitation\ OR2S$

Les données pour la Somme, la Picardie et la France métropolitaine sont en 1er janvier 2011.

Il est possible que la somme du nombre de professionnels de santé présents dans les EPCI ne soit pas égale au nombre indiqué pour le pays dans la mesure où les professionnels exerçant dans différents EPCI ont été comptés dans chaque EPCI, mais une seule fois au niveau du pays.

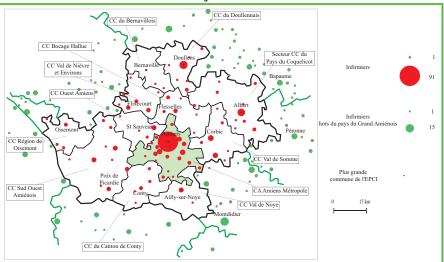
Infirmiers

Au 1er janvier 2011, 291 infirmiers exercent dans le pays du Grand Amiénois. Le pays a une densité d'infirmiers proche de la moyenne régionale (respectivement 8,7 pour 10 000 contre 8,6) mais plus faible que les moyennes départementale (9,6) et nationale (13,2).

La communauté d'agglomération Amiens Métropole a une densité un peu inférieure à celles du pays et de la région (7,8).

La moyenne d'âge des infirmiers du Grand Amiénois est de 44,1 ans (44,1 ans dans la Somme, 43,5 ans en Picardie et 44,6 ans en France métropolitaine). En outre, 19,2 % d'entre eux ont 55 ans et plus, ce qui est plus élevé qu'en Picardie et qu'en France métropolitaine (respectivement 16,2 % et 18,5 %) mais inférieur au pourcentage de la Somme (23,0 %). Dans la CA Amiens Métropole, l'âge moyen des infirmiers est de 44,8 ans, les 55 ans et plus représentant 22,2 % des infirmiers.

Répartition des infirmiers1 dans le pays du Grand Amiénois et les communes limitrophes du pays au 1er janvier 2011



Sources : ARS-Adeli libéraux et mixtes

Exploitation OR2S

Pour situer le Grand Amiénois par rapport aux territoires limitrophes, se reporter à la carte page 60. Géo Fla, © IGN Paris 2012, reproduction interdite

Les femmes constituent une grande part des infirmiers : 83,2 % (86,2 % dans la Somme, 86,9 % en Picardie et 83,8 % en France métropolitaine). Dans la CA Amiens Métropole, les femmes représentent 83,3 % des infirmiers.

Données par EPCI



- 1 : CC du Bernavillois
- : CC Val de Nièvre et Environs
- : CC Bocage Hallue : Secteur CC du Pays du Coquelicot : CC Ouest Amiens
- : CC Val de Somme
- : CC Région de Oisemont : CC Sud Ouest Amiénois
- 11 : CC du Canton de Conty 12 : CC Val de Noye

	Nombre d'infirmiers (libéraux et mixtes) au 1 ^{er} janvier 2011	Densité d'infirmiers (libéraux et mixtes) pour 10 000 habitants au 1er janvier 2011
CA Amiens Métropole	137	7,8
Grand Amiénois	291	8,7
Somme	543	9,6
Picardie	1 632	8,6
France métropolitaine	82 239	13,2

Sources: ARS-Adeli, Insee recensement de la population 2008

Exploitation OR2S

Les données pour la Somme, la Picardie et la France métropolitaine sont au 1er janvier 2009.

Il est possible que la somme du nombre de professionnels de santé présents dans les EPCI ne soit pas égale au nombre indiqué pour le pays dans la mesure où les professionnels exerçant dans différents EPCI ont été comptés dans chaque EPCI, mais une seule fois au niveau du pays.

Officines pharmaceutiques, sages-femmes, laboratoires d'analyses médicales et entreprises de transport en ambulance

Au 21 avril 2011, le Grand Amiénois compte 138 officines pharmaceutiques, soit une densité de 4,1 pour 10 000 habitants (4,0 dans la Somme, 3,4 en Picardie et 3,7 en France métropolitaine). Cette densité est la plus élevée des pays picards. La communauté d'agglomération Amiens Métropole a la cinquième densité la plus élevée des EPCI picards, et la deuxième plus

élevée des EPCI du Grand Amiénois (après la communauté de communes Val de Nièvre et environs).

Au 26 octobre 2011, le pays du Grand Amiénois compte huit des onze sages-femmes libérales du département (soit des densités respectives de 0,97 et 0,82 sage-femme pour 10 000 femmes de 15 à 49 ans). En Picardie, la densité est comparable à celle du Grand Amiénois (1,03, soit 46 sages-femmes libérales au 1er janvier 2011) tandis que la France métropolitaine compte une densité nettement plus élevée (2,25 au 1er janvier 2011). Sept des huit sages-femmes du pays sont dans la CA Amiens Métropole.

Le Grand Amiénois compte, au 21 avril 2011, seize laboratoires d'analyses médicales, soit une densité de 0,5 laboratoire pour 10 000 habitants. Ceci est équivalent aux moyennes départementale, régionale et nationale. Les trois quarts des laboratoires d'analyses médicales sont situés dans la CA Amiens Métropole.

Enfin, 44 entreprises de transport en ambulance sont implantées sur le pays du Grand Amiénois, soit une densité de 1,3 entreprise pour 10 000 habitants. Cette densité est plus faible que la moyenne départementale (1,8) et proche de celle de la région (1,2). Elle est toutefois un peu supérieure à celle de la seule partie de la communauté d'agglomération Amiens Métropole.

Données par EPCI



- 1 : CC du Bernavillois
- 2 : CC du Doullennais 3 : CC Val de Nièvre et Environs 4 : CC Bocage Hallue
- : Secteur CC du Pays du Coquelicot : CC Ouest Amiens
- 7 : CC Val de Somme
- 8 : CC Région de Oisemont 9 : CC Sud Ouest Amiénois
- 11 · CC du Canton de Conty
- 12 : CC Val de Noye

	Nombre d'officines pharmaceutiques au 21 avril 2011	Densité d'officines pharmaceutiques pour 10 000 habitants au 21 avril 2011
CA Amiens Métropole	83	4,7
Grand Amiénois	138	4,1
Somme Picardie	228 649	4,0 3,4
France métropolitaine	23 116	3,7

Sources: Adeli, ARS, Insee recensement de la population 2007, OR2S Exploitation OR2S Les données pour la France métropolitaine sont au 1^{er} janvier 2009.

	Nombre de laboratoires d'analyses médicales au 21 avril 2011	Densité de laboratoires d'analyses médicales pour 10 000 habitants au 21 avril 2011
CA Amiens Métropole	12	0,7
Grand Amiénois	16	0,5
Somme	30	0,5
Picardie	90	0,5
France entière	-	0,6

Sources: Adeli, ARS, Insee recensement de la population 2007, OR2S Exploitation OR2S Les données pour la France métropolitaine sont au 1^{er} janvier 2009.

	Nombres d'entreprises de transport en ambulance au 21 avril 2011	Densité d'entreprises de transport en ambulance pour 10 000 habitants au 21 avril 2011
CA Amiens Métropole	18	1,0
Grand Amiénois	44	1,3
Somme Picardie	104 225	1,8 1,2

Sources: Adeli, ARS, Insee recensement de la population 2007, OR2S Exploitation OR2S

Consommations de soins

En 2009, le Grand Amiénois compte 75,0 % de consommants dans sa population (un minimum de 69,5 % dans la communauté d'agglomération Amiens Métropole et un maximum de 85,2 % dans le secteur de la communauté de communes de Val de Nièvre et environs). Cette proportion est plus faible que celles de la Somme (78,0 %) et de la Picardie (79,2 %) et constitue le plus faible pourcentage des pays picards.

Les habitants du Grand Amiénois dépensent en moyenne 1 113 € en 2009 en soins (huitième montant le plus élevé des pays picards), ce qui est inférieur de $20 \in à$ la moyenne départementale (1 133 €) et supérieur de $33 \in à$ celle de la région (1 080 €).

Les dépenses en consultations et en visites de généralistes ainsi qu'en médicaments sont plus importantes dans le Grand Amiénois qu'en Picardie. Les habitants du Grand Amiénois dépensent en moyenne 119 € en consultation de généraliste (119 € dans la Somme et 109 € en Picardie), ce qui est la deuxième dépense la plus élevée des pays picards (avec un maximum de 126 € dans la CC du Val de Somme). En visite de généraliste, le Grand Amiénois se pose en première position des dépenses des pays picards avec 35 € (un maximum de 43 € dans la CC du Bernavillois et 40 € dans la CA d'Amiens Métropole) contre 32 € dans la Somme et 22 € en Picardie. Concernant les médicaments, les habitants du Grand Amiénois ont des dépenses moyennes de 504 € en 2009 (jusque 564 € dans le secteur de la CC du Pays du Coquelicot), ce qui est inférieur au département (521 €) mais supérieur à la région (496 €).

À l'inverse, le Grand Amiénois a des dépenses moins importantes que la région pour les consultations de spécialistes : respectivement $39 \in \text{contre } 44 \in (37 \in \text{dans la Somme})$. Cette dépense est la cinquième plus faible des pays picards et quatre EPCI du Grand Amiénois se placent parmi les six dépenses les plus faibles des EPCI picards (CC de la Région de Oisemont avec $28 \in \text{dépense la plus faible des EPCI picards}$, CC du Bernavillois avec $29 \in \text{cC}$ du Doullennais avec $29 \in \text{et CC}$ du Sud Ouest Amiénois avec $30 \in \text{olive}$. Enfin, les dépenses en transport sont équivalentes entre le Grand Amiénois $(70 \in \text{el la Picardie})$, ce qui est inférieur à la Somme $(84 \in \text{el la Picardie})$. Deux EPCI ont cependant des dépenses particulièrement élevées : celui de la Région de Oisemont $(131 \in \text{el septième})$ dépense la plus élevée des EPCI picards) et celle du Sud Ouest Amiénois $(135 \in \text{el cinquième})$ cinquième dépense la plus élevée des EPCI picards) ; tandis que la communauté d'agglomération Amiens Métropole présente une dépense moyenne de seulement $52 \in \text{el cinquième}$ dépense la plus faible des EPCI picards).

Au niveau de la communauté d'agglomération Amiens Métropole, les caractéristiques de consommation sont assez voisines de celles du Grand Amiénois. Il est toutefois à noter une dépense globale un peu moins élevée que celle du reste du pays qui est notamment liée à une dépense moindre de médicaments et de transport. Par contre, les dépenses médicales (généralistes et spécialistes) sont un peu plus fortes.

Données par EPCI

	Montant moyen remboursable par consommant (en euros) en 2009						
	Total par consommant	Consultations de généralistes	Visites de généralistes	Consultations de spécialistes	Médicaments	Transports	Actes dentaires
CA Amiens Métropole	1 101 €	122 €	40 €	41 €	494 €	52 €	58 €
min ⁽¹⁾	950 €	89 €	11 €	32 €	422 €	48 €	48 €
Grand Amiénois	1 113 €	119 €	35 €	39 €	504 €	70 €	56€
max ⁽²⁾	1 239 €	123 €	35 €	53 €	583 €	131 €	72 €
Somme	1 133 €	119 €	32 €	37 €	521 €	84 €	54 €
Picardie	1 080 €	109 €	22 €	44 €	496 €	71 €	61 €

Sources: Cpam, MSA, RSI

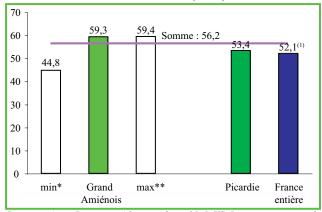
Exploitation OR2S

⁽¹⁾ minimum des pays suivant l'ordre du tableau Thelle Vexin-Sablons, Sud de l'Aisne, Sud de l'Aisne, Trois Vallées, Thelle Vexin-Sablons, Compiégnois, Vallées Bresles et Yères

⁽²⁾ maximum des pays suivant l'ordre du tableau Saint-Quentinois, Vallées Bresles et Yères, Grand Amiénois, Compiégnois, Saint-Quentinois, Vallées Bresles et Yères. Grand Laonnois

Dépistages

Proportion de femmes de 50-74 ans dépistées en 2009-2010 dans le cadre de la campagne de dépistage organisé du cancer du sein (en %)



Sources: Aisne Preventis, Adcaso, Adema 80, InVS, Insee recensement de la population 2008 Exploitation OR2S

La campagne organisée de dépistage du cancer du sein est particulièrement bien suivie dans le Grand Amiénois avec un taux de 59,3 % des femmes de 50-74 ans dépistées en 2009-2010 (soit 26 389 mammographies réalisées). Ce taux, le deuxième plus élevé des pays picards, est supérieur à ceux des moyennes de référence (56,2 % dans la Somme, 53,4 % en Picardie et 52,1 % en France entière). Les EPCI du Grand Amiénois ont tous des taux supérieurs aux moyennes régionale et nationale, à l'exception de deux EPCI : la communauté de communes de la Région de Oisemont (51,5 %) et le secteur de la CC du Pays du Coquelicot (52,3 %). Le taux maximum parmi les EPCI du Grand Amiénois se trouve dans la CC Bocage Hallue (69,8 %), qui présente par ailleurs le taux le plus élevé des EPCI picards.

La communauté d'agglomération Amiens Métropole présente le septième taux le plus élevé des EPCI picards : 60,8 %.

Données par EPCI

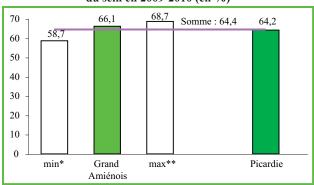


- 1 : CC du Bernavillois
- 2 : CC du Doullennais 3 : CC Val de Nièvre et Environs
- CC Bocage Hallue Secteur CC du Pays du Coquelicot
- CC Ouest Amiens
- CC Val de Somme CC Région de Oisemont
- 9 : CC Sud Ouest Amiénois
- 11 : CC du Canton de Conty 12 : CC Val de Noye

	Nombre de mammographies réalisées auprès de femmes de 50-74 ans en 2009-2010			(pour 100	oistage du canc femmes de 50- en 2009-2010	
	organisé	individuel	total	organisé	individuel	total
CC Amiens Métropole	13 508	1 394	14 902	60,8	6,3	67,0
Grand Amiénois	26 389	3 020	29 409	59,3	6,8	66,1
Somme	44 039	6 379	50 418	56,2	8,1	64,4
Picardie	137 017	27 584	164 601	53,4	10,8	64,2
France entière	4 705 528	-	-	52,1(1)	-	-

Sources: Aisne Preventis, Adcaso, Adema 80, InVS, Insee recensement de la population 2008 Exploitation OR2S (1) La valeur picarde pour l'InVS, en comparaison de cette valeur nationale, est de 52,7.

Proportion de femmes de 50-74 ans dépistées¹ pour le cancer du sein en 2009-2010 (en %)



Sources : Aisne Preventis, Adcaso, Adema 80, Insee recensement de la population 2008 Exploitation OR2S

* min : Santerre Haute-Somme ; ** max : Sud de l'Aisne

¹ organisé et individuel

Les femmes du Grand Amiénois sont moins nombreuses à effectuer un dépistage individuel que celles des autres pays de Picardie (6,8 % en 2009-2010, soit 3 020 mammographies), ce qui constitue le troisième taux le plus faible des pays picards. Ce taux est inférieur aux moyennes de référence (8,1 % dans la Somme et 10,8 % en Picardie). Les EPCI du Grand Amiénois ne dépassent pas 10 % de taux de dépistage individuel. Le taux le plus élevé du pays se situe dans le secteur de la communauté de communes du Pays du Coquelicot (9,6 %) tandis que le taux le plus faible est de 5,2 % dans la CC du Sud Ouest Amiénois (deuxième taux le plus faible des EPCI picards).

La communauté d'agglomération Amiens Métropole constitue le huitième taux le plus faible des EPCI picards avec 6,3 % des femmes de 50-74 ans dépistées pour un cancer du sein de façon individuelle.

Globalement, en prenant en compte les dépistages organisés et individuels, le Grand Amiénois se place au quatrième rang des taux les plus élevés des pays picards avec 66,1 % des femmes de 50-74 ans dépistées pour le cancer du sein en 2009-2010 (29 409 mammographies réali-

sées). Ce taux est supérieur à ceux de la Somme (64,4 %) et de la Picardie (64,2 %).

Comme pour le dépistage organisé, ce sont les EPCI de la CC de la région de Oisemont (58,7 %; neuvième taux le plus faible des EPCI picards) et de la CC Bocage et Hallue (77,2 %; taux le plus élevé des EPCI picards) qui présentent respectivement les taux le plus faible et le plus élevé des EPCI du Grand Amiénois. Avec un taux de 67,0 %, la communauté d'agglomération Amiens Métropole se place à la douzième place des taux les plus élevés des EPCI picards.

^{*} min : Santerre Haute-Somme ; ** max : Soissonnais

⁽¹⁾ La valeur picarde pour l'InVS, en comparaison de cette valeur nationale, est de 52,7 et celle de la Somme de 56,4.

En 2006, d'après les données de l'ex Urcam, 13 658 frottis ont été réalisés chez les femmes âgées de 25-64 ans habitant le Grand Amiénois, soit 47,1 % des femmes de 25-64 ans. Ce pourcentage est proche de celui de la Somme (47,4 %) mais inférieur à ceux de la Picardie (50,0 %) et de la France entière (57,4 %). Les pourcentages des EPCI du Grand Amiénois varient de 43,5 % dans la communauté de communes du Doullennais à 57,8 % dans celle de la Région de Oisemont.

La communauté d'agglomération Amiens Métropole a un pourcentage de frottis inférieur aux moyennes de référence (46,0 %).

En 2009-2010, 24 101 personnes ont été dépistées pour le cancer du côlon-rectum dans le Grand Amiénois, soit un taux de 29,4 % des 50-74 ans. Ce taux est de l'ordre des taux départemental (29,2 %) et régional (30,0 %); il est inférieur au taux national (34,0 %). La communauté d'agglomération Amiens Métropole se situe au niveau du pays Grand Amiénois, avec un taux de dépistage de 29,5 %. Les autres EPCI du Grand Amiénois ont des taux compris entre 26,3 % dans le secteur de la communauté de communes du Pays du Coquelicot et 35,4 % dans la CC Bocage et Hallue (soit l'EPCI avec le douzième taux le plus élevé des EPCI picards).

Données par EPCI



- : CC du Bernavillois
- CC du Doullennai
- 3 : CC Val de Nièvre et Environs
- : CC Bocage Hallue : Secteur CC du Pays du Coquelicot
- 6 : CC Ouest Amiens
- 7 : CC Val de Somme 8 : CC Région de Oisemont 9 : CC Sud Ouest Amiénois
- : CC du Canton de Conty
- 12 : CC Val de Nove

	Nombre de frottis réalisés auprès de femmes de 25-64 ans en 2006	Taux de frottis pour 100 femmes de 25-64 ans en 2006*
CA Amiens Métropole	6 996	46,0
Grand Amiénois	13 658	47,1
Somme	23 183	47,4
Picardie	82 844	50,0
France entière	-	57,4

Sources: ARS, Cnamts 2005-2007, Insee recensement de la population 2006

Exploitation OR2S

	Nombre de personnes de 50-74 ans dépistées pour le cancer colorectal en 2009-2010	Taux de dépistage du cancer colorectal (pour 100 personnes de 50-74 ans*) en 2009-2010
CA Amiens Métropole	11 708	29,5
Grand Amiénois	24 101	29,4
Somme	42 574	29,2
Picardie	142 090	30,0
France entière	5 143 924	34,0(1)

Sources: Aisne Preventis, Adcaso, Adema 80, InVS, Insee recensement de la population

Personnes âgées

Le pays du Grand Amiénois compte 60 services intervenant auprès des personnes âgées au 10 août 2011 sur les 130 que compte le département de la Somme. Ces services sont répartis équitablement entre les trois parties du Grand Amiénois : 21 se trouvent dans la communauté d'agglomération Amiens Métropole, 20 dans la partie sud-ouest du Grand Amiénois (dont neuf dans la CC du Sud Ouest Amiénois) et 19 dans la partie nord-est du Grand Amiénois (dont six dans le secteur de la CC du Pays du Coquelicot et cinq dans celui de la CC Val de Nièvre et environs).

Ces services comprennent les services d'aide à domicile, les services de portage de repas et les services de soins infirmiers à domicile (SSIAD).

Au recensement de population de 2008, 42,6 % des personnes de 75 ans et plus du Grand Amiénois vivent seules. Cette proportion est proche des moyennes de référence : 42,5 % dans la Somme, 43,0 % en Picardie et 42,9 % en France métropolitaine. La communauté d'agglomération Amiens Métropole compte 45,0 % de personnes de 75 ans et plus seules. Ce pourcentage est le troisième plus élevé des EPCI du Grand Amiénois mais le 27e plus élevé des EPCI picards.

^{*} Dans le cadre de la campagne de dépistage organisé.

⁽¹⁾ La valeur picarde pour l'InVS, en comparaison de cette valeur nationale, est de 31,1 et celle de la Somme de 32,1

Établissements d'hébergement pour personnes âgées

Au 31 décembre 2011, le Grand Amiénois compte 34 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) ou logements foyers : 13 dans la partie nord-est du Grand Amiénois, 12 dans la communauté d'agglomération Amiens Métropole et 9 dans la partie sud-ouest du Grand Amiénois). Ces établissements regroupent 2 833 places, soit une densité de 57,3 places pour 1 000 personnes de 65 ans et plus. Cette densité, la cinqième plus faible des pays picards, est inférieure aux moyennes de référence (62,8 % dans la Somme, 65,1 % en Picardie et 59,2 % en France métropolitaine).

La communauté d'agglomération Amiens Métropole a une densité de 48,0 places en Ehpad pour 1 000 personnes de 65 ans et plus, ce qui est faible au regard des moyennes de référence et des autres EPCI du Grand Amiénois.

Données par EPCI



- 1 : CC du Bernavillois
- : CC Val de Nièvre et Environs
- 4 : CC Bocage Hallue 5 : Secteur CC du Pays du Coquelicot
- : CC Ouest Amiens
- : CC Val de Somme
- 8 : CC Région de Oisemont 9 : CC Sud Ouest Amiénois
- 11 : CC du Canton de Conty 12 : CC Val de Noye

	Nombre d'Ehpad et logements foyers au 31 décembre 2011	Nombre de places offertes au 31 décembre 2011	Densité de places pour 1 000 personnes de 65 ans et plus au 31 décembre 2011
CA Amiens Métropole	12	1 145	48,0
Grand Amiénois	34	2 833	57,3
Somme Picardie France métropolitaine	71* 267 9 472	5 719 18 485 609 345	62,8 65,1 59,2

Sources: Finess, Insee recensement de la population 2007

Exploitation OR2S

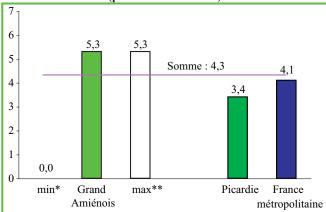
Les données pour la France métropolitaine sont au 1er janvier 2007, la Picardie au 15 juillet 2011 et pour la Somme au 10 août 2011.

Établissements de soins

Au 31 décembre 2011, le Grand Amiénois compte treize établissements de soins (dont sept dans la CA Amiens Métropole) totalisant 1 770 lits en court séjour (MCO: médecine chirurgie obstétrique). La densité des lits MCO (médecine chirurgie obstétrique) est de 5,3 lits pour 1 000 personnes, ce qui est supérieur aux moyennes de référence (4,3 % dans la Somme, 3,4 % en région et 4,1 % en France métropolitaine). Cette densité est par ailleurs la plus élevée des pays picards.

Le Grand Amiénois compte 297 lits en psychiatrie à l'hôpital psychiatrique Pinel à Amiens : 285 pour les adultes et 12 pour les enfants. Ces places correspondent à des densités de 1,1 lit pour 1 000 personnes de 16 ans et plus pour les lits adultes (0,8 % dans le département et 1,2 % en région) et à 0,2 lit pour 1 000 enfants de moins de 16 ans pour la psychiatrie infanto-juvénile (respectivement 0,1 ‰ et 0,4 ‰). Pour les adultes, il s'agit de la troisième densité la plus élevée des pays picards tandis que, pour les enfants, il s'agit de la Sources: ARS, Insee, OR2S cinquième plus élevée.

Densité de lits de courte durée au 31 décembre 2011 (pour 1 000 habitants)



Exploitation OR2S

min : Vallées Bresles et Yeres ; ** max : Grand Amiénois

Trois établissements dont un dans la CA Amiens Métropole comportent des unités de soins de longue durée (USLD) dans le Grand Amiénois, comprenant au total 255 lits, soit une densité de 10,1 lits pour 1 000 personnes de 75 ans et plus. Cette densité est inférieure à celles de la Somme (14,2 %) et de la Picardie (14,2 %).

Des services de soins de suite et de réadaptation (SSR) sont présents dans sept établissements du Grand Amiénois (un, le CHU, dans la CA Amiens Métropole). Les 391 lits installés dans ces établissements correspondent à une densité de 1,2 lit pour 1 000 personnes, soit la septième densité la plus élevée des pays picards. Cette densité est proche de celles de la Somme (1,1 ‰) et de la Picardie (1,4%).

^{*} Deux autres établissements sont autorisés mais pas encore ouverts à la fin 2011.

Chapitre 4. Structures de prévention

Les acteurs de prévention recensés

Cent soixante-dix structures localisées dans la CA Amiens Métropole du Grand amiénois ont été recensées comme pouvant engager des actions de prévention. Si la très grande majorité d'entre elles sont des associations, des institutions de différentes natures sont également retrouvées : Éducation nationale, Université de Picardie, services déconcentrés de l'État, services de l'Assurance maladie, mutuelles, pôle de prévention, MDPH, services intervenant en milieu pénitentiaire, centres de planification (6), Union professionnelle... Une partie de ces structures, tout comme certaines associations, rayonnent bien au-delà du pays du Grand Amiénois. Les structures identifiées se localisent principalement dans la communauté d'agglomération Amiens Métropole (191), les autres étant dispersées dans les autres EPCI.

Les thématiques de prévention développées

En règle générale, la prévention primaire est le champ d'action premier de tous les organismes recensés. En dehors des 50 structures disant intervenir pour tous les types de prévention, 42 interviennent en prévention primaire, 4 en prévention primaire et secondaire, une en prévention primaire et tertiaire. Une structure se trouve uniquement dans la prévention secondaire et 6 dans la prévention tertiaire. Par ailleurs, 42 organismes développent une approche généraliste en éducation pour la santé et 16 une approche généraliste en éducation du patient.

Les principales thématiques développées tournent autour de la nutrition (42 structures), du tabac (35), de l'alcool (33) et des addictions en général (30). Les violences sont une thématique développée par 30 structures. Au total, 26 structures font de la prévention tabac et alcool et 21 d'entre elles y associent les conduites addictives en général.

Les populations ciblées

La majeure partie des structures déclare travailler avec des populations de tous âges et sexes. La tranche d'âge des 0-6 ans est cependant la moins citée, tout comme les personnes âgées. Les 12-15 ans, les 16-25 ans et les adultes sont les populations les plus abordées.

En ce qui concerne les milieux d'intervention, la population des patients est relativement bien représentée parmi les populations ciblées, au même niveau que les personnes en insertion, juste après la population scolaire mais avant celle en situation de handicap. Le secteur rural est un territoire d'intervention fréquent pour les acteurs recensés. Enfin, le monde du travail reste moins investi par les acteurs de prévention connus.

Les modes d'intervention utilisés fréquemment en matière de prévention

Les acteurs de prévention recensés interviennent en informant le public (78 structures) ou en diffusant de la documentation (65 structures) ou en animation (60 structures). L'aide aux personnes est revendiquée par près de 60 organismes. L'organisation de conférences, la publication d'ouvrages, les actions de recherche ou de soins restent marginales (moins de 20 structures), mais ce qui est tout de même important, relativement à ce que l'on trouve dans les autres pays et qui tient au fait de la présence dans le Grand Amiénois d'un nombre certainement important de structures à vocation départementale ou régionale.

Les résultats exposés ci-dessus sont l'aboutissement d'une enquête réalisée par le Cres de Picardie fin 2007. Cette analyse ne revêt pas un caractère exhaustif. Elle est le fruit de l'exploitation des réponses ou des non-réponses apportées. Toutes les structures recensées (adresse et caractéristiques) sont dans les annexes de ce document (pages 61 à 66).

Synthèse

SYNTHÈSE

Le Grand Amiénois est le pays le plus peuplé et le plus étendu des pays de Picardie. C'est la raison pour laquelle son diagnostic a été scindé en trois parties : l'une se rapportant aux six Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) d'une partie nord-est, une autre concernant les EPCI d'une partie sud-ouest, la dernière se rapportant à la communauté d'agglomération Amiens Métropole. Compte tenu de cette diversité, la réalité globale du pays masque parfois de fortes différences entre les unités qui le composent, à l'instar de ce qui peut être observé dans l'ensemble de la région. Cette synthèse essaie de mettre en relief ces différences de façon plus précise, à l'image de l'ensemble du document.

Points positifs



Compte tenu du fait que le Grand Amiénois comprend la capitale régionale, les densités de nombre de certains professionnels de santé sont supérieures à celles comparables de la moyenne nationale. C'est le cas notamment pour les médecins généralistes et les officines pharmaceutiques, et cela provient pour une grande part de la communauté d'agglomération Amiens Métropole. D'autre part, il faut noter que la part des médecins généralistes exerçant dans le Grand Amiénois âgés de 55 ans et plus est en dessous de celles des autres unités géographiques de référence et notamment dans cette partie Amiens Métropole.



Le taux de participation au dépistage organisé du cancer du sein dans le pays du Grand Amiénois est supérieur aux moyennes départementale, régionale et nationale ; il concerne près de trois femmes sur cinq. Si l'on ajoute le dépistage individuel, ce sont même deux femmes sur trois qui sont impliquées, soit un pourcentage proche de l'objectif national préconisé. Dans la partie Amiens Métropole, la participation est globalement de l'ordre de celle observée sur l'ensemble du pays.



Les nombreux établissements présents sur la capitale picarde impliquent fort logiquement que l'offre soit la plus importante des pays de Picardie, supérieure à la moyenne nationale. Bien évidemment, il faut relativiser ce constat en rappelant que les lits sont ouverts pour une population qui déborde celle du pays, du département, voire de la région. À noter que sur les treize établissements de santé que compte le pays, sept se trouvent sur la partie Amiens Métropole.



La situation de la CA Amiens Métropole est particulière par rapport à l'ensemble du Grand Amiénois pour ce qui concerne les décès par causes externes. Cela est du au fait que la mortalité par accident de la circulation est inférieure significativement à celle du niveau national, phénomène retrouvé habituellement en zone urbaine.

Points ni positifs ni négatifs



La population du Grand Amiénois a une structure pyramidale plutôt jeune. Ainsi, plus d'un tiers de la population a moins de 25 ans au début de l'année 2008 alors que les 75 ans et plus ne représentent que 7,6 %. Ces pourcentages sont à mettre en regard de ceux du niveau national, respectivement de 30,9 % et 8,7 %. Pour autant, il existe des différences entre les EPCI qui composent le pays. Dans la partie CA Amiens Métropole, la proportion de jeunes de moins de 25 ans est supérieure à celle de l'ensemble du pays et le pourcentage de personnes âgées de 75 ans et plus est inférieur.



L'indice conjoncturel de fécondité est le plus faible des pays de Picardie, inférieur à celui de l'échelon national. Cela est notamment du à la communauté d'agglomération Amiens Métropole qui présente l'indice le plus faible des EPCI de Picardie.



En termes de réalité professionnelle, le pays du Grand Amiénois, connaît des différences sensibles entre les unités qui le composent, tant dans la distribution de ses groupes socio-professionnels que dans l'activité, compte tenu notamment de sa diversité géographique. Ainsi, les agriculteurs exploitants sont plus nombreux dans les EPCI les plus excentrés de la capitale régionale. Les ouvriers sont plus nombreux sur les lieux d'implantation des entreprises, approchant 40 % dans certains EPCI voire les dépassant, et donc bien au-dessus de la valeur nationale de 22,7 %. Dans la partie Amiens Métropole, les parts de cadres et les professions intellectuelles supérieures et de professions intermédiaires sont supérieures à celles du niveau national ; c'est l'inverse pour les ouvriers. Les taux de chômage varient aussi autour de la moyenne nationale sur l'ensemble des EPCI du pays mais, dans la partie Amiens Métropole, ils sont plus élevés que ceux du niveau national, que ce soit globalement, pour les 20-29 ans ou pour les 30-59 ans.

Points négatifs



Le revenu net imposable annuel moyen ou encore le pourcentage de foyers non imposables situent le Grand Amiénois dans une position intermédiaire entre niveaux régional et départemental, mais inférieur à l'échelon national. Ce constat masque de fortes disparités entre les EPCI qui composent le pays. La partie Amiens Métropole se situe cependant dans une situation proche de la moyenne du Grand Amiénois.



Au niveau de la qualification, si le Grand Amiénois présente une situation meilleure que celle de l'ensemble de la région, il est cependant en retrait par rapport à l'ensemble de la France. Ce constat global masque des différences au niveau des EPCI. Ainsi, dans la partie Amiens Métropole, si la situation est comparable à celle de l'ensemble du pays. chez les seuls 20-29 ans, elle est un peu meilleure pour l'ensemble la population, sans atteindre toutefois la situation nationale.



Concernant les allocations, qu'elles soient de nature sociale seulement ou qu'elles intègrent une dimension sanitaire, le pays présente plutôt des taux supérieurs à ceux du niveau national. C'est le cas pour le revenu de solidarité active (RSA, socle ou majoré), pour les allocations logement ou l'allocation adulte handicapé (AAH). Les bénéficiaires de la couverture maladie universelle, de base ou complémentaire suivent également cette tendance. Mais, la réalité globale n'est pas le reflet des situations diverses qu'illustre l'EPCI au niveau d'un découpage plus fin. Dans la partie Amiens Métropole, hormis pour l'AEEH où le taux de allocataires est inférieur à celui du niveau national, tous les taux sont souvent sensiblement plus élevés que ceux équivalents du niveau national.



Que ce soit la mortalité générale ou la mortalité des moins de 65 ans, le Grand Amiénois présente des taux significativement supérieurs à ceux de la France. Cela se traduit aussi par des espérances de vie à la naissance, tant chez les hommes que chez les femmes, inférieures à celles de la France (-1,6 an chez les hommes, -1,4 an chez les femmes). Une seule communauté de communes du Grand Amiénois, située dans la partie nord-est, présente des espérances de vie supérieures à celles du niveau national. Chez les femmes, cette espérance de vie est la troisième plus élevée des EPCI de Picardie (cinquième chez les hommes). Dans la partie Amiens Métropole, les taux de mortalités générale et prématurée sont significativement supérieurs à ceux du niveau national.



Pour les deux premières causes de mortalité, les tumeurs et les maladies cardiovasculaires, le Grand Amiénois présente une surmortalité significative en regard du niveau national, que ce soit pour l'ensemble de la population ou pour les moins de 65 ans. Dans la partie Amiens Métropole, les surmortalités en population générale et chez les moins de 65 ans sont retrouvées pour les cancers. Par contre, par maladies cardiovasculaires, la surmortalité n'est constatée que chez les seuls moins de 65 ans.



Concernant les pathologies liées à une consommation d'alcool ou de tabac, le Grand Amiénois enregistre une surmortalité vis-à-vis du niveau national. Il faut toutefois signaler une différence suivant le genre pour la consommation de tabac, avec une sous-mortalité chez les femmes par cancer de la trachée, des bronches et du poumon vis-à-vis de l'échelon national. Dans la partie Amiens Métropole, si la surmortalité est retrouvée pour les différentes pathologies en relation avec une consommation d'alcool, elle ne ressort pas pour les conduites tabagiques. Le cancer de la trachée des bronches et du poumon se retrouve dans la partie Amiens Métropole dans une situation particulière, un peu à l'image de l'ensemble du pays : en sous-mortalité pour les femmes mais en surmortalité pour les hommes.



Le suicide fait aussi partie des préoccupations en termes de santé de la population du Grand Amiénois avec un taux significativement supérieur à la moyenne nationale, surmortalité retrouvée également dans la CA Amiens Métropole.



Les densités de chirurgiens dentistes, d'auxiliaires médicaux (notamment d'infirmiers) et de masseurs kinésithérapeutes sont inférieures dans le Grand Amiénois à celles du niveau national, et ce malgré le fait que la capitale régionale se trouve dans ce pays. Ce constat est d'ailleurs retrouvé également dans la communauté d'agglomération comprenant la capitale picarde.

Annexes

Page 58	Affections de longue durée (ALD)
Page 58	Taux standardisés
Page 58	Test de significativité
Page 59	Le Programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI)
Page 59	Le répertoire Fichier national des établissements sanitaires et sociaux (Finess)
Page 59	Les consommations de psychotropes
Page 59	Les professionnels de santé exerçant en libéral
Page 60	Carte des pays de Picardie
Page 60	Carte des principales routes du Grand Amiénois
Page 60	Carte des zones limitrophes du Grand Amiénois
Page 61	Structures de prévention
Page 67	Glossaire

ANNEXES

Affections de longue durée (ALD)

En cas d'affections comportant un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse, le code de la Sécurité sociale prévoit la suppression du ticket modérateur normalement à la charge de l'assuré dans le cadre du risque maladie. La liste de ces affections dites « de longue durée » (ALD) établie par décret (n°2004-1049 du 4 octobre 2004, JO du 5 octobre 2004) est la suivante :

- accident vasculaire cérébral invalidant ;
- insuffisances médullaires et autres cytopénies chroniques ;
- artériopathies chroniques avec manifestations ischémiques ;
- bilharziose compliquée;
- insuffisance cardiaque grave, trouble du rythme grave, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves ;
- maladies chroniques actives du foie et cirrhoses ;
- déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH ;
- diabète de type 1 et diabète de type 2 ;
- forme grave des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie), épilepsie grave ;
- hémoglobinopathies, hémolyses, chroniques constitutionnelles et acquises sévères ;
- hémophilies et affections constitutionnelles de l'hémostase grave ;
- hypertension artérielle sévère¹;
- maladie coronaire;
- insuffisance respiratoire chronique grave;
- maladie d'Alzheimer et autres démences ;
- maladie de Parkinson;
- maladies métaboliques héréditaires nécessitant un traitement prolongé et spécialisé ;
- mucoviscidose;
- néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif ;
- paraplégie ;
- Vascularites, lupus érythémateux systémique, sclérodermie systémique ;
- polyarthrite rhumatoïde évolutive ;
- affections psychiatriques de longue durée ;
- rectocolite hémorragique et maladie de Crohn évolutives ;
- sclérose en plaques ;
- scoliose idiopathique structurale évolutive ;
- spondylarthrite grave;
- suite de transplantation d'organe;
- tuberculose maladie, lèpre;
- tumeur maligne, affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique.

¹ Un décret n° 2011-727 du 24 juin 2011 a supprimé l'hypertension artérielle (HTA) sévère de la liste des affections de longue durée. Toutefois, cette mesure ne concerne pas les assurés qui étaient déjà pris en charge à 100 % au titre de cette ALD et qui continueront à pouvoir en bénéficier à l'avenir.

Taux standardisés

Les taux bruts de mortalité sont le rapport entre le nombre de décès et la population du territoire concerné. Le défaut des taux bruts est que certains facteurs comme la structure d'âge de la population ne sont pas pris en compte.

Par conséquent, il n'est pas pertinent de comparer deux taux bruts de mortalité de territoires différents avec des populations différentes (par exemple comparer une communauté de communes à une autre communauté de communes ou avec le niveau national). En effet, comment interpréter des taux bruts de mortalité lorsque la première population est très âgée (où le risque de décéder est plus élevé) et que la seconde est jeune (où le risque de décéder est plus faible)?

Pour pallier ce problème, les taux de mortalité, d'admissions en ALD et d'hospitalisations sont standardisés sur la structure d'âge d'une population de référence (ici, la France métropolitaine au 1^{er} janvier 2005 pour les données d'admissions en ALD et la population au recensement 2006 pour les données de mortalité et d'hospitalisation) ; ils sont appliqués à toutes les populations étudiées. Ainsi, il devient possible de comparer les taux entre les territoires et entre les sexes.

Test de significativité

Afin d'affirmer l'existence d'une sous-mortalité ou d'une surmortalité significative dans un pays par rapport à la France, un test de significativité peut être utilisé lorsque l'on calcule des taux standardisés : le test de la loi normale.

En comparant un taux de mortalité dans un pays au taux correspondant dans la France métropolitaine, et même en travaillant avec des unités statistiques qui sont des populations entières avec des caractéristiques fixées et non des échantillons, les taux de mortalité doivent être considérés comme aléatoires et les pays, de même que la Picardie, comme des échantillons d'une population parente ayant les mêmes caractéristiques. Par suite, il existe des fluctuations aléatoires des valeurs des taux calculés autour de vraies valeurs, et l'utilisation d'un test est alors justifiée.

En théorie d'échantillonnage, une valeur calculée à partir d'un échantillon est souvent présentée avec un intervalle de confiance et une probabilité (ou seuil de confiance) pour que la valeur réelle, dans la population parente, soit à l'intérieur de cet intervalle.

Si les intervalles de confiance de l'unité géographique d'analyse et de la France ne se recoupent pas, la différence est significative (sous-ou surmortalité suivant la valeur). Dans le cas contraire, il n'existe pas de différence significative entre l'unité géographique d'analyse et la France métropolitaine.

^{*} Les tests de significativité ne sont calculés que par rapport à la France métropolitaine.

Le Programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI)

Le PMSI a été créé en 1996 afin de réduire les inégalités de ressources entre les établissements de santé. Depuis 2005, le PMSI participe à la mise en place de la tarification à l'activité (T2A) qui rémunère les hôpitaux selon leur activité de médecine, chirurgie, obstétrique ainsi que l'hospitalisation à domicile. Dans le secteur des soins de suite et de réadaptation (SSR), le PMSI est effectif depuis 2003. Concernant le secteur psychiatrique, le PMSI sera bientôt mis en place.

Introduite par la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2004, la tarification à l'activité (T2A) instaure un nouveau mode de financement des établissements de santé. Se substituant à la dotation globale de financement pour les établissements publics ou participant au service public hospitalier et à la tarification à la journée ou la prestation pour les cliniques privées, elle vise à harmoniser les modes de financement des secteurs public et privé.

La tarification à l'activité est un mode de financement qui vise à fonder l'allocation des ressources aux établissements de santé publics et privés sur la nature et le volume de leurs activités réalisées, mesurée, pour l'essentiel, sur la base du classement de chaque séjour hospitalier dans l'un des groupes homogènes de malades (GHM) de la classification utilisée dans le cadre du programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI). À chaque GHM produit par l'établissement est alors appliqué le tarif correspondant, la liste de ces tarifs étant fixée et publiée au niveau national (Loi de Financement).

Avant la T2A, certains séjours hospitaliers étaient absents de cette base pour deux raisons : certains établissements ne répondaient pas (non-réponse totale de l'établissement), et certains établissements répondaient partiellement (non-réponse partielle de l'établissement). Il était alors nécessaire de redresser les données pour corriger ce défaut d'exhaustivité. La T2A a permis d'améliorer la qualité des données recueillies, le PMSI est maintenant relativement exhaustif.

En court séjour, MCO (médecine, chirurgie, obstétrique), chaque séjour fait l'objet d'un Résumé de sortie standardisé (RSS) qui contient le diagnostic principal (diagnostic ayant généré la plus importante consommation de ressources), le diagnostic relié pour les prises en charge itératives, les diagnostics associés (significatifs ou documentaires), ainsi que les actes techniques.

Les diagnostics sont codés en CIM-10 (Classification internationale des maladies) et les actes techniques en CCAM (Classification commune des actes médicaux).

Si le séjour comporte des mutations dans différents services, chaque unité de soins remplit un Résumé d'unité médicale (Rum). L'ensemble des Rum est ensuite regroupé en RSS.

Les RSS sont regroupés en groupes homogènes de malades (GHM) contenant des données administratives, médicales et économiques. Pour chaque GHM, il peut y avoir un ou plusieurs GHS (groupe homogène de séjours) déterminant le tarif.

La base des RSS est anonymisée au niveau de l'établissement (RSA), puis centralisée dans les services de l'État. C'est l'Atih (Agence technique de l'information sur l'hospitalisation) qui est chargée de la gestion de cette base de données et qui en assure la diffusion.

Le répertoire Fichier national des établissements sanitaires et sociaux (Finess)

Créé par la circulaire du 3 juillet 1979, le répertoire Finess a pour but de recenser en permanence les équipements des domaines sanitaires et sociaux. La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) est responsable du répertoire. L'ARS en assure la mise à jour.

Le répertoire comporte des données sur les établissements (publics ou privés) sanitaires (établissements hospitaliers, autres centres de soins, laboratoires et pharmacies), les établissements sociaux (personnes âgées, jeunes et adultes en situation de handicap, aide sociale à l'enfance, adultes en difficulté sociale) et les établissements de formation des personnels sanitaires et sociaux.

Pour chaque établissement, le répertoire précise ses caractéristiques (numéro Finess, statut, tarification, organisme gestionnaire) et ses capacités d'accueil (public accueilli, nombre de lits et de places).

Les consommations de psychotropes

Les données de consommation de médicaments psychotropes ont été fournies par l'Union régionale des caisses d'assurance maladie (Urcam). Ces données anonymisées correspondent à l'année 2006 et à la Picardie. Elles ne couvrent que les personnes affiliées au régime général, soit plus de huit personnes sur dix.

En pratique, les proportions de personnes ayant consommé un psychotrope sont calculées en prenant au dénominateur les assurés et leurs ayants droit et au numérateur ceux d'entre eux qui ont eu au moins un remboursement pour un psychotrope en 2006.

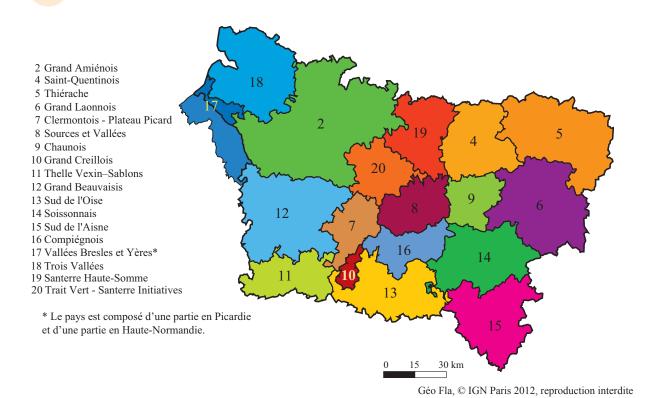
Les professionnels de santé exerçant en libéral

Les données concernant les professionnels de santé exerçant en libéral dans le pays du Grand Amiénois proviennent d'une base de données interne à l'OR2S. Cette base de données a été créée à partir des bases de professionnels de santé existantes : le répertoire Adeli et les pages jaunes. Le répertoire Adeli qui a servi de référence, a été comparé à la base des pages jaunes.

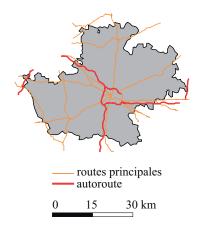
Une fois cette comparaison réalisée, une vérification manuelle a été effectuée pour rechercher essentiellement les doublons qui n'ont pu être pris en compte automatiquement. Finalement, la dernière étape de ce travail a été de contacter par téléphone certains professionnels de santé pour lesquels il y avait discordance.

Ce travail a permis de présenter une situation actualisée pour le pays du Grand Amiénois pour certains professionnels de santé. Toutefois, les validations sont encore en cours pour d'autres pays, ce qui explique les différences qui peuvent être mentionnées dans certains tableaux en termes de date de référence.

Carte des pays de Picardie

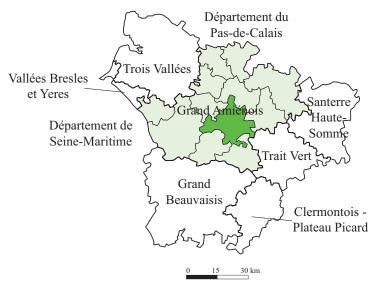


Carte des principales routes du Grand Amiénois



Géo Fla, © IGN Paris 2012, reproduction interdite

Carte des zones limitrophes du Grand Amiénois



Géo Fla, © IGN Paris 2012, reproduction interdite

Structures de prévention

AAPSD - Somède

Association amiénoise pour la promotion de la santé des plus défavorisés 17 allée le Chevalier 80090 Amiens

Tél: 03 22 47 46 03 - 06 80 06 02 87

Mél: marc.bony@orange.fr

Accueil et promotion de la Somme/logis jeunes Castille

FJT - foyer jeunes travailleurs

86 rue de Castille 80000 Amiens Tél: 03 22 92 63 62

Mél: logisjeunescastilleaccueil@accueil-

et-promotion.org

Site internet: www.accueil-et-promotion.

ACEC - Association citoyenneté égalité des chances

2 allée Léon Bruckel - apt 23

80000 Amiens

Tél: 06 64 63 15 31 / 06 62 76 47 00 Mél: f-dault@caramail.com

ACIP - Association cultures insertion prévention

10 rue Condorcet 80090 Amiens

Tél: 03 22 47 61 72 / 03 22 46 36 35

Mél: acip-80@hotmail.fr

Adema 80 - Association pour le dépistage des maladies dans la Somme

7 rue Jean Calvin 80048 Amiens Cedex 1

Tél: 03 22 93 32 45 / 03 22 72 11 81

Mél: contact@adema80.fr Site internet: www.adema80.fr

Adème Picardie

67 avenue d'Italie - Immeuble Apotika

80094 Amiens cedex 03 Tél: 03 22 45 18 90

Mél: ademe.picardie@ademe.fr Site internet: www.ademe.fr/picardie

ADMR

64, rue Dufour 80000 Amiens Tél: 03 22 45 08 97

Mél:contactadmr@amiens.fede80.admr.org

Adosen - Action et documentation santé pour l'éducation nationale

15 rue de Québec 80028 Amiens cedex 3

Tél: 03 22 34 10 83 / 03 22 46 89 89

Mél: ducrocqg@free.fr

Site internet: www.adosen-sante.com

CC Amiens métropole

AFPIC - Association des fibromyalgiques de Picardie

10 résidence de l'Épinette 80330 Cagny

Tél: 03 22 46 33 10 / 06 34 72 84 88

Mél: lysiane.fibro@voila.fr

Aftam

128 rue Jean Jaurés 80000 Amiens Tél: 03 22 22 28 64 Mél: simonnetr@aftam.fr

AG2R

15 passage du logis du Roi

80000 Amiens Tél: 09 74 50 12 34

Site internet: www.ag2rlamondiale.fr

Agena

124 route de Rouen 80001 Amiens cedex 1 Tél: 03 22 33 39 39 Fax: 03 22 33 39 42

Mél: accueil-agena@wanadoo.fr Site internet: www.agena.org

Agir-ABCD - Association générale des intervenants retraités

161, rue Delpech 80000 Amiens Tél: 06 74 85 32 37

Mél: agirabcdpicardie@wanadoo.fr Site internet: www.agirabcdpicardie.net

Aides

19 rue Dodane 80000 Amiens Tél: 03 22 91 62 69 Mél: aides80@yahoo.fr Site internet: www.aides.org

Alco

Centre interculturel de documentation, d'animation et de formation

13, rue René Fonck 80080 Amiens Tél: 03 22 69 65 00

Mél: interculturel@centre-alco.org Site internet: www.centre-alco.org

Alcool assistance

4 allée Léon Burckel 80000 Amiens Tél: 03 22 44 18 83

Mél: delecueillerie@yahoo.fr

Site internet: www.alcoolassistance.net

Alcool Assistance

Espace Eugène Viardier Rue Jean Catelas 80480 Saleux Tél: 03 22 44 55 54

Site internet: alcoolassistance.net

Alcool écoute joie et santé de la Somme

Mairie de Camon 80540 Camon

Tél: 03 22 46 10 67 / 03 22 47 55 26 Mél: AEJSsomme@aol.com

Animation régionale des missions locales / PAIO de Picardie

47 Boulevard du Cange 80000 Amiens Tél: 03 22 71 19 99

Mél: arml.picardie@wanadoo.fr

Antenne santé plus

43 rue du D^r Louis Fafet - Apt 80 80000 Amiens

Tél: 03 22 66 00 00

Mél: antennesanteplus@fcvnet.net

AOI - Association de l'ostéogenèse imparfaite

BP 20075

80082 Amiens cedex 2 Tél: 03 22 66 84 70 Mél: info@aoi.asso.fr Site internet: www.aoi.asso.fr

APCE - Association pour le couple et l'enfant

Délégation de la Somme 20 avenue de la Sagesse - Appt 5 80000 Amiens

Tél: 03 22 91 60 45

Mél: apce80@couple-enfant.org Site internet: www.couple-enfant-80.org

APF - Association des paralysés de France

Délégation départementale de la Somme 43 rue Sully

80000 Amiens Tél: 03 22 45 75 00 Mél: dd.80@apf.asso.fr Site internet: www.apf.asso.fr

Apsas - Association picarde pour la santé et l'autonomie des séniors

27 rue Frédéric Petit 80019 Amiens Cedex Tél: 03 22 82 62 23

Mél: association.apsas@gmail.com Site internet: apsas.over.blog.com

Arerep - Association pour la recherche épidémiologique par les registres en Pi-

CHU nord - Bât santé publique - 1er étage

80054 Amiens Tél : 03 22 66 82 26

Mél : registre.80@chu.amiens.fr

ASS 80 - Association des sourds de la Somme (chez Ovacam)

3 place Louis Dewailly 80000 Amiens

M'el: ass 80@wanadoo.fr /adesourd 80@

gmail.com

Association crématiste de la Somme

3 place Louis Dewailly - Porte 5 - BP 0209

80002 Amiens Tél : 03 22 92 19 85

Association d'entraide des polios et handicapés (Adep)

Comité de Picardie 59 rue André Malraux 80480 Salouël

Tél: 03 22 33 08 16

Mél : comite.adep.picardie@wanadoo.fr Site internet : www.picardie.asso-adep.info

Association d'ergothérapie

11 rue du Château 80480 Pont-de-Metz Tél : 06 89 16 37 85

Mél: asso.ergo@laposte.net

Association des amis et parents de personnes handicapées mentales (APEI) de la Somme

234 rue Jean Moulin BP 51004

80010 Amiens cedex 1 Tél: 03 22 45 04 27

Mél : siegesocial@adpei80.org

Association des conjoints survivants

10 rue Haute des Tanneurs - BP 1015 80010 Amiens cedex 1

Tél: 03 22 91 37 53

Mél: conjoints-survivants@wanadoo.fr

Association française contre les myopathies

8 avenue de la Ville Idéale 80330 Longueau

Tél: 03 22 33 86 90

Association générale d'aide aux familles de la Somme

(Agaf 80-Service des Familles)

42 Bd Beauvillé 80000 Amiens

Tél: 03 22 72 28 69 Mél: agaf-80@wanadoo.Fr Site internet: www.agaf-80.com

Association L'Essor

Route d'Amiens 80044 Dury-les-Amiens Tél : 03 22 53 10 10

Mél: association.essor@wanadoo.fr

Association Le Mail

18, rue Delpech - BP 40415

80004 Amiens Tél: 03 60 12 26 27

Site internet: www.assoc-lemail.net

Association Passeport pour l'Espoir

33 rue de la République 80450 Camon

Tél: 03 22 49 01 97

Association pour adultes et jeunes handicapés de la Somme (Apajh 80)

72, rue des Jacobins - BP 81007 80010 Amiens cedex 1 Tél : 03 60 65 40 77

Mél : secretariat@apajh.net Site internet : apajh80.net

Association régionale des enfants diabétiques et insuffisants rénaux de Picardie (Aredir Picardie)

CHU Amiens/service de pédiatrie grands

enfants 80054 Amiens

Tél: 03 22 66 82 66

Mél: bony.helene@chu-amiens.fr

Association santé et médecine interentreprise de la Somme (Asmis)

77 rue Debaussaux - Quai Charles Tellier

80001 Amiens cedex 1 Tél: 03 22 54 58 00

Site internet: www.asmis.net

Association Savoir

22 rue Ingres - BP 073 - Appt 102

80092 Amiens cedex 2 Tél: 03 22 52 04 89 Mél: assosavoir@yahoo.fr

Atmo Picardie

44 rue Alexandre Dumas

80000 Amiens Tél : 03 22 33 66 14

Mél : mail@atmo-picardie.com Site internet : www.atmo-picardie.com

BPDJ - Brigade de prévention de la délinquance juvénile de la Somme

54 rue des Jacobins - BP 3010

80000 Amiens Tél: 03 22 80 09 67

Mél: bpdj.ggd80@gendarmerie.interieur.

gouv.fr

Brasero

97 rue des Quatre Lemaire

80000 Amiens

Tél/Fax: 03 22 95 41 31 Mél: ass.brasero@wanadoo.fr Site internet: www.brasero.ptirouz.net

Bulles de théatre

9, rue du fond de Creuse 80333 Longueau

Tél: 03 22 93 38 47

Mél : bulles-de-theatre@orange.fr Site internet : www.bulles-de-theatre.com

Cap'handi

2 rue des Racques 80540 Pissy

Tél: 03 22 38 92 81

Caps - Culture, animation, prévention, sport

104, rue Edmond Rostand

80090 Amiens Tél : 03 60 12 24 60

Mél: associationcaps@gmail.com

Cardan

91 rue Saint-Roch 80000 Amiens Tél : 03 22 92 03 26 Mél : assocardan.free.fr

CATTP – Centre accueil thérapeutique temps partiel

99 rue des 4 Lemaires 80000 Amiens Tél : 03 22 89 35 52

CDAG - Centre de dépistage anonyme et gratuit

16 bis rue Fernel 80000 Amiens Tél: 03 22 91 07 70

CDOS 80

Comité départemental olympique et sportif de la Somme

504 rue Saint Fucien 80000 Amiens Tél: 03 22 77 28 32

Mél : somme@franceolympique.com Site internet : somme.franceolympique.com

CEMEA de Picardie

7 rue Henriette Dumuin - BP 2703 80027 Amiens cedex 1

Tél: 03 22 71 79 00

Mél : contact@cemea-picardie.asso.fr Site internet : www.cemea-picardie.asso.fr

Centre amiénois et libéral des affections de l'appareil locomoteur Camélia

Centre de rhumatologie polyclinique

Picardie
49, rue Alexandre Dumas

80094 Amiens Tél: 03 22 33 31 00

Centre d'aide à l'arrêt du tabac

77, rue Delpech - Résidence Saint Martin 80000 Amiens

Tél: 03 22 72 73 74

Centre d'ergonomie et de sécurité du travail de Picardie (CESTP-Aract)

19 rue Victor Hugo - CS 50924 80009 Amiens cedex 1

Tél: 03 22 91 45 10 Mél. cestp.aract@anact.fr Site internet: www.cestp.aract.fr

Centre de planification et d'éducation familiale

Centre médico-social PMI rue Léo Lagrange 80000 Amiens Tél: 03 60 03 46 20

Centre de planification et d'éducation familiale

49 rue Anatole France 80330 Longueau Tél: 03 60 03 48 50

Centre médico social territoire Amiens sud est

25 rue Riolan 80000 Amiens Tél : 03 60 03 48 10

Centre médico-psycho-pédagogique (CMPP) Henri Wallon

181 rue Jean Jaurès - BP 16060 80016 Amiens cedex 1 Tél: 03 22 43 29 45 / 97 71

Centre médico-social

120, rue Victor Hugo 80440 Boves

Tél: 03 60 03 49 20 Mél: cmsboves@somme.fr

Centre social et culturel d'Étouvie

avenue de Picardie - BP 1231 80000 Amiens

Tél: 03 22 43 03 52 Mél: cscetouvie@free.fr

CFPE - centre français de la protection de l'enfance

Maison des Parents 341 route de Rouen 80000 Amiens Tél : 03 22 89 78 40

Mél: maisondesparents@cfpe.asso.fr Site internet: www.cfpe.asso.fr

Chamboule touthéâtre

La Briqueterie 2, rue Lescouvé 80000 Amiens Tél: 06 64 54 86 12

Mél : contact@chambouletoutheatre.fr Site internet : www.chambouletoutheatre.fr

CIDFF - Centre d'information sur les droits des femmes et des familles de la Somme

6 bd Carnot 80000 Amiens Tél: 03 22 22 01 94 Mél: cidf80@wanadoo.fr

Club Cœur et santé

83, rue de Boutillerie 80090 Amiens Tél: 06 08 57 55 99

Mél : coeuretsante@orange.fr

Site internet: www.coeuretsanteamiens.

com

Club Cœur et santé

10 route de Villers Bocage 80260 Bertangles Tél: 03 22 93 68 08

Comité départemental contre les maladies respiratoires et la tuberculose de la Somme

31 rue Maréchal de Lattre de Tassigny

80000 Amiens Tél: 03 22 80 99 63

Comité départemental de la fédération française de sauvetage et de secourisme de la Somme

160 rue Georges Matifas 80136 Rivery

Tél: 03 22 91 05 45 / 06 81 41 41 93

Comité départemental EPMM Sports pour tous de la Somme

2 rue de la Bruyère 80080 Amiens Tél : 03 22 44 90 92

Mél : cdepmm80@wanadoo.fr

Site internet: www.sportspourtous-somme.fr

Comité régional olympique et Sportif (Cros) de Picardie

CRJS 30 Square Friant les 4 chênes

80048 Amiens cedex 1 Tél: 03 22 38 27 20

Mél : picardie@franceolympique.com Site internet : www.picardie.franceolym-

pique.com

Consultation de la douleur Amiens Picardie

CHU Amiens - Place Victor Pauchet Entréee 5 - 4° étage 80054 Amiens cedex 1

Tél: 03 22 66 88 20

Mél : serra.eric@chu-amiens.fr

Coordination régionale des réseaux

Place Victor Pauchet 80054 Amiens cedex 1 Tél: 03 22 66 80 00

Mél: coordinationregionaledesreseaux@

chu-amiens.fr

CPMT - Centre de prévention des maladies transmissibles

16 bis rue Fernel 80000 Amiens Tél: 03 22 91 07 70

Mél: infirmiers.cpmt.fernel@chu-amiens.fr

Crij - Centre régional d'information Jeunesse de Picardie

1 rue Lamartine 80000 Amiens Tél: 03 22 50 02 70

Mél : contact@reflexe-crij.com Site internet : www.reflexe-crij.org

Croix Rouge française/délégation de la Somme

5 rue des Francs-Muriers 80000 Amiens Tél: 03 22 22 35 90 Mél: dd80@croix-rouge.fr

Site internet: www.amiens.croix-rouge.fr

Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Picardie

20 Square Friant - Les 4 Chênes 80039 Amiens cedex 1 Tél: 03 22 33 89 00

Mél: DRJSCS80@drjscs.gouv.fr

Site internet: www.picardie.drjscs.gouv.fr

Site du Service Médical Place Louis Sellier - BP 2707 80027 Amiens Cedex

Tél: 36 46

Fax: 03 22 97 51 28

CHU Hôpital Nord

Diab 80 (association des diabétiques de la Somme)

80054 Amiens Tél: 03 22 66 87 25 Mél: assodiab80@yahoo.fr Site internet: www.diab80.fr

Direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse de la Somme (DTPJJ)

49, avenue d'Italie

Arche de la Vallée des Vignes - CS 59002 80094 Amiens Cedex 3

Tél: 03 22 80 54 55

Mél : dtpjj-amiens@justice.fr

Écoute Cancer Somme

7 rue Jean Calvin 80000 Amiens Tél : 03 22 92 04 57

Site internet: www.aecs80.fr

En Savoir Plus

25 rue de la Délivrance 80000 Amiens Tél : 03 22 47 17 77

Mél : contact@ensavoirplus.asso.frSite internet : www.ensavoirplus.asso.fr

E-PI-CURE

2, rue des Louvels 80000 Amiens Tél: 03 22 22 25 90

Mél: lalau.jean-daniel@chu-amiens.fr Site internet: http://www.educapic.com/

Espace santé

Caisse primaire d'Assurance maladie (CPAM) d'Amiens 1 place Léon Gontier 80031 Amiens cedex 1 Tél: 03 22 71 17 90

Mél: espace.sante@cpam-amiens.cnamts.fr

Site internet: www.ameli.fr

Familles rurales - Fédération régionale de Picardie

21 rue Sully 80000 Amiens Tél: 03 22 71 13 90

Mél: famillesruralespicardie@famillesru-

Site internet: www.famillesrurales.org/

picardie

Fédération française de cardiologie Délégation départementale de la Somme

CHU Hôpital sud avenue Laennec 80000 Amiens Tél: 03 22 45 58 70

Femmes créatrices

6 rue d'Anjou, Bâtiment R4 - Appt 9 80000 Amiens

Mél: jacquesmf@hotmail.fr

Femmes en mouvement

11 rue Messager - BP 108 80080 Amiens Tél: 03 22 69 25 40

Mél : femmes-en-mouvement@fcvnet.net

Femmes solidaires

1 rue Jean Godris 80000 Amiens

Tél: 03 60 10 55 49 / 06 37 24 71 25s Mél: annemarie.queulin@fcvnet.net

FOL - Fédération des œuvres laïques

10, Rue Jean XXIII - BP 2709 80027 Amiens cedex 1 Tél: 03 22 71 51 80

Mél: secretaire.general@fol80.org

Formarel

12 rue Sagebien 80000 Amiens

Tél: 03 22 33 13 65 - 06 78 76 61 75

Mél: formarel@orange.fr Site internet: www.formarel.com

Formarel - Relaxaid

12 rue Sagebien 80000 Amiens

Tél: 03 22 33 13 65 - 06 78 76 61 65

Mél: formarel@orange.fr Site internet: www.relaxaid.org

Francas - Association départementale de la Somme

25, rue de la Délivrance 80000 Amiens

Tél: 03 22 50 47 35

Mél: francas80@wanadoo.fr

France Adot 80 (association pour le don d'organes et de tissus humains)

6 rue Émile Lesot - BP 1569 80015 Amiens cedex 2

Tél: 03 22 44 04 04 - 06 81 40 74 94 Mél: France-Adot80@wanadoo.fr Site internet: http://www.france-adot.org

France Parkinson - Comité de la Somme

122 rue Sagebien 80000 Amiens Tél: 03 22 89 55 87

ICSMP - Institut collégial pour la santé mentale de Picardie

Hôpital de jour « La Marelle » 18 boulevard Carnot 80000 Amiens Tél: 03 22 91 59 06 Mél: contact@icsmp.fr Site internet: www.icsmp.fr

Info point Europe - Amiens Picardie

8 rue Albert Dauphin 80000 Amiens Tél: 03 22 22 09 67

Site internet: www.europedirect-picardie.eu

Initi'Elles

2 allée du Finistères 80000 Amiens Tél: 03 22 43 00 08

Mél: initi.elles@wanadoo.fr

Instinct Tubulaire

10 rue des Lombards 80000 Amiens Tél: 03 22 80 82 32

Mél: instinct.tubulaire@free.fr

Site internet: www.instinct-tubulaire.com

Ireps de Picardie - Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé

67 rue de Poulainville 80080 Amiens 03 22 71 78 00

Mél: ireps@ireps-picardie.fr Site internet: ireps.picardie.fnes.fr

IUFM Amiens

49, Boulevard Chateaudun 80044 Amiens Cedex 1 Tél: 03 22 53 59 80 Mél: siege@amiens.iufm.fr

Jalmalv - Jusqu'à la mort aider la vie

235 rue St Fuscien 80090 Amiens Tél: 03 22 72 78 38 Mél: jalmalvsomme@free.fr

Site internet: www.jalmalv.fr/associations/

JALMALV-SOMME

JCE Amiens

BP8

80017 Amiens

Mél: iceamiens@free.fr

Jumeaux et plus/Somme

10 rue Haute des Tanneurs - BP 1015

80010 Amiens cedex 1

Tél: 03 22 43 53 23 / 03 22 98 06 56 Site internet : jumeauxetplussomme@

orange.fr

La brouette samoise

31 rue des haies du tour de ville 80680 Sains-en-Amiénois

Tél: 03 22 09 53 88 / 06 86 58 18 10 Mél: brouettesamoise@wanadoo.fr Site internet: http://www.brouettesamoise.

blogspot.fr/

La courte échelle

124 route de Rouen 80000 Amiens Tél: 03 22 33 39 39

Mél: accueil-agena@wanadoo.fr Site internet: www.agena.org

La maison des pimprenelles

1 grande rue 80250 Remiencourt

Mél: florence.waquet@free.fr

La Maison du Souffle

1 place Léon Gontier 80000 Amiens Tél: 03 22 71 17 77

Mél: la-maison-du-souffle@wanadoo.fr

La soufflerie

12 Place Vogel 80000 Amiens Tél: 03 22 72 38 11

Mél: compagnie@lasoufflerie.fr

Le balbibus

25, rue de la Délivrance 80000 Amiens Tél: 03 22 45 16 67

Mél : balbibus@hotmail.com Site internet: www.balbibus.fr

Le club du rire d'Amiens

252, rue de Cottenchy 80000 Amiens

Le fil rouge

6 allée Beaulieu - Appt 187 80000 Amiens

Le jardin bleu

3 rue Mozart - BP 089 80000 Amiens Tél: 03 22 44 44 37

Mél : le-jardin-bleu@orange.fr

Les amis de la ferme d'antan

1 rue de Revelles 80480 Creuse Tél: 03 22 38 98 58

Mél: fermedantan@orange.fr

Site internet: www.la-ferme-dantan.net

Les ateliers du Griffon

3 place Louis Dewailly 80000 Amiens Tél: 06 87 46 80 63

Les restaurants du cœur de la Somme

23 rue Vascosan 80000 Amiens Tél: 03 22 72 02 03

Les toqués de la cuisine 1 rue les provinciales - Apt 522

80090 Amiens Tél: 03 22 47 50 50 Mél: defertma80@aol.com Site internet: www.picardieresto.com

Lignes d'écriture

27 rue d'Antibes 80090 Amiens Tél: 03 22 46 64 72

Site internet: www.lignesdecritures.org

Ligue contre le cancer de la Somme

77 rue Delpech - résidence St Martin 80000 Amiens

Tél: 03 22 45 37 37 Mél: cd80@ligue-cancer.net

Site internet: www.ligue-cancer.net/cd80

Maison d'arrêt d'Amiens / Ucsa

85 avenue de la défense Passive - BP 3005 80030 Amiens Cedex 01

Tél: 03 22 66 65 65

Maison d'écoute et de soutien aux victimes

12 rue Frédéric Petit 80027 Amiens cedex 1 Tél: 03 22 97 42 70

Maison pour Tous/ centre social de Rivery

63 rue Baudrez 80136 Rivery Tél: 03 22 70 07 38

Mél: contact@mpt-rivery.org Site internet: www.mpt-rivery.org

MDPH 80 - Maison départementale des personnes handicapées

1 boulevard du port 80000 Amiens

Tél: 03 22 97 24 10 ou 0810 119 720

(numéro vert)

Médialogue

2, Boulevard Bapaume 80000 Amiens

Mélusine

97 rue Dejean 80000 Amiens Tél: 03 22 72 18 74 Mél: bd.amiens.com

Miel - Médiation, insertion, éducation par le livre

210, rue Émile Francfort 80000 Amiens Tél: 03 22 72 00 33

Mission locale du Grand Amiénois

10. rue Gresset 80004 Amiens Cedex 1 Tél: 03 22 97 08 08

Mél: missionlocaleamiens@mlgr.fr Site internet: /www.missions-locales-pi-

cardie.org

Mission Possible

8 rue de la Pépinière 80000 Amiens Tél: 03 22 48 08 31

Mél: missionpossible@orange.fr Site internet: www.missionpossible.asso.fr

MSA - Mutualité sociale agricole de Picardie

Service prévention santé 27 rue Frédéric Petit 80019 Amiens Cedex 9 Tél: 03 22 82 62 62

Site internet: www.msa-picardie.fr

Mutuelle Smeno

18 rue Jean Catelas 80000 Amiens

Site internet: www.smeno.com

Observatoire régional de la santé et du social

Faculté de médecine 3 rue des Louvels 80036 Amiens cedex 1 Tél: 03 22 82 77 24 Mél: info@or2s.fr Site internet: www.or2s.fr

Ofre

11 avenue de la Paix - Ecopolis 2 80000 Amiens

Tél: 03 22 71 20 13 Mél: ofre@wanadoo.fr

Site internet: www.ofre-formation.com

Palpi 80

4 ruelle Ambroise Minot - Appt 3B 80440 Boves

Tél: 03 22 48 03 87 Mél: palpi80@wanadoo.fr

Passeport pour l'espoir

CHU Nord

Place Victor Pauchet 80054 Amiens cedex 1 Tél: 03 22 66 81 35

Pep 80 - Association départementale des pupilles de l'enseignement public de la Somme

3 rue Marotte 80000 Amiens Tél: 03 22 71 78 78 Mél: pep80@pep80.fr

Point information jeunesse (PIJ)

1 ter Henri Barbusse 80330 Longueau

Tél: 03 22 46 11 03 / 06 33 97 89 33 Mél: caj-pij@ville-longueau.fr

Point information jeunesse (PIJ)

4 place des libertés 80450 CAMON Tél: 03 22 70 01 82

Mél: point-jeunes-camon@wanadoo.fr

Point information jeunesse (PIJ)

Maison pour tous 103 rue Thuillier Delambre 80136 Rivery Tél: 03 22 70 07 38

Pôle de prévention et d'éducation du patient

2 rue des Louvels 80000 Amiens Tél: 03 22 22 25 90

Mél: poledeprevention@chu-amiens.fr Site internet: www.educapic.com/pole

amiens accueil

Polygone

45 rue de Doullens 80080 Amiens Tél: 03 22 47 04 69

Pouce Badaboum

2 rue Morvillers 80000 Amiens Tél: 03 22 71 20 40

Prolifik records

38 rue Montaigne, appt 259 80080 Amiens

Rafistol et compagnie

3 place Louis Dewailly 80003 Amiens cedex

REnETRE

1 rue des Francs Juges 80080 Amiens

Tél: 03 22 93 38 76 - 06 87 67 22 36 Mél: hubertviviane@orange.fr

Réseau picard pour la prévention et l'éducation thérapeutique du patient

CHU Nord - Place Victor Pauchet 80054 Amiens

Tél: 03 22 66 79 33/32

Mél: coordinationregionaledesreseaux@

chu-amiens.fr

Réseau régional de cancérologie de Picardie (Oncopic)

CHU Nord - Place Victor Pauchet

80054 Amiens Tél: 03 22 66 79 33/32

Mél : coordinationregionaledesreseaux@

chu-amiens.fr

Roue libre 80

125 rue Voltaire, appt 31 80080 Amiens

Tél: 03 22 52 53 24

Mél : rouelibre80@wanadoo.fr Site internet : www.rouelibre80.com

RSI Picardie - Régime social des indépendants

11, allée du Nautilus 80440 Glisy Tél : 03 22 46 81 50

Tél: 03 22 46 81 50 Site internet : www.rsi.fr

Safed - Service d'aide aux femmes enceintes en difficulté

106 rue Louis Thuillier 80054 Amiens Cedex Tél: 03 22 53 36 20

Santé Etouvie Montières

3 place du Pays d'Auge - Maison d'Étouvie

80000 Amiens Tél: 03 22 43 22 03

Santé pour tous

8 cottages du Plateau 80000 Amiens Tél : 03 22 42 07 35

Mél : franluc.jaisson@wanadoo.fr Site internet : http://santepourtousassoc.

blogspot.com

Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) de la Somme

46, avenue de la Défense Passive

80136 Rivery Tél: 03.64 51 30 40

Mél: secretariat-milieu-ouvert.alip-

amiens@justice.fr

Sésame autisme et troubles envahissants du développement en Picardie (Sated en Picardie)

Siège social : Ovacam 3 place Louis Dewailly Secrétariat : 2 rue de l'Union

80080 Amiens Tél : 03 22 46 74 10 Mél : sated@orange.fr

Site internet: sated.pagesperso-orange.fr

Soins Services

ZAC de la Haute Borne 1, rue Hélène Boucher

80136 Rivery

Tél: 03 22 70 79 79

Somme Alzheimer

9, rue de la 2º DB 80000 Amiens Tél : 03 22 09 38 46

M'el: sommeal zheimer @orange.fr

SOS violences en privé

2 rue Beaumarchais - BP 70311 80003 Amiens cedex

Tél: 03 22 44 28 39

Mél : sos-violences-en-prive@wanadoo.fr Site internet : www.sosviolencesen prive.fr

Sumpps - Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé

rue du Campus 80025 Amiens Cedex1 Tél: 03 22 82 72 33

Mél : sumpps@u-picardie.fr

Théâtre Charnière

24 rue Saint-Leu BP 0611 80000 Amiens

Tél: 03 22 46 58 77

Mél : theatrecharniere@me.com Site internet : www.theatre-charniere.fr

Théâtre du sagittaire

4, rue Jacques Prévert 80090 Amiens Tél: 03 22 47 40 30

Site internet: www.theatre-du-sagittaire.fr

Tous Egaux

19 rue de la République - 2° étage 80000 Amiens

80000 Amiens Tél : 06 28 22 70 09 Mél : tous.egaux@hotmail.fr

Udapia Epicerie sociale Amiénoise

5 rue Vaquette 80090 Amiens Tél: 03 22 72 16 76

Mél : epicerie.sociale@wanadoo.fr Site internet : www.lucien-fontaine.info

UFCS - Union féminine civique et sociale

65, Boulevard du Cange 80000 Amiens Tél: 03 22 92 76 12

UFCV - Union française des centres de vacances

6 rue Saint-Fuscien 80000 Amiens Tél: 03 22 33 69 69 Site internet: www.ufcv.fr

Union française des soins bucco-dentaires (UFSBD)

Maison Dentaire 47 avenue du Royaume-Uni 80000 Amiens

Tél: 03 22 25 14 00 Mél: ufsbd80@aol.com

UPJV - Université Picardie Jules Vernes

chemin du thil 80025 Amiens Tél : 03 22 82 72 72

Site internet: www.u-picardie.fr

Urapeda - Union régionale des associations de parents d'enfants déficients auditifs

17 allée de la Pépinière Village Oasis- Dury 80044 Amiens cedex 1 Tél: 03 22 33 22 98 Mél: urapeda@altern.org

Urapei - Union régionale des associations de parents d'enfants inadaptés

2 place Jean Jaurès 80330 Cagny Tél : 03 22 46 51 15

URPS - Union régionale des professionnels de santé (médecins)

Médecins libéraux de Picardie Vallée des Vignes - 27 avenue d'Italie

80094 Amiens Tél : 03 22 33 35 55

Mél: urpsmedecinsliberauxpicardie@

orange.fr

Site internet: www.urml-picardie.org

URSLL - Union régionale sportive Léo Lagrange

24 rue Jean Jaurès 80000 Amiens Tél : 03 22 82 00 59

Mél: lainenicolas9746@neuf.fr

Vaincre la mucoviscidose en Picardie

180 rue Jules Barni 80000 Amiens Tél : 06 80 63 23 49

Mél : celine.ossart@hotmail.fr Site internet : www.vaincrelamuco.org

Vivre son deuil Picardie

8 ter rue André Chénier 80000 Amiens Tél : 03 22 42 31 64

Mél : vsdp@tzm.fr

Vélo service

13 place Alphonse Fiquet - Bat B RDC Tour Perret

80000 Amiens Tél : 03 22 72 55 13

Mél : velo.service@wanadoo;fr

Site internet: www.amiensveloservice.fubi-

cy.org

Vivre comme avant

13 rue Maurice Boidin 80470 Saveuse



AAH: Allocation aux adultes handicapés

AAPSD : Association amiénoise pour la promotion de la santé des plus défavorisés

Adcaso: Association pour le dépistage des cancers dans l'Oise

Adeli: Automatisation des listes de professionnels de santé

Adema 80 : Association pour le dépistage des maladies de la Somme

Adème : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

ADMR : Association du service à domicile, du service à la personne

AEEH: Allocation d'éducation de l'enfant handicapé

Aisne Préventis : Association de dépistage organisé des cancers dans le département de l'Aisne

ALD : Affections de longue durée

ALF : Allocation logement à caractère familial ALS : Allocation logement à caractère social Apa : Allocation personnalisée d'autonomie

API : Allocation parent isolé

APL : Allocation personnalisée au logement

ARS : Agence régionale de santé

Atih: Agence technique de l'information sur l'hospitalisation

AVC : Accident vasculaire cérébral BCG : Bacille de Calmette et Guérin Caf : Caisse d'allocations familiales CC : Communauté de communes

CCAM: Classification commune des actes médicaux

CEP: Certificat d'étude primaire

CépiDc : Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès (Inserm)

CHU: Centre hospitalier universitaire

Cim : Classification internationale des maladies CMPP : Centre médico-psycho-pédagogique

CMU : Couverture maladie universelle (de base ou complémentaire)

Cnamts : Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés

Cpam: Caisse primaire d'assurance maladie

CPEF : Centre de planification et d'éducation familiale

Cram : Caisse régionale d'assurance maladie (devenue Carsat : Caisse d'assurance retraite et de santé au travail, depuis le 1^{er} juillet 2010)

Das : Diagnostic associé significatif

DEFM: Demandeurs d'emploi en fin de mois

DGI: Direction générale des impôts

Drass: Direction régionale des affaires sanitaires et sociales

(a intégré l'ARS le 1^{er} avril 2010)

Drees : Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques

Dreal : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

DRTEFP: Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (devenue Directe: Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi depuis le 1^{er} février 2010)

Ehpad : Établissement d'hébergement pour personnes agées dépendantes

EPCI : Établissement public de coopération intercommunale

Esat : Établissement et service d'aide par le travail (anciennement

CAT - centre d'aide par le travail)

Finess: Fichier national des établissements sanitaires et sociaux

Fnors : Fédération nationale des observatoires régionaux de la santé

GHM : Groupe homogène de malades GHS : Groupe homogène de séjours ICF : Indice conjoncturel de fécondité IGN : Institut géographique national

IME: Institut médico-éducatif

Insee : Institut national de la statistique et des études économiques

Inserm : Institut national de la santé et de la recherche médicale

InVS: Institut de veille sanitaire

Ireps : Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (a

succédé au Cres)

IUFM: Unstitut universitaire de formation des maîtres

JCE: Jeune chambre économique

JO: Journal officiel

MCO: Médecine, chirurgie, obstétrique

MDPH: Maison départementale des personnes handicapées

MSA: Mutualité sociale agricole

OR2S: Observatoire régional de la santé et du social

PIJ : Point information jeunesse PMI : Protection maternelle infantile

PMSI: Programme de médicalisation des systèmes d'information

RMI : Revenu minimum d'insertion RSA : Revenu de solidarité active RSI : Régime social des indépendants RSS : Résumé de sortie standardisé Rum : Résumé d'unité médicale

SAVS : Service d'accompagnement à la vie sociale Sessad : Service d'éducation spéciale et de soins à domicile Setra : Service d'étude technique des routes et autoroutes

Sida : Syndrome de l'immuno déficience acquise Ssiad : Service de soins infirmiers à domicile SSR : Soins de suite et de réadaptation

T2A: Tarification à l'activité

Ucsa: Unité de consultations et de soins ambulatoires

Urcam : Union régionale des caisses d'assurance maladie (a intégré

l'ARS le 1er avril 2010)

URPS : Union régionale des professionnels de santé

USLD : Unité de soins de longue durée VADS : Voies aérodigestives supérieures

Ce travail est le fruit d'un partenariat engagé avec l'ensemble des institutions régionales dans le champ sanitaire et social et des institutions nationales productrices de données. Les indicateurs et données présentés portent le plus souvent sur la dernière année (ou période) disponible au moment du traitement. Ainsi, les données issues du recensement de la population de 2008 ont été intégrées le plus souvent possible dans les calculs d'indicateurs.

Ce document est le produit d'un travail d'équipe. Il a été préparé par :

- Anne Ducamp, Sylvain Ferrec, Nadège Thomas, Émilie Blangeois, Thomas Degardin, Béatrice Oliveux, Sylvie Bonin, Chantal Chivet et Alain Trugeon de l'OR2S,
 - Philippe Lorenzo et l'Ireps de Picardie de façon plus générale.

Par ailleurs, les auteurs tiennent à remercier l'agence régionale de santé de Picardie et les structures qu'elle a intégrées le 1^{er} avril 2010 (Drass et Urcam de Picardie), tout particulièrement Olivier Zielinski et tous les organismes mentionnés dans les sources pour leurs contributions. Ils remercient également Fanny Boutigny-Hubert et Claude Marintabouret (ARS de Picardie) et Didier Soyer (Observatoire régional de sécurité routière de Picardie) pour leur relecture attentive des parties les concernant directement. Le conseil général de la Somme est également à associé à ces remerciements, notamment Anne-Claire Boucher pour les informations du domaine médico-social.

Ce travail a été conséquent en termes de validation mais il se peut toujours que des erreurs se soient glissées. Les auteurs vous prient de les excuser et de les leur signaler*. Celles-ci seront prises en compte et intégrées dans la version téléchargeable sur Internet.

* une adresse mail est spécifiquement dédiée à vos remarques : diagnosticpays@or2s.fr

Ce document a été financé par le conseil régional de Picardie.

11 mail Albert 1er, BP 2616, 80026 AMIENS Cedex 1

Conception et réalisation par l'OR2S de Picardie.

Faculté de médecine, 3 rue des Louvels, 80036 AMIENS Cedex 1



Copyrights Logiciels Microsoft® Office 2011, Géoconcept de Géoconcept SA Adobe® InDesign CS5®, Adobe® Illustrator CS5®

Police de caractères Times New Roman, BethHand, Calisto MT

Réalisation PC

Imprimé en mai 2012 à l'imprimerie DB Print Amiens

Une collection...

Diagnostics Territoriaux de santé des pays de Picardie

Thiérache

Trois Vallées

Clermontois - Plateau Picard

Soissonnais

Compiégnois

Saint-Quentinois

Trait Vert - Santerre Initiatives

Grand Creillois

Sud de l'Aisne

Santerre - Haute Somme

Sources et Vallées

Grand Beauvaisis

Grand Laonnois

Chaunois

Thelle Vexin-Sablons

Sud de l'Oise

Grand Amiénois - partie nord-est

Grand Amiénois - partie sud-ouest

Grand Amiénois - partie Amiens Métropole



Conseil régional de Picardie 11 mail Albert 1er - BP 2616 80026 Amiens Cedex 1